

CONSEIL COMMUNAL

Séance du 14 septembre 2021

La séance est ouverte à 18h30.

Présidence:

Mme A. Oger

Bourgmestre:

M. M. Prévot

Echevins et Echevines:

Mmes A. Barzin, Ch. Deborsu, P. Grandchamps, Ch. Mouget, S. Scailquin
MM. T. Auspert, B. Sohier, L. Gennart

Président du CPAS:

M. Ph. Noël

Conseillers et Conseillères:

Mme D. Klein, Cheffe de groupe (cdH)
Mmes C. Bazelaire, C. Crèvecoeur, V. Delvaux, A-M. Salembier
MM. C. Capelle, D. Fievet, P. Mailleux, F. Mencaccini

Mme A. Hubinon, Cheffe de groupe (Ecolo)
Mmes C. Halut, C. Heylens, A. Minet, C. Quintero Pacanchique
M. A. Gavroy

Mme C. Absil, Cheffe de groupe (MR)
MM. B. Guillitte, E. Nahon

M. F. Martin, Chef de groupe (PS)
Mmes M. Chenoy, N. Kumanova-Gashi
MM. J. Damilot, C. Pirot, F. Seumois, K. Tory

M. L. Demarteau, Chef de groupe (DéFI)
MM. P-Y Dupuis, J. Lemoine

M. T. Warmoes, Chef de groupe (PTB)
Mme F. Jacquet
M. R. Bruyère

Secrétaires:

Mme L. Leprince, Directrice générale
M. B. Falise, Directeur général adjoint

Excusées et excusé:

M. V. Maillen, Conseiller communal cdH
Mme G. Plennevaux, Conseillère communale cdH
Mmes C. Collard, E. Tillieux, Conseillères communales PS
Mme F. Kinet, Conseillère communale

Intervenants et intervenantes:

M. Yanni Xanthoulis, Directeur en chef des Services Techniques Provinciaux

M. Pierre Squerens, Inspecteur général Environnement et Services Techniques

M. Didier Hellin, Directeur général INASEP

M. Pascal Dulieu, Chef du service Technique Voirie et Responsable D4 PLANU

M. Bernard Baras, Chef du service du Bureau d'Études Voies publiques

M. Johan Giot, Chef du Département de l'Aménagement Urbain

M. Damien Foguette, Chef ff du service Air, Climat Énergie

Mme Caroline Setruk, Cheffe du service Propreté publique

Mme Mélissa Dewez, agente technique du Service Propreté publique

ORDRE DU JOUR

DIRECTION GENERALE	4
CELLULE CONSEIL	4
1. Inondations: exposés divers et échanges de vue.....	4

Séance publique

DIRECTION GENERALE

CELLULE CONSEIL

1. Inondations: exposés divers et échanges de vue

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Bonsoir à toutes et à tous pour ce Conseil communal consacré aux inondations, un problème qui a fortement impacté une part de notre population.

Veillez également nous excuser pour les petits problèmes techniques qui ont donc retardé le début de ce Conseil.

Je vais d'abord demander si, en dehors de Madame Kinet et de Madame Tillieux, il y a des Conseillers ou Conseillères qui ont été excusés?

Pour le groupe de Monsieur Warmoes, pas de problème, tout le monde est là?

M. Th. Warmoes, Chef de groupe PTB:

C'est le groupe PTB, pas le groupe de Monsieur Warmoes.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Voilà.

Le groupe DéFI, j'ai vu tout le monde.

Pour le groupe cdH, pas de problème non plus?

Mme D. Klein, Cheffe de groupe cdH:

Non non, je dois excuser Gwendoline Plennevaux et Vincent Maillen.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Bien. Donc Gwendoline Plennevaux et Vincent Maillen.

Pour le groupe Ecolo, je vous tout le monde.

Mme A. Hubinon, Cheffe de groupe Ecolo:

Tout le monde est là.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Pour le groupe MR? Également, Madame Absil est toujours parmi nous.

Et pour le groupe PS? En dehors de Madame Tillieux?

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Madame Collard s'est excusée.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Madame Collard est excusée.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, puisque nous allons entendre ici toute une série d'intervenants concernant ce problème des inondations, je dois vous faire quelques informations d'usage.

Une à laquelle vous êtes déjà habitués, à savoir que si vous quittez le Conseil avant la fin, vous devez le signaler aux dames de la cellule Conseil. Si vous quittez justement à la fin, vous devez quand même ne pas oublier de signer la feuille.

D'autres informations plus importantes et qui ont trait à la réunion qui s'est tenue entre les Chefs de groupes le 03 septembre dernier. Il y a certaines conclusions que je vais ici rappeler. Certains d'entre vous les connaissent déjà mais peut-être pas tous.

Il est envisagé une modification du Règlement d'Ordre Intérieur (ROI) pour formaliser la suspension de séance et préciser les modalités lorsque les débats se prolongent à des heures déraisonnables et qui ne permettent plus à chacun d'être très attentif et donc au débat de se dérouler encore dans la qualité nécessaire.

Pour cela, si les débats se poursuivent le lendemain du Conseil, vous devez donc penser à réserver le mercredi soir et il n'y aurait évidemment qu'un seul jeton de présence et ce jeton sera accordé si vous avez participé au moins à la moitié de cette séance s'étalant sur 2 jours.

Autre conclusion à laquelle les Chefs de groupes sont arrivés afin de limiter parfois un peu le temps des débats, toujours pour sauvegarder la qualité, lors de la Commission du Bourgmestre, les Chefs et Cheffes de groupes ou leurs représentants examineront l'ordre du jour pour identifier éventuellement les points qui seraient susceptibles de susciter de longs débats. Ces points seraient limités dans le temps, 10 minutes maximum, le temps serait minuté par la cellule Conseil, que ce soit pour le Collège lorsqu'il présente un point ou lorsqu'un groupe politique fait sa première intervention. Cela signifie donc que pour le reste, ce qui suivra ces premières interventions, n'est pas limité en temps.

Ces modalités seront d'application à partir de janvier 2022 et le calendrier 2022 vous sera prochainement indiqué.

En ce qui concerne les Conseils restants, je pense particulièrement à celui d'octobre, je vous rappelle que les séances sont inversées. Le Conseil communal aura lieu le 05 octobre et la réunion annuelle conjointe de la Ville et du CPAS le 19 octobre. Ce qui nous permettra éventuellement de terminer les points qui n'auraient pas pu être parcourus le 05 octobre, nous pourrions donc terminer cela après la réunion avec le CPAS.

Quant à décembre, vous savez qu'il y a déjà 2 Conseils qui sont prévus dont un pour le budget. Là aussi, si lors du premier Conseil, tous les points n'ont pas pu être abordés, on pourra, après le débat sur le budget, envisager ces points-là et, dans l'optique où ce ne serait pas encore suffisant, réserver le mercredi soir. Il vaut mieux être prudent.

Quelques infos que je tenais à vous faire parvenir.

PRESENTATIONS

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Nous allons donc maintenant entrer dans le vif du sujet, vous avez vu qu'il y avait beaucoup de personnes derrière moi, il y a beaucoup d'intervenants.

Pour que le débat, qui suivra aussi après, soit éclairant et puisse être suivi par chacun avec attention, je vous demanderai, comme à chaque fois, que vous soyez membre du Collège ou du Conseil, de faire preuve de précision et de concision, même si je sais que c'est un exercice difficile. Je compte sur vous.

Je crois que j'ai assez parlé et je cède la parole à Monsieur le Bourgmestre, Maxime Prévot, pour introduire le sujet.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Merci Madame la Présidente.

Bonjour ou bonsoir plutôt à chacun et chacune d'entre vous. Même si nous sommes confrontés ce soir à quelques caprices du réseau électrique, nous allons veiller à ce que les informations soient le plus largement et pertinemment partagées.

Nous vous proposons chers amis du Collège et du Conseil de débiter par une série d'exposés de manière à restituer la manière dont les choses se sont vécues tant dans la phase de gestion de crise - ce sera la partie la plus courte, rassurez-vous - que surtout par rapport aux enjeux techniques et aux perspectives qui s'offrent afin, qu'à l'avenir, notre territoire communal ne soit plus confronté à des situations aussi problématiques générant un nombre conséquent de sinistrés comme nous avons dû déplorer lors des deux épisodes d'intenses précipitations ayant généré des inondations problématiques en juillet dernier.

Un topo va donc être fait sur le vécu du mois de juillet mais nous allons aussi porter notre regard vers l'avenir pour identifier les pistes de solutions que le Collège propose au Conseil de mettre en œuvre à l'avenir.

Pour cette séance, il nous a semblé pertinent de convier d'autres interlocuteurs aussi qui assument des parts de responsabilité au regard des compétences qui leur sont dévolues

dans certains aspects de la gestion du domaine public, de l'égouttage, des bassins d'orage ou des cours d'eau. Pour éviter simplement qu'en étant dans l'entre-soi communal, on passe la moitié de cette séance spéciale à renvoyer la balle vers quelqu'un d'autre. Pour avoir une capacité de pédagogie optimale vis-à-vis de toutes les personnes qui nous suivent parce que l'on peut imaginer qu'un grand nombre de sinistrés sont attentifs aussi à notre débat de ce soir, il fallait que l'information soit juste (souci de micro) nous avons convié la Province, elle avait répondu favorablement. Nous avons convié également l'Inasep qui a répondu favorablement.

Et nous avons convié également la Région wallonne, le Service Public de Wallonie qui a décliné et je me dois de commencer par expliquer comme ils m'y ont autorisé les motifs pour lesquels la Région wallonne n'a pas souhaité être présente ce soir. Je vous en donne lecture pour la bonne compréhension de chacun.

Je cite "nos équipes sont encore mobilisées sur la réparation des dégâts suite aux inondations de juillet à Namur, certes, mais aussi dans d'autres communes plus sinistrées. De nombreux agents de différents départements des routes mais également des départements expertises et voies hydrauliques sont mobilisées sur la Province de Liège et je ne souhaite pas – m'écrit leur autorité, Monsieur l'Inspecteur général en l'occurrence – les mettre sur d'autres priorités pour l'instant. Le Ministre a lancé un marché pour réaliser une analyse indépendante de la gestion des voies hydrauliques lors des intempéries. Cette analyse sera rendue publique. Le délai, je pense si tout va bien – m'exprime-t-il – fin septembre. Il nous faudra ensuite la particulariser à la Région namuroise. Cette analyse doit être faite avant de débattre de la gestion des écluses et des actions des voies hydrauliques. Comme déjà signalé, nous avons prévu de faire une analyse complète du bassin versant de l'Arquet, étude qui doit démarrer au second semestre 2021 et la commune sera bien évidemment partie prenante. Débattre objectivement des bassins d'orage sans cette étude me paraît peu pertinent. Une analyse des quantités de précipitations tombées sur la zone est nécessaire et doit être mise en relation avec la capacité des infrastructures. Je viens de demander ce relevé et nous devons encore l'analyser. Nous nous dirigeons plus que probablement vers une commission d'enquête en Wallonie, ce qui, depuis lors, a été effectivement validée et/ou une commission spéciale au Fédéral. Il me semble donc préférable d'attendre avant de débattre de la gestion des cours d'eau, d'autant plus qu'un juge d'instruction est saisi à Liège pour homicide involontaire par défaut de prévoyance ou de précaution. Des réunions techniques sur différents sujets doivent avoir lieu entre communes et régions, et pas uniquement le SPW Mobilité Infrastructure, avant d'en débattre éventuellement en Conseil. Étant donné ces différents éléments, une réponse doit d'abord être donnée au niveau régional et sur cette base, une réponse particularisée pourra être apportée aux communes."

Voilà donc nommément cités les propos de l'Inspecteur général du Département des Routes de Namur et Luxembourg. Je pensais qu'il était de mon devoir, en transparence, d'expliquer les motifs de l'absence de la Région alors même que l'on sait qu'elle gère des infrastructures importantes: les écluses, les bassins d'orage – et on sait que cela n'a pas été neutre, notamment sur Vedrin – ou encore les cours d'eau de première catégorie – on y reviendra tout à l'heure.

Deuxième élément pour parachever ce petit propos introductif avant de rentrer dans le vif du sujet, il est évident – et c'est tout à fait compréhensible, respectable et légitime – que comme mandataires de terrain, vous comme nous, ayez été confrontés à toute une série de situations de vécu qui vous ont été relayées. Soyons lucides, il ne sera pas possible durant cette séance du Conseil communal d'aborder la réalité de chacune des rues du territoire communal. Ou alors on est parti pour une séance qui va durer 5 jours. On invite donc les Conseillers à se faire le relais des messages qu'ils souhaiteraient adresser au Collège en ayant un propos qui vise un quartier ou un village, éventuellement l'une ou l'autre rue si elle a été plus affectée, mais on ne pourra pas, et la capacité technique des services ne le permettra pas non plus, répondre maintenant en séance sur chaque détail de chaque maison ayant été impactée. Le loisir est offert évidemment à chacun, et on les y incite, à interpeler l'Echevinat des Voies publiques ou les autres Echevins qui seraient concernés pour avoir

des réponses qui soient plus circonstanciées, plus localisées, plus particulières parce qu'au sein-même parfois d'une même rue, les éléments ayant provoqué des problèmes ne sont pas toujours de même nature. On essaiera de répondre, y compris en prenant nous-mêmes quelques exemples plus ciblés à la plus grande diversité possible des cas de figures, on ne saura pas nécessairement répondre aujourd'hui lors d'une séance publique aux particularismes de chacun et de chacune.

On peut donc maintenant lancer le Powerpoint pour que nous puissions entrer dans le vif du sujet.

→ Un Powerpoint est diffusé en séance.

D'abord, un premier rappel qui me semble utile de faire, c'est celui des phases de crise. Il est prévu de commencer d'ailleurs notre exposé par un bref focus – bref, tout est proportions gardées évidemment – sur ce qu'a été la gestion de crise pendant les inondations que nous avons connues mais surtout de pouvoir enchaîner après avec des exposés sur le volet technique des choses, ce à quoi, sur le terrain, il a fallu faire face par à la fois la Province, l'Inasep et le Service Technique Voirie. Ensuite de pouvoir compléter cela par des propos liés à la gestion des avaloirs et également après une mise en perspective par rapport aux questions d'aménagement du territoire, parce qu'inévitablement, une partie des dégâts et des sources trouve demain leurs solutions dans des réflexions liées à l'aménagement-même du territoire, à la délivrance des permis aux conditions dans lesquelles les autorisations de bâtir sont délivrées etc.

Ensuite de quoi on conclura en vous exposant les décisions prises par le Collège communal pour pouvoir mieux être armés demain par rapport aux perspectives qui s'offrent et donc les investissements complémentaires que nous vous proposons de réaliser.

En termes de gestion de crise, il faut savoir que 3 phases existent:

- *la phase communale dont la coordination est assurée par le Bourgmestre avec la cellule de crise communale qui est alors mobilisée;*
- *la phase provinciale. Lorsqu'une crise impacte potentiellement plusieurs communes d'un même bassin;*
- *la phase fédérale qui, là alors, est coordonnée non pas par le Gouverneur pour la phase provinciale mais par le Ministre de l'Intérieur, s'agissant de la phase fédérale.*

L'objectif en déclenchant les phases par paliers, parfois du niveau communal jusqu'au niveau fédéral en fonction du fait que cela aille crescendo ou à l'inverse, d'abord par le niveau fédéral et puis plus localisé niveau communal a pour ambition de mobiliser sous couvert de dispositions législatives spécifiques le plus rapidement possible les différents moyens pour garantir la coordination des secours et des interventions.

En cas de déclenchement d'une phase communale, 5 disciplines se réunissent alors autour de moi en ma qualité de Bourgmestre pour pouvoir gérer au mieux la crise à laquelle on est confronté. Cette cellule de crise a déjà dû être mobilisée à plusieurs reprises et dans des situations très différentes. On a dû le faire aussi lorsque, par exemple, il y a eu une rupture d'eau extrêmement importante qui a privé, souvenez-vous, près de 30.000 habitants, notamment du Plateau d'Erpent, Jambes et tout ce coin-là, d'eau potable pendant plusieurs jours. À un autre égard, la cellule de crise s'est mobilisée quand on a dû gérer aussi le dramatique crash aérien à Temploux avec le décès des 11 parachutistes. Cette cellule est amenée à devoir se réunir dans des cas de figures très divers.

Les 5 disciplines qui composent cette cellule de crise, c'est:

- *la discipline 1 qui compose les pompiers*
- *la discipline 2: le soutien médical, social et psychosocial;*
- *la discipline 3: la Police;*
- *la discipline 4: toute l'aide logistiques*

- *la discipline 5: le volet communicationnel. Pour cela, d'ailleurs, on a la capacité de s'appuyer sur un protocole fédéral qui permet l'activation de Be-Alert, qui est un système permettant via Alert SMS d'envoyer de manière massive des messages SMS limités à un nombre restreint de caractères – hélas, un peu comme si c'était un tweet – sur tout un bassin de population en fonction de l'endroit où les pylônes sont placés. J'ai la possibilité d'activer aussi la réquisition forcée, dans certains cas de figures, pour garantir la solution à la crise.*

Bref focus sur la ligne du temps. Puisqu'il y a eu 2 événements d'inondations. Celui des 14/15 juillet et celui du 24 juillet. Au niveau du 14/15, le déclenchement premier s'est opéré à l'initiative du Gouverneur puisque c'est d'abord, souvenez-vous, du côté de Beauraing, Rochefort que les problèmes ont commencé à arriver. Puis, sur Namur, nous avons veillé à nous mettre en pré-alerte très tôt le matin du 15, la phase communale d'alerte a été déclenchée. Le Fédéral a amplifié les faits. Durant alors 4 jours, on a été intensément mobilisé. La phase communale a pu être levée le lundi. Vous vous souviendrez que mardi, toutes les festivités liées à la Fête nationale avaient été annulées. Un jour de deuil national avait été décrété le mercredi, en mémoire aux personnes décédées du côté de la province de Liège.

S'agissant du deuxième phénomène d'inondations, on a une temporalité quelque peu différente parce que là, on a eu une annonce météorologique problématique pour le samedi. J'ai souhaité anticipé, à la lumière de ce que nous avons vécu une dizaine de jours auparavant, en déclenchant la phase communale dès la veille, dès le vendredi alors que nous n'étions pas encore confrontés au phénomène des inondations mais nous voulions être déjà tous sur le pont pour y faire face si on devait en être victime. Cela a été le cas avec une grande intensité le samedi 24. Dans la foulée, le Fédéral a déclenché sa phase avec la Province. Vous le voyez, tout cela a mis une bonne semaine avant d'être levé. Une bonne semaine durant laquelle, quasi 2 fois plus longtemps le 24 et suivant que le 14, parce que nous avons été globalement à l'échelle de notre territoire plus durement impacté par les inondations du 24 que par celles du 14. La phase de rétablissement s'est ensuite enclenchée parce qu'il ne faut pas croire qu'à partir du moment où une phase de crise est terminée, que cela veut dire que tout le monde s'en frotte les mains et que l'on ne fait plus rien. Simplement, cela signifie que les actions les plus urgentes ont été gérées et qu'il nous faut alors, avec une cellule de rétablissement qui prend le relais de la cellule de crise, continuer de rassembler les différentes disciplines, les différents services pour accompagner les actions qui doivent alors être menées mais sans que ce ne soit sous couvert de la même urgence.

Deux dates mais deux phénomènes météorologiques également très différents. On va le voir après sur les cartes. Les 14/15 juillet et pour Namur surtout le 15 juillet, nous avons été confrontés à ce que l'on appelle un phénomène de la goutte froide, dit autrement, il y a une grosse masse d'air froid qui stagne à haute altitude et qui peut stagner parfois même plusieurs jours sur une même zone géographique et entraîner à un moment donné des orages et des pluies continues. La conséquence de ce phénomène, c'est que les inondations surviennent par débordement des cours d'eau, dû à un ruissellement généralisé. Et c'est ce que nous avons connu, souvenez-vous de ces images avec la Sambre et la Meuse qui envahissaient le halage, on va y revenir, et avec certaines zones de notre territoire qui étaient déjà impactées, surtout qu'il faut se remémorer, que nous avons connu des mois de fin mai, tout le mois de juin et début juillet, qui étaient eux-mêmes particulièrement pluvieux. Le phénomène connu le 15 juillet est venu s'ajouter à des terrains qui étaient déjà gorgés d'eau par les pluies quasi incessantes depuis plusieurs semaines.

Tandis que le 24 juillet, on a été confronté à un autre phénomène qui s'appelle le "High Over Low", où là, ce qu'il se passe, c'est qu'il y a un blocage atmosphérique qui provoque alors des pluies extrêmes, très intenses, rapides et très localisées. Souvenez-vous, on a connu moins de 2 heures méga intenses le 24 juillet mais, par contre, qui étaient très orientées, on va le voir dans les cartes après, très localisées, très intenses et qui venaient s'ajouter au fait que les jours précédents, avec notamment les inondations du 15, les sols étaient eux-mêmes toujours extrêmement gorgés d'eau et que les cours d'eau n'avaient pas encore retrouvé leur

niveau normal. On a eu une succession là de problèmes.

On le voit très bien sur la carte suivante qui illustre avec des petits points jaunes/verts et des petits points rouges les phénomènes tels que nous les avons connus aux deux périodes. Au-dessus à droite, vous avez le phénomène de la mi-juillet, vous voyez que le territoire communal a été globalement impacté un peu partout avec une intensité variable, certes, mais partout. À la mi-juillet, nous avons été impactés partout mais bien moins que Beauraing, Rochefort et la province de Liège.

Tandis que, on le voit avec la deuxième carte, celle qui est en bas à droite, ce que nous avons vécu comme phénomène, plus intense limité dans le temps du 24 juillet, se fait dans le corridor central, si je puis dire, et c'est ce qui explique pourquoi ce sont notamment les zones de Vedrin, Wépion, Dave, Cognelée qui ont été plus largement impactées, le tout en plus au vu de la configuration géographique, s'écoulant jusqu'au fond de Bomel. Bomel a été là le réceptacle d'un grand nombre de difficultés.

Quand on superpose les deux cartes, vous voyez qu'en l'espace de 10 jours, on a des centaines de familles qui ont été impactées. J'ai tenté quand la gestion de crise ne mobilisait pas non-stop, parce que cela a été vraiment 24h/24 pendant 2 semaines, avec aussi l'appui des services bien entendu, l'Echevin Auspert qui m'a suppléé un moment également, on s'est retrouvé mobilisé à gauche et à droite, on a essayé d'être présent aussi au maximum sur le terrain mais quand certains citoyens m'ont dit "on n'a même pas vu le Bourgmestre chez nous, dans notre rue". Quand on rapporte cela au nombre de rues qui ont été impactées, vous le voyez sur la carte, il m'était physiquement aussi impossible de pouvoir être au seuil de chacune des portes des sinistrés. Parce que, d'abord, mon temps devait être consacré à la gestion de crise dans tous ses aspects, mais l'immensité du territoire impacté ne le permettait de toute manière physiquement pas.

Nous avons en dehors de nos propres services et des disciplines que je vous ai évoquées mobilisé tous azimuts pour gérer au mieux, au plus rapide et au plus efficace sur Namur. Plusieurs acteurs externes ont été appelés en renfort:

- la Défense qui a pu nous consacrer un peu de renfort en hommes et en équipements en l'espace de 3-4 jours seulement, et je ne lui jette pas la pierre parce qu'elle a dû surtout concentrer ses effectifs sur Verviers, Pepinster, Trooz, Liège et compagnie, Chaudfontaine;
- la Protection civile qui nous a aidé dans la mesure de ses moyens, ceux qui lui restent. On ne va pas lancer le débat sur la Protection civile aujourd'hui mais on sait bien que ses moyens humains et matériels ont été largement dégradés ces dernières années et cela s'est ressenti sur le terrain. Mais ce qu'ils ont pu faire, ils l'ont fait bien volontiers et on les en remercie;
- le Centre de Crise wallon;
- la Société Wallonne Des Eaux (SWDE) s'est posée aussi beaucoup de questions en matière de potabilité de l'eau, d'accessibilité aussi de l'eau. On y reviendra;
- ORES pour tous les problèmes électriques et de gaz qui ont découlé évidemment des inondations dans une série de cas ou d'habitations;
- INASEP qui expliquera à quels égards il a été confronté et concerné;
- la Douane s'est même proposée pour venir en renfort avec quelques effectifs policiers qui sont venus aider pour pouvoir aussi bloquer certaines voiries, déposer des barrières;
- la Région wallonne dans la diversité de ses services
- une série de prestataires privés. Ce n'était pas simple d'en trouver des disponibles parce que vous imaginez bien que comme 10 jours avant, Liège avait été très largement impacté, toutes les sociétés privées, qui étaient finalement en capacité d'offrir une aide en cas d'inondations quel que soit le type d'aide, avaient été vampirisées par la multitude des communes du Sud de la province de Namur ou de la

province de Liège qui étaient confrontées depuis 10 jours à des dégâts d'une autre ampleur encore. On a pu quand même en trouver. C'était vraiment un problème de disponibilité qui s'est posé, notamment pour pouvoir venir en renfort des aides de containers disponibles aux 4 coins du territoire et également pour aspirer plus vite, que les assurances auraient été en capacité de le faire vu qu'elles croulaient elles-mêmes sous les demandes, les caves les plus impactées avec un mélange de mazout, ce qui rendait irrespirable l'air et donc l'occupation du logement. On a concentré notre effort sur Bomel pour pouvoir venir en soutien le plus rapidement possible à ces familles afin qu'elles puissent retrouver leurs logements dès que possible;

- sans oublier les aides qui nous sont parvenues des autres Zones de Secours:
 - Wallonie picarde dans le Hainaut;
 - le Luxembourg;
 - Dinaphi;
 - l'Val de Sambre.
- également des aides pour containers qui nous ont été apportés par d'autres communes (celles qui nous sont limitrophes pour pouvoir nous aider).

Pour faire un panorama relativement général des types d'actions qui ont été entreprises, lors de la première période d'inondations, le 14/15 juillet et jours suivants, je vous fais vraiment à la grosse louche le topo de ce qui a été mis en œuvre parce que sinon, cela prendrait des heures d'explications

L'évacuation des plaisanciers. Vous vous souviendrez qu'avec la première crue, on a vu même la terrasse de la Capitainerie qui s'était décrochée et qui était emportée jusqu'à la prochaine écluse. On a donc dû intervenir pour amarrer plus largement les Namourettes pour qu'elles ne connaissent pas le même sort. L'ensemble des bateaux du Port de plaisance. J'ai dû également prendre une ordonnance de Police pour forcer à l'évacuation des plaisanciers qui, jusque-là, étaient réticents à abandonner leurs bateaux pour forcer ceux-ci à être pris en charge et qu'ils ne se retrouvent pas emportés avec un risque de décès le cas échéant.

On a également utilisé le système d'alertes SMS, ce sont 34.000 SMS qui ont été envoyés notamment à l'attention de toutes celles et ceux qui vivent à proximité du niveau parce que nous avons des indications en amont de la Meuse venant de France et également des communes de Beauraing, Rochefort et autres que l'eau allait arriver chez nous avec un niveau surélevé. On leur suggérait de quitter leurs habitations à titre préventif, non pas que nous ayons des craintes tout d'un coup que toutes les habitations soient inondées ou embarquées mais on ne voulait pas courir de risques susceptibles de mettre en danger la vie des gens. Parce que comme les pompiers l'ont rappelé, c'est toujours plus facile de demander aux gens préventivement de quitter leur habitation que de se retrouver 3 heures plus tard avec un niveau d'eau qui a augmenté, avec un débit qui est tellement puissant que peut-être il empêcherait les zodiacs de pouvoir avancer pour aller sauver des gens. On a pratiqué les mesures de précaution. Par ailleurs, les dégâts étaient tellement conséquents sur Liège qu'il n'était pas exclu qu'il y ait à un moment donné une rétention d'eau qui se fasse un peu en amont sur Namur pour soulager Liège et donc faire monter aussi de quelques dizaines de centimètres le niveau namurois.

On a été confronté aussi - cela peut paraître anecdotique mais ça ne l'est pas - à la gestion des camps de scouts. On est en plein mois de juillet, on a donc pris des contacts à la fois dans les communes du Sud de la province et de celles de Liège qui hébergeaient des camps de scouts namurois pour voir si nous ne devions pas envoyer des cars pour aller les secourir, ramener leurs effets puisque le Gouverneur prenait des arrêtés d'évacuation. On s'est aussi soucié des camps sur notre territoire namurois, d'unités qui nous venaient d'ailleurs. On a été amené à devoir porter assistance à des scouts des cantons de l'Est qui étaient complètement dépourvus et qui souhaitaient alors gagner le Nord du pays. On a mis à disposition un car mais cela nécessite de mobiliser le car, trouver le chauffeur au pied levé, leur donner de la nourriture, stocker leur matériel, les amener à destination. On a ouvert

également préventivement le centre sportif de Bouge parce que nous craignons, si des évacuations massives devaient se faire, de devoir alors trouver un lieu d'hébergement alternatif en urgence pour un grand nombre de personnes. On a évidemment fait le tour de tous les hôtels pour pouvoir savoir quelles étaient les disponibilités et si nous devions reloger 4, 5, 10 personnes. Mais s'il fallait évacuer toute une rive de Meuse par exemple, il fallait que massivement les personnes, qui éventuellement n'avaient pas de solutions immédiates dans la famille ou auprès des amis, puissent être hébergées. Il a fallu non seulement appeler le personnel (surveillants, les assistantes sociales d'encadrement), équiper logistiquement le hall sportif pour faire l'encodage de toutes les données, les croiser et en faire le suivi, amener le matériel Covid, les lits. Au final, cela n'a pas été nécessaire de l'utiliser. Il n'y a qu'un SDF qui en a profité durant toute la nuit, il a été gâté avec un surveillant qui lui était dédié. Mais nous avons prévu aussi, anticipativement, la capacité de mobilisation endéans une demi-heure du hall sportif de Belgrade et également du PARF, qui étaient des éléments complémentaires.

En termes de relogement, comme je l'ai expliqué, durant cette phase-là, on a tout anticipé mais on n'a pas été confronté à des besoins de relogement massifs ou particuliers. Ceux qui finalement ont dû être relogés, ce sont les quelques plaisanciers que j'avais fait évacuer de force avec pour l'anecdote des recherches complémentaires qui ont dû se faire parce que certains avaient des animaux de compagnie, que les hôtels n'acceptaient pas, et on a dû se tourner vers le réseau des gîtes pour voir qui acceptait avec un animal pendant plusieurs jours + la mobilisation des taxis pour pouvoir faire les transferts jusqu'au gîte concerné, les prises en charges des repas etc. Cela n'a l'air de rien mais je vous fais ici un résumé en quelques secondes de choses qui prennent des heures.

Des actions de communication régulières pour pouvoir informer la population en temps réel des mesures qui étaient prises.

La mise en place déjà de containers dans les jours qui ont suivi dans les villages et quartiers qui avaient été les plus impactés.

On a veillé à mobiliser aussi en déclenchant le PIPS (Plan d'interventions psychosociales), les aides psychologiques parce que certains avaient besoin, une fois qu'ils décompensaient d'un accompagnement psy, nous y avons veillé.

Nous avons ensuite, à cette première inondation et le choc généré par les images sur Liège notamment et sur Namur aussi, eu un flot d'initiatives généreuses qui ont vu le jour sur les réseaux sociaux, des coups de téléphones qui étaient adressés tous azimuts de gens qui voulaient bien faire, qui voulaient aider, qui voulaient donner des choses. Mais à un moment donné, cela partait dans tous les sens et il a fallu coordonner cela, l'organiser parce que sinon, on n'avait pas de logistique adéquate pour gérer ces dons ou les bénévoles ou les repas que les restaurateurs voulaient livrer. Ils nous téléphonaient en disant "à qui je peux les amener?" "quels sont les quartiers impactés?" "Quelles sont les rues vers lesquelles je dois aller?" "quels sont les types de besoins rencontrés?" Le CPAS a organisé avec des bénévoles la centralisation de tout, on a été complètement débordé. Bravo d'ailleurs pour la générosité des Namurois mais en 48h, on a dû presque lancer un appel en disant "stop, tournez-vous alors vers la Croix-Rouge qui pourra mieux que nous organiser la solidarité, surtout à l'égard des Liégeois parce que nous, au niveau de Namur, on est comblé avec tout ce que l'on a reçu".

Un guichet citoyen a été aussi ouvert dans les jours qui ont suivi pour pouvoir accompagner les gens dans leurs démarches de reconnaissance comme calamité. Je souligne d'ailleurs qu'à l'heure où nous nous parlons, seules les inondations de cette période de la mi-juillet ont été jusqu'à présent reconnues comme calamités naturelles par le Gouvernement wallon. Ce n'est pas encore le cas des inondations du 24 juillet qui ont bien plus impacté Dinant et Namur.

Des informations dont je dispose, cela devrait être fait sous peu. Le Gouvernement wallon devrait, je l'espère d'ailleurs pour tous les sinistrés du 24 juillet à Namur et ailleurs, reconnaître ces pluies intenses comme calamités naturelles, ce qui n'avait pas été le cas jusqu'à présent: débats d'experts, de statistiques etc. J'espère que cela évoluera

favorablement.

Sacs de sable, un assaut évidemment sur les sacs de sable. On a réquisitionné le personnel du service de la Jeunesse pour remplir le sable dans les sacs. Tout ce qui était disponible à la Caserne est parti en 2 temps 3 mouvements, y compris en solidarité vers Beauraing puisque Beauraing était extrêmement impacté. On a acheté par camions entiers, cela a été des semi-remorques, surtout pour la deuxième phase, de sacs de sable, je vous donnerai quelques statistiques. On s'est surtout préoccupé là de livrer d'initiative à cette période-là des sacs de sable vers les crèches et les maisons de repos qui tiraient la sonnette d'alarme parce qu'il y avait de l'eau qui s'infiltrait. On a craint à un moment donné pour le CHR aussi mais cela n'a pas été le cas. On n'a pas dû procéder heureusement à l'évacuation de l'hôpital, cela aurait été évidemment une toute autre ampleur en termes de gestion. Mais on y a été attentif vu la proximité avec la Meuse.

L'eau potable a été aussi très vite un problème mais très localisée. Il y a eu à un moment donné des problèmes de pression d'eau, certes, mais pas de potabilité sauf sur Dave. Dave a été impacté en potabilité puisque l'on était en contact permanent avec la SWDE pour savoir si d'autres zones étaient concernées. Là, très vite, on s'est organisé notamment avec les pompiers et la SWDE pour la distribution d'eau plate dans tout le village. Les gens pouvaient venir en chercher à la Caserne mais on a fait du porte par porte du village pour déposer, pendant plusieurs jours de suite, des bidons d'eau chez les particuliers. Un message a été envoyé aussi par Alert SMS à tous les Davois pour les en aviser.

Nous avons également quelques inquiétudes de dégâts des eaux en termes de stabilité des bâtiments, singulièrement rue Marcel Lecomte. Là aussi, nous avons fait appel à des experts ingénieurs en stabilité pour m'apaiser puisque s'il y a un problème, c'est au Bourgmestre que revient la tâche de prendre un arrêté d'inhabilité d'évacuation voire de démolition. Mais là, pour cette première phase, on a été assez rassuré.

Nettoyage des rues et avaloirs, évidemment, grand coup de chapeau, on y reviendra au service de la Propreté publique qui a été extrêmement mobilisée.

Balayeuses, on tournait à plein régime. On a également fait appel à des balayeuses du secteur privé, là aussi, extrêmement dur à trouver parce qu'elles étaient déjà toutes mobilisées sur Liège.

On a également pu bénéficier d'une ouverture plus large des horaires du parc à conteneurs du BEP et des interventions des services Espace Vert pour élaguer les arbres qui posaient problème, qui avaient chu à cause de la météo.

Et puis déviations routières, cela n'a l'air de rien mais beaucoup de personnel, y compris de la Police, mobilisé pour cela: mettre des barrières, mettre les lumières pour ne pas que les gens se les prennent durant la nuit.

Faire en sorte également de pouvoir rappeler les plongeurs qui étaient de garde dans les services incendie.

Dans la foulée, organiser le soutien aux déménagements de la garde médicale GAMENA, qui était aussi confrontée à des infiltrations d'eau problématiques et qui donc, pendant quelques jours, s'est établie dans le quartier St-Nicolas.

S'agissant de la deuxième phase, qui était plus problématique encore, tout ce dont je viens de vous parler a continué à se faire et s'est même amplifié. Je ne vais donc pas être redondant mais faire un petit focus sur quelques éléments complémentaires.

Au niveau des conteneurs, on a là densifié les recours au conteneurs parce que nous avons, au final, plus de 25 conteneurs qui étaient placés sur le territoire en permanence. On a mobilisé les services de la Ville: les pompiers, la protection civile, des transporteurs privés, des transporteurs bénévoles qui ont dit "nous, on a des conteneurs, on peut aider" "c'est très bien, on prend". On a mobilisé tout le monde, y compris l'Armée et des conteneurs des communes de Floreffe et de Gembloux sont venus en renfort. Avoir les conteneurs, c'est bien mais encore faut-il avoir des camions pour assurer la rotation de ceux-ci parce que parfois, à peine déposés, deux heures après plus tard, ils étaient déjà full, pas toujours

d'ailleurs pas des éléments de dégâts des eaux mais soit. Là aussi, on a dû faire appel à toute une série d'opérateurs.

Sans parler de l'évacuation des déblais situés à l'effondrement de la chaussée de Dinant auquel nous avons été confrontés et sur lequel je pourrais faire un petit focus rapide si vous le souhaitez.

Les sacs de sable, des tonnes de sacs de sable, je vais donner quelques chiffres tout à l'heure, mais là ce sont des semi-remorques entières qui ont été livrés, de manière continue pendant plusieurs jours pour venir en soutien aux familles en sachant que nous avons veillé aussi, à plusieurs reprises, à déposer des palettes de sacs de sable de manière décentralisée, dans les cœurs de villages les plus impactés (Wépion, Vedrin, Bomel, Malonne, Amée) pour faciliter la vie des gens et ne pas leur imposer de devoir à chaque fois venir jusqu'à la Caserne des pompiers à Jambes, même si c'était là que se trouvait le QG.

Nettoyage des rues, beaucoup de mobilisation pour nettoyer les graviers, la boue, fermeture de certaines voiries, balisage des effondrements, travaux d'égavage, curage des avaloirs - prioritairement dans les zones les plus impactées - plusieurs fois par jour, parfois pendant plusieurs jours, surtout sur Bomel, parce que la zone restait très concentrée de par la configuration physique des lieux et sa posture en vallée. Là aussi, on a fait appel à des sociétés privées en complément de nos services communaux pour essayer vraiment de maximaliser le soutien apporté.

Analyse de risques et de stabilité, on a fait appel à la centrale fédérale pour disposer d'expertise en ingénieur instabilité et nos propres bureaux privés namurois. On a dû faire au total 21 expertises de bâtiments sur Namur, St-Servais, Vedrin, Wépion pour lesquels on avait des craintes quant à la stabilité des murs, des habitations elles-mêmes, du sol ou des parois rocheuses. Heureusement, rien n'a nécessité une prise d'arrêté d'évacuation immédiate ou encore moins de démolition mais on continue encore aujourd'hui de rester attentif à une série d'endroits pour s'assurer qu'il n'y a pas un effet de retard avec des éléments qui seraient très problématiques.

On a ouvert l'école d'Heuvy, vous me direz "ha oui?" "pourquoi?". Simplement parce que pour soulager les familles de Bomel et Herbatte qui étaient confrontées à une situation très délicate pendant plusieurs jours, on a ouvert l'école communale la plus proche pour permettre l'organisation d'un encadrement des enfants pour que les enfants puissent être pris en charge les après-midis pendant que les parents ou les amis nettoyaient, raclaient etc. C'était vraiment un soutien aux familles.

On a veillé aussi à dépêcher au cœur du quartier le bus d'Ethias qui avait le bénéfice de pouvoir s'occuper des dossiers des citoyens quel que soit leur courtier d'assurances. Belfius est venu lui aussi avec son car dans le centre de Namur mais lui ne s'occupant que des clients Belfius mais c'est toujours cela à prendre bien entendu. On a bénéficié aussi avec Ethias qui nous a dit "on peut faire un grand barbecue repas avec les sinistrés" "à quel endroit est-ce que cela doit se faire?" On savait que la zone la plus précarisée socio-économiquement et la plus impactée était Bomel, c'est là que cela s'est organisé.

On a continué la gestion des bénévoles et des dons, y compris les équipes qui venaient de toute part de Belgique pour pouvoir donner des coups de pouce. Équipes psychosociales extrêmement mobilisée, vous devez savoir d'ailleurs que l'on a envoyé par binômes les agents assistants et assistantes sociales tant de la Ville que du CPAS directement dans les villages et quartiers et dans les rues qui avaient été les plus concernées. Vu l'immensité du territoire et des rues concernées, on n'a pas pu en envoyer partout mais là où il y avait la densité de sinistres la plus grande, les équipes ont fait du porte à porte pour pouvoir donner les infos, dire que l'on était à disposition, permettre de parler avec les gens, leur permettre de décompenser et de faire l'objet d'une prise en charge psychologique quand c'était nécessaire.

On s'est également occupé avec le CPAS et le Plan d'Intervention PsychoSociale du relogement d'une trentaine de personnes. parfois pour quelques jours, parfois pour plusieurs semaines je dois dire que toutes ces personnes ont pu à chaque fois être hébergées au frais de la Ville, c'est vrai, soit dans des gîtes, soit dans des hôtels, soit à l'auberge de jeunesse,

on a mis pas mal de personnes, et pour le 1^{er} septembre toutes les familles concernées avaient pu retrouver une situation pérenne, soit un retour dans leur habitation, soit un hébergement par les familles ou les amis, soit une prise en charge au sein d'un logement public des Sociétés de logement qui ont joué le jeu. Les 3 Sociétés de logement ont joué le jeu, il faut le souligner. À l'heure où nous nous parlons, nous n'avons pas connaissance d'une seule famille ayant un besoin urgent de prise en charge de relogement. Par contre, il y a probablement encore des familles qui restent confrontées à des difficultés liées à leur habitat avec aussi un effet retard de moisissures, des choses comme cela, et là, comme nous l'avons indiqué en distribuant porte à porte les coordonnées de tous les services, le contact direct peut continuer de se faire et quand c'est nécessaire, on reprend en charge et on reloge. Ce n'est pas une difficulté, le seul élément, c'est qu'il faut que si les personnes n'ont pas saisi l'opportunité de se manifester quand nous avons fait le porte à porte avec les assistantes sociales, quand on était dans le feu de l'action et que c'est seulement maintenant, avec un effet de décalage, que le problème survient, on n'a pas nécessairement connaissance de cela et il faut qu'elles se manifestent. Il y aura en tout cas une prise en charge et un accompagnement.

Il faut aussi rester raisonnable, on a été confronté à une personne qui refusait de réintégrer son logement tant que ce n'était pas les ouvriers de la Ville qui avaient tout rangé à sa place, dans sa propre habitation. Là, on est tombé dans l'excès inverse. On a dû expliquer à la personne qu'elle devait aussi se mobiliser et elle pouvait sans problème compter sur le soutien des agents de la Ville, des bénévoles ou de sa famille mais que ce n'était pas à la Ville et à ses agents d'aller faire le tri dans ses propres affaires et savoir ce qu'il fallait garder, pas garder, jeter, pas jeter. Là, on était dans l'excès inverse mais c'était vraiment un cas marginal. Pour le reste, tout a été pris en charge.

On a fait des appels aussi aux propriétaires puisque plusieurs sur les réseaux sociaux, notamment, se sont manifestés en disant "moi, j'ai une chambre chez moi, à tel endroit" "moi, j'ai un gîte que je peux mettre à disposition" "moi, j'ai une seconde résidence qui peut être mise à disposition" Tout cela a été géré et coordonné par le CPAS.

Une quarantaine de personnes se sont également présentées aux guichets citoyens qui ont été ouverts pendant plusieurs jours avec de l'expertise, de l'accompagnement notamment pour les dossiers au sein de l'Hôtel de Ville. On a également organisé un accueil décentralisé de soutien psychologique, d'accompagnement social et administratif aux Abattoirs de Bomel pour pouvoir être là encore au plus près du quartier, le plus sinistré et impacté. Il y a une trentaine de repas qui ont pu être servis aussi puisque certains avaient un sinistre de leur cuisine ou étaient en incapacité parce qu'il n'y avait plus d'électricité ou que sais-je de pouvoir être nourris. On a pris en charge la nourriture, de la même manière qu'on l'a fait pour les douches. Certains n'étaient plus en capacité de pouvoir prendre des douches. On a mobilisé d'abord en urgence les douches et sanitaires des ateliers d'artistes qui sont situés sur le site des Abattoirs de Bomel. Comme ceux-ci devaient être occupés, on s'est tourné vers les douches du service des Espaces verts situées un peu plus loin, au niveau des serres, rue Frères Biéva.

Enfin, pour favoriser et faciliter la vie des gens, on a eu un partenariat avec l'Armée qui a permis, grâce aussi à la bonne collaboration d'un commerçant du quartier, de placer pendant plusieurs jours un bloc douche mais pour lequel il a fallu là aussi mobiliser le personnel communal pour en garantir évidemment la gestion, la présence. Tout s'est très bien passé. Il y a eu à peu près 25 personnes qui ont bénéficié de ce mécanisme. Cela peut paraître peu par rapport à ce qui a été déployé comme énergie, équipement mais cela nous semblait être important d'y répondre. Comme je le disais tout à l'heure, on est intervenu en dépollution de mazout de manière rapide, là où les cas étaient les plus urgents. Théoriquement, ce sont les assurances qui doivent s'en charger mais il y avait des cas de figures plus problématiques que d'autres. Sans omettre la politique de dératification qui aussitôt s'est mise en œuvre dans les jours qui ont suivi.

Je parlais tout à l'heure des déchets qui ont été gérés et évacués par les containers, juste pour vous donner une indication, il y a plus de 1.000 tonnes de déchets qui ont été sur cette période évacués par les containers qui ont été placés par la Ville, aux 4 coins du territoire.

Plus de 1.000 tonnes. Pour donner un ordre de grandeur, l'an dernier, à la même période, c'est 10 tonnes de déchets qui sont habituellement évacués. On a évacué 100 X plus de déchets que d'habitude durant cette période, ce qui représente un coût global de l'ordre de 165.000 € pour l'anecdote.

On a procédé du côté du service de la Propreté publique également à l'enlèvement d'encombrants auprès de 102 ménages qui ont fait des demandes spécifiques. Parce que là où il n'y avait pas de containers qui pouvaient être placés pour répondre à un besoin de tout un quartier mais qui avaient des demandes plus spécifiques et ponctuelles sur le territoire avec parfois des personnes âgées qui ne savaient pas porter tout etc., il était possible de contacter de manière directe le service et il intervenait. Il l'a fait à 102 reprises pour des demandes individuelles et à 124 reprises, il est intervenu en sus de ses passages dans les quartiers les plus touchés pour répondre à des besoins particuliers de balayage ou de curage d'avaloirs. Tout cela représente un peu moins de 1.000 heures supplémentaires, 979 heures supplémentaires assumées par le personnel de la Propreté publique et qui va donc devoir aussi récupérer ses heures supplémentaires. Pendant les semaines, les mois qui viennent, il y aura un effet collatéral, il y aura un peu moins de mobilisation, c'est pour cela que l'on demande aussi de la compréhension parce que les Espaces verts ont été soumis au même rythme avec des ouvriers qui ont énormément d'heures à devoir récupérer. Quand on se plaint pour le moment qu'il y a un peu trop d'herbes folles à gauche et à droite, c'est vrai, parce que la météo n'a pas aidé, partout sur le territoire. Mais en sus, l'effet collatéral de l'hyper mobilisation des ressources humaines pendant la période de crise a comme effet collatéral une moindre disponibilité depuis quelques semaines et pour les prochaines semaines.

Quelques chiffres aussi:

Plus de 1.000 interventions pendant ce mois de juillet pour ces seuls deux événements d'inondations qui ont été opérées par la Zone de Secours NAGE sur notre territoire communal.

Plus de 11.000 sacs de sable ont été achetés par la Ville. Je crois que de mémoire, cela représentait 14 semi-remorques, si je m'abuse. On a quand même conservé et reconstitué du stock, on ne veut pas voir le même effet que les masques, quand on en a besoin, il n'y en a plus. Ici, il y a du stock qui a été refait. Mais c'est 11.000 sacs de sable en plus du stock qui était existant à l'époque.

J'ai parlé des containers.

Des agents Ville, il y en a 15 qui ont fait exclusivement le soutien psychosocial, ils sont allés en duo faire du porte à porte dans la ville et le territoire.

Une soixantaine, au final, de personnes qui ont été relogées à un moment donné ou à un autre de la crise, pendant une courte durée ou une plus longue, pendant quelques jours ou quelques semaines et maintenant quelques mois.

Bravo en tout cas à tous ceux qui se sont mobilisés, y compris GLN (Gestion de Logement Namur).

Rapidement sur les actions entreprises en termes de communication, vous l'aurez vu, beaucoup de communiqués de Presse, parfois plusieurs par jour, relayés également sur les réseaux sociaux pour essayer d'atteindre le plus grand nombre possible de personnes. on a utilisé également Alert SMS, des vidéos, des brochures qui ont été réalisées et distribuées, y compris en langues étrangères parce que, singulièrement, dans le quartier de Bomel, on le sait, il y a une population mixte sur le plan culturel avec une maîtrise qui est parfois plus aléatoire du français. Pour comprendre les aides qui étaient mises à disposition, les soutiens qui étaient apportés, les travailleurs sociaux avec l'aide du CAI, que je remercie et salue, et du SeTIS ont traduit en plusieurs langues, vous voyez à l'écran la langue arabe, et si je ne m'abuse, une expression russophone à titre illustratif pour faire en sorte qu'il y ait une démarche inclusive à l'égard de tous les citoyens.

Une fois la crise gérée au niveau de l'urgence, vient la phase de rétablissement, c'est l'accompagnement post-crise, si je puis dire. Énormément de services ont été mobilisés

aussi pour le nettoyage des rues, des égouts, des avaloirs et l'évacuation continue des déchets. Tout cela a continué pendant des jours, des jours et des jours.

Suivi du problème de la distribution d'eau potable à Dave, là aussi, jusqu'au retour à la normale, cela a duré longtemps.

La gestion des dons qui n'ont pas cessé.

On a également lancé un appel à la population pour qu'elle se manifeste en vue d'étayer le dossier de demande de reconnaissance comme calamités naturelles sur le territoire namurois. Si les sinistrés veulent bénéficier, surtout s'ils ne sont pas assurés, des aides qui peuvent exister du côté de la Région, il faut qu'il y ait un dossier solide qui illustre que Namur ait été impactée. On a fait appel aux citoyens.

On a suivi l'éboulement de la chaussée de Dinant. J'en dis un petit mot rapidement. Si la circulation n'est pas encore rétablie, ce n'est pas parce que l'on est fainéant et que l'on ne veut pas bouger les barrières, ce n'est pas parce que l'on n'est pas capable, c'est simplement parce que l'on est dans une situation juridico-technique très problématique. La route de la chaussée de Dinant est une voirie de la Région, c'est la Région qui a l'autorité pour rouvrir les sens de circulation et les autoriser, ce n'est pas la Ville. Ce n'est pas le Bourgmestre. Le mur qui s'est effondré est de propriété, a priori provinciale, en tout cas, le terrain qui est derrière la zone effondrée est en partie de propriété provinciale et en partie de propriété privée. Avec à travers tout cela, une canalisation de gaz ancienne, dont on doit prendre la mesure des éventuels dégâts liés à l'effondrement, des canalisations d'égouttage et d'eau sur lesquelles des interventions ont dû s'opérer également. Il y a, mais beaucoup de bonne volonté, je dois le souligner, de la Province et de la Région pour solutionner le problème au plus vite.

Il y a également des analyses de stabilité qui ont été faites par des experts et des ingénieurs pour s'assurer qu'il n'y aura pas d'éboulement qui arrivera encore une fois que l'on retire les éléments. Comment stabiliser de manière adéquate aussi le mur ? Faire un élagage des arbres ? Cela fait plusieurs semaines que l'on travaille dessus. Ne croyez pas, chers citoyens, qui êtes pris par les bouchons à ces endroits-là ou qui êtes riverains que l'on méprise cette situation. Non mais elle techniquement complexe et juridiquement également. Indépendamment de l'aspect juridique qui est relayé au second plan, tout le monde fait œuvre de bonne volonté pour qu'au plus tôt, la situation puisse être rétablie dans les deux sens et de manière sûre. Il ne faut pas rétablir la circulation et puis avoir X jours plus tard, à nouveau, un pan de mur qui s'arrache et qui crée des problèmes voire des dégâts ou décès.

Poursuite des nettoyages des rues, je l'ai déjà évoqué. Également dans les maisons en cas de fuites de mazout.

Relogement des personnes, j'ai évoqué que tous avaient pu, depuis le 1^{er} septembre, trouver une solution, soit de leur côté, soit du nôtre.

Mise en place de permanences pour accompagner les personnes dans leurs démarches. On a bénéficié là aussi du renfort de 2 agents de la Province, un référent pour la pollution des sols liée aux inondations parce qu'un élément tout pratique, par exemple, quand on avait 25 conteneurs qui plusieurs fois par jour étaient en rotation pour être vidés, à un moment donné, le BEP nous a dit "le site de Floreffe sur lequel vous venez de tout déverser, il est saturé, il n'y a plus de place". Il a fallu que l'on trouve un site alternatif où vider les déchets parce que l'on a fait aussi à côté de la Caserne mais tout s'accumulait. On a pensé mobiliser le domaine du Sart-Hulet pour aller déverser les déchets. On a dû prendre les contacts dans toute la filière de l'Armée jusqu'à la Ministre pour qu'elle donne son accord mais à la condition qu'en cas de pollution liée à ces déchets, la Ville les prenne en charge. On avait donc là pas de garantie de ce qui allait être déposé. Vous savez que les dépollutions, ce sont très vite des centaines de milliers d'euros, si pas de millions. La Région ne voulait pas les couvrir non plus. Finalement, le BEP nous a autorisé, grâce à un partenariat, à pouvoir déverser ces déchets sur une autre zone avec lequel il avait un accord. Tout cela est rentré dans l'ordre mais cela aussi, des heures et des jours de mobilisation. Merci aussi au BEP pour sa contribution.

De manière plus anecdotique, le suivi des décisions prises au niveau des transports publics et des cartes riveraines pour ceux qui étaient impactés.

Voilà le plus rapidement possible passé en revue ce qu'ont été deux semaines et demie intenses de gestion de la crise et de l'urgence. Mais évidemment, durant toutes les semaines qui ont suivi, tout le mois d'août et encore aujourd'hui, on continue, même si c'est plus discrètement, cela n'est pas moins efficacement d'accompagner toutes les familles qui ont été impactées.

Il me semblait utile, après avoir fait ce petit focus sur ce qu'a été la gestion pendant la crise, de pouvoir alors enchaîner avec Monsieur l'Echevin des Voies publiques et les experts sur le volet technique. OK, c'est très bien Monsieur le Bourgmestre ce que vous venez de nous expliquer, la manière dont la crise a été gérée sur le territoire namurois, mais maintenant, si on fait un focus sur ce territoire, quels sont les types de problèmes techniques qui ont été rencontrés? Comment ces débordements d'eau s'expliquent-ils? Quelle est la source de ces problèmes? Cela doit pouvoir être expliqué et compris pour mieux cerner alors quelles solutions adéquates doivent-être apportées après. Ce qui a été subi et techniquement les problèmes, on ne comprendra pas alors l'intérêt ou la pertinence des solutions qui vont être proposées.

Je cède la parole à l'Echevin Gennart.

M. L. Gennart, Echevin:

Merci Monsieur le Bourgmestre.

Mon intervention ce soir se scindera en 3 parties. Tout d'abord, je vais vous donner un déroulé succinct des événements ayant pour but non pas de s'apitoyer sur soi-même, ni de mettre le doigt sur les erreurs ou dysfonctionnements éventuels, mais bien d'identifier à ce jour les conditions, les paramètres avec lesquels nous allons devoir vivre ou sortir de cette crise majeure.

→ Un Powerpoint est diffusé en séance.

En première partie, le déroulé des événements.

La deuxième partie, en principe, pour donner une analyse plus technique des interventions de toutes les structures de l'Etat impliquées dans la gestion de crise, donner la parole à l'échelon Province sans pouvoir la donner malheureusement au niveau régional qui ne souhaite pas répondre à ce stade à nos questions.

En troisième partie, l'Inasep (Intercommunale Namuroise des Services Publics) lequel avec son bras armé, la SPGE (Société Publique de la Gestion de l'Eau) est en première ligne pour répondre aux questions et aux attentes citoyennes.

Enfin, en tentant de rassembler l'ensemble des données dans un canevas tourné vers l'avenir et les solutions à tenter d'apporter à un problème gigantesque qui dépassent, à ce jour, les seules capacités de la Ville de Namur, vous présenter l'ensemble des mesures prises et à prendre au niveau communal.

Je vais surtout traiter d'abord les actions à court terme, le Collège, à travers son Bourgmestre, présentera plus les actions à moyen et long terme.

Lors de notre dernier Conseil, le 30 juin, j'ai eu l'occasion de répondre aux questions posées par Messieurs Martin, Damilot et Warmoes à la suite des importants dégâts subis pendant les orages de juin, coulées de boue, de caillasse et inondations provoquées par de fortes pluies. Pluies qui sont, à ce jour, toujours considérées comme exceptionnelles parce qu'elles ont frappé sous forme d'orages intenses dans des zones très localisées.

Je voudrais d'abord rappeler ce que j'ai pu exprimer lors de notre Conseil. L'urgence climatique nous impose une prise de conscience inévitable face à des phénomènes amenés à se répéter de façon plus fréquente et plus intense. Je ne pouvais pas, à cet instant, deviner ce qui allait arriver au cours du mois suivant.

Mais revenons à notre sujet de ce soir et j'ai des explications à donner vis-à-vis des pluies, de la succession de pluies que nous avons connues. J'ai deux cartes intéressantes que vous

pouvez voir ici. La première qui vous donne le cumul de juillet 2021 et si vous voyez les axes de la Meuse et de la Sambre, on peut reconnaître que Namur est au centre et donc que les couleurs correspondent à des pluies moyennes de 200 millimètres. Il faut savoir qu'une année normale, on est à peu près à 800, 900, on est à 20 % des pluies qui tombent ce mois de juillet 2021.

La carte suivante montre la différence par rapport à la moyenne. Ici, on parle de pourcentage de différences par rapport à la moyenne des 30 dernières années de 1991 à 2020. Ici, vous pouvez voir qu'au Nord de Namur, on est à 300 % d'augmentation, au Sud à 250 %. On a reçu 2,5 à 3 fois plus de pluies que la normale. Cette situation-là est tout à fait particulière. Elle correspond au phénomène de la goutte froide que l'on vous a expliqué. Elle correspond aussi aux pluies exceptionnelles que nous avons connues, nous, le 24 et 25 juillet. Vous pouvez voir aussi sur cette carte que la région liégeoise et de Dinant ont été plus particulièrement touchées aussi.

Enfin, vous avez la carte que le Bourgmestre vous a déjà montrée, une bonne explication de la manière dont ces événements se sont passés. Les points jaunes représentent la pluie qui est tombée de manière continue et constante sur l'ensemble de Namur. Il faut savoir que l'on a eu 300 % d'augmentation mais qui faisaient suite à des terrains déjà gorgés d'eau parce que le mois de juin a aussi été de 200 % plus élevé que la moyenne des 30 dernières années. Les points rouges indiquent justement l'endroit où les orages ont été très intenses le 24 juillet.

Il faut bien faire un parallèle aussi avec ce qu'il s'est passé en 2012 avec les inondations de Bomel et Flawinne où finalement, cette bande rouge était située sur la carte, ici, un peu plus à l'Ouest. Il est difficile de prendre des conclusions sur les événements en se disant "c'est la carte d'inondations namuroises" parce qu'elle est locale, elle peut se déplacer. On ne pourra jamais dimensionner nos ouvrages, nos égouts sur base de ces situations exceptionnelles. Il n'y a rien à faire, on doit dimensionner de manière statistiquement correcte.

Je vais vous citer l'exemple que nous rappelait souvent un des Directeurs des bâtiments militaires à l'époque, c'est que quand on fait une communion dans sa maison, on a besoin de place mais personne ne dimensionne sa maison en fonction de la communion ou des deux communions qu'ils auraient pendant leur vie. Ici, c'est la même chose, on ne peut pas dimensionner tous les égouts, tous les bassins d'orage sur des pluies bicentennaires. Ce n'est pas possible, sinon, on n'aurait plus que des tuyauteries, on n'aurait plus de place pour vivre. Il faut savoir qu'il faudra faire des compromis, des aménagements, des travaux conséquents mais raisonnables aussi. Les statistiques vont probablement être revues. Les pluies de 10 ans, 20 ans, 30 ans seront probablement revues un peu plus en niveau intension mais elles ne pourront jamais atteindre des 200 ou 300 années, c'est quelque chose qui ne pourra jamais être fait.

Le but de cette réunion aujourd'hui est d'expliquer que l'on va faire son possible, on va vous expliquer ce qu'il s'est passé et dans l'avenir, on va devoir prendre les mesures les plus correctes possibles pour avoir quelque chose d'équilibré.

Avant d'aller plus loin, je souhaite laisser la parole à Monsieur Xanthoulis de la Province et puis ils feront le point sur les ruisseaux ou les canalisations principalement d'eau claire.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Monsieur Yanni Xanthoulis, Directeur en chef des Services Techniques Provinciaux, vous avez la parole.

M. Yanni Xanthoulis, Directeur en chef des Services Techniques Provinciaux:

Merci.

Tout d'abord, bonsoir à toutes et à tous. En ce qui me concerne, je vais aborder la gestion intégrée des cours d'eau; les interventions d'urgence réalisées par la Province de Namur sur nos cours d'eau et dans un dernier temps, les études et les interventions à venir.

Je vais attendre que le Powerpoint se remette en route.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Il semblerait que nous ayons à nouveau un petit problème technique.

Voilà qui est rétabli. Vous avez la parole.

M. Yanni Xanthoulis, Directeur en chef des Services Techniques Provinciaux:

→ Un Powerpoint est diffusé en séance.

Tout d'abord, en préambule, un petit mot sur le contexte des précipitations et notamment sur base l'analyse IRM. On a évoqué deux phénomènes différents. Tout d'abord, les précipitations du 13 au 13 juillet 2021 où là, l'IRM acte le caractère vraiment exceptionnel de ces précipitations sur 3 jours, 141,9 millimètres d'hauteur d'eau, ce qui veut dire 141,9 litres par m² sur 3 jours, ce qui équivaut à une période de retour supérieure à 200 ans. On entend souvent ce terme, peut-être le repréciser quand même ici. La période de retour, c'est la probabilité statistique qu'une telle pluie se reproduise à une fréquence d'une fois tous les 200 ans. C'est un phénomène météo peu fréquent - Monsieur Bourgmestre l'a évoqué, Monsieur l'Echevin également - qui est dénommé la goutte froide et il a une particularité, c'est de se développer en haute altitude, ce qui fait qu'il touche une portion du territoire très large, contrairement aux orages locaux.

La commune de Namur a été touchée, la province de Namur a été touchée, la région wallonne a été touchée, la Belgique a été touchée, nos pays voisins, limitrophes, européens également.

Le caractère global de ce phénomène, cumulé à l'intensité des pluies mais également à la saturation des sols en eau préalable avant l'événement font que, finalement, toute l'eau a ruisselé en même temps vers tous les points bas, c'est-à-dire vers tous les cours d'eau.

On a eu des phénomènes d'inondations par débordement de cours d'eau, certes, mais également des phénomènes d'inondations par ruissellement. De nombreuses habitations, de nombreux riverains ont subi ces inondations en direct de l'eau qui ruisselle sur le bassin versant ou malheureusement leur habitation était dans le chemin de ces axes de ruissellement.

En milieu urbanisé, on accentue encore un peu tout cela car la plupart des surfaces sont imperméabilisées, je pense aux toitures, aux voiries.

On a eu aussi le réseau d'égouttage qui s'est mis en charge - je pense que mon collègue Didier en parlera plus longuement pour l'Inasep par après - avec aussi des problèmes d'inondations par refoulement d'égouts, notamment dans les caves.

On a beaucoup entendu aussi la problématique des bassins d'orage, un petit mot à ce sujet-là. En tout cas, pour la province de Namur, on supervise certains bassins d'orage, tous nos bassins d'orage ont débordé. Il faut savoir que, classiquement, ces ouvrages de protection sont dimensionnés pour des périodes de retour de 20 à 50 ans. Ici, on évoque des pluies d'une période de retour de 200 ans. On a eu pas mal de coups de fil aussi au niveau de mon service en disant "il y a un problème, les bassins débordent". Justement, sur ces bassins, on met en place des ouvrages de sécurité qui s'appellent des déversoirs de sécurité. Quand le bassin se remplit, ces ouvrages sont faits pour éviter que l'eau ne passe au-dessus de la digue. Ce cas-là, c'est la pire catastrophe, c'est une rupture de la digue. Justement, le fait que les déversoirs ont fonctionné, c'est peut-être déjà un élément un peu positif à faire ressortir. Quoi qu'il en soit, ces bassins ne sont pas dimensionnés pour des périodes de retour de cet acabit.

J'aborde maintenant les précipitations du 24 juillet. Le pluviomètre du SPW à Vedrin a enregistré une hauteur d'eau de 80,8 mm, cela en une heure de temps, ce qui représente de nouveau des périodes de retour supérieures à 200 ans. Peut-être juste vous donner un comparatif: un orage que l'on va dire "classique", c'est 30 mm en deux heures. De nouveau, des pluies extrêmement intenses mais beaucoup plus localisées.

Ici, les inondations sont le résultat de la combinaison de différentes choses:

- *des niveaux de cours d'eau qui sont toujours très hauts;*

- des sols saturés qui n'absorbent plus;
- d'un ruissellement important;
- et ceci a encore été accentué, je pense notamment au Frizet et à l'Arquet, par le fait qu'il y a des portions de cours d'eau qui sont canalisées, ouvertes, sous terre si vous voulez. Ce qui fait qu'à ces endroits-là, l'eau de ruissellement des bassins versants ne sait pas rejoindre son point bas naturel: le cours d'eau. Cette eau de ruissellement est alors bien souvent interceptée par les voiries et s'engouffre dans tous les points bas: les caves, les garages en contrebas.

L'eau qui se retrouve aussi sur cette voirie est sur une surface totalement lisse, peu rugueuse. L'eau prend de la vitesse, elle prend de l'énergie et elle devient encore plus dévastatrice suite à ce phénomène d'interception par les voiries.

Aussi peut-être, historiquement - j'aborderai un peu plus loin de nouveau les cours d'eau canalisés - les cours d'eau ont été canalisés principalement parce qu'à l'époque, les eaux usées s'y déversaient. Il y avait des problèmes d'odeur etc. et on a en quelque sorte caché la misère, on s'est dit que l'on allait couvrir, on ne les verra plus.

Entre temps, l'urbanisation s'est développée et parfois, et bien trop souvent même, on est venu construire sur ces cours d'eau canalisés que l'on avait oubliés. On est venu construire dans le lit majeur du cours d'eau, le lit majeur, si vous voulez, c'est la zone de débordement naturel du cours d'eau en cas de crue. Je pense que c'est aussi un élément à mettre en avant.

Voici une vision un peu schématique de la province de Namur avec le réseau hydrographique, juste pour vous montrer un peu la densité de ce réseau sur le territoire. On peut y distinguer les voies navigables, la Meuse, la Sambre et les cours d'eau non navigables. Ces derniers sont subdivisés en différentes catégories. En province de Namur, nous sommes gestionnaires des cours d'eau non navigables de deuxième catégorie, ce qui représente un peu plus de 1.350 kilomètres sur le territoire.

On parle beaucoup de ces catégories, je vais en profiter pour une fois bien expliquer clairement comment est-ce que l'on passe d'une catégorie à l'autre. La loi, le Code l'Eau définit 3 points. Le premier qui est l'origine du cours d'eau, c'est lorsqu'en ce point, on intercepte un bassin versant de 100 ha. Le deuxième point, idem, mais le bassin versant intercepté est de 5.000 ha. Entre les deux, la limite d'anciennes communes. Vous voyez ce linéaire, différentes portions sont délimitées par certains points et chaque portion se voit attribuer un gestionnaire. Si on reprend la gauche de la dia, on est vraiment dans les têtes de bassins, on est dans ce que l'on appelle les cours d'eau non classés. Ici, on n'est pas en domaine public, on est en domaine privé et c'est le propriétaire riverain qui est tenu de gérer et d'entretenir le cours d'eau en bon père de famille.

On arrive au point classement, l'origine du cours d'eau, le bassin versant de 100 ha, là, on rentre dans ce que l'on appelle les cours d'eau non navigables et tout d'abord, les cours d'eau non navigables classés en catégorie 3 dont le gestionnaire est la commune. Ensuite, on arrive à la limite de l'ancienne commune. On est ici en 1976 avant la fusion des communes où il avait été dit que lorsque le cours d'eau quittait une commune, il passerait à une gestion supra-provinciale, ce qui était cohérent à l'époque. Après ce passage à la limite de l'ancienne commune, il devient de gestion provinciale. Enfin, lorsque le bassin a atteint 5.000 ha, il est géré par le SPW et il est en catégorie 1.

J'ai également pointé sur cette dia la petite flèche en orange. Il s'agit en fait d'un mécanisme, initié en 2017 par la Province de Namur, d'aide à l'entretien des cours d'eau communaux sur base volontaire des communes et c'est le cas de la Ville de Namur. Dans ce mécanisme, nous, Province, main dans la main avec la commune, programmons et planifions les travaux d'entretien à réaliser avec au grand bonheur des communes un financement provincial en totalité. À l'échelle du territoire, 37 communes sur 38 bénéficient aujourd'hui de ce mécanisme.

Un petit mot aussi sur la distinction entre lit mineur et lit majeur, je pense que c'est important.

En tout cas, au niveau de la loi, la loi dit que les cours d'eau non navigables sont présumés appartenir à son gestionnaire et fait partie de son domaine public. Celui-ci est délimité par le lit mineur du cours d'eau. Je vous lis la définition, c'est important de l'avoir en tête "le lit mineur, c'est la surface du territoire artificialisée ou non, occupée par les plus hautes eaux d'un cours d'eau avant débordement, comprenant le chenal ordinaire d'écoulement et les berges jusqu'à la crête de berge". En fait, le lit mineur détermine la zone d'actions du gestionnaire du cours d'eau. Nos missions légales se cantonnent à ce lit mineur-là, ce qui est finalement une partie infime du territoire. Au-delà, lorsque l'on passe dans le lit majeur du cours d'eau qui est toujours le cours d'eau, le gestionnaire de cours d'eau, la Province, la commune, n'a pas de levier pour agir via le Code de l'Eau.

Un petit mot également sur les travaux d'entretien et de petites réparations dans ce lit mineur que je viens de définir, l'article 37 du Code de l'Eau reprend une définition de ces travaux avec notamment des objectifs hydrauliques, le fait de venir optimiser l'écoulement dans le cours d'eau mais également, et cela depuis 2018, d'autres objectifs, des objectifs écologiques par exemple, avec ce que l'on appelle l'hydromorphologie des cours d'eau.

Je pense que cela sort un peu du cadre des débats des inondations, je ne vais pas détailler ce point-là mais sachez que, typiquement, c'est tout le travail mené pour réassurer la libre circulation du poisson.

Quelques exemples d'objectifs hydrauliques:

- nettoyage, curage des cours d'eau;*
- remises sur profils;*
- la collecte des débris, d'embâcles;*
- entretien de la végétation située sur les berges;*
- entretien d'installations appartenant au gestionnaire;*
- stabilisation des berges. Lorsqu'il y a une érosion telle qui pourrait générer des risques d'inondation, on intervient pour stabiliser;*
- etc.*

Tous ces travaux d'entretien sont réalisés en province de Namur, soit via nos éco-cantonniers, nous disposons de 8 ouvriers provinciaux, ce qui représente en moyenne 200 interventions par an et à titre informatif, depuis le 14 juillet, nous avons déjà répondu avec cette seule équipe à 125 interventions. Pour nous, cela représentait vraiment une charge de travail colossale en peu de temps que l'on a assumée.

Nous travaillons également via entreprises externes, via des mécaniques de marchés publics où nous élaborons des cahiers de charges spécifiques à tous des sites que nous identifions et nous détaillons pour entretien mais également via des marchés de régie. De nouveau, style des marchés publics, des cahiers de charges dans lesquels on vise des travaux urgents avec des heures de main d'œuvre, des heures de paie hydrauliques, etc.

Tous ces travaux sont réalisés sur base de nos visites de terrain, de nos constatations et de notre planification. Nous utilisons un logiciel de planification, qui est le logiciel PARIS, qui a été développé il y a quelques années par le SPW. L'avantage de cela, c'est que l'ensemble des gestionnaires wallons utilisent le même logiciel, ce qui permet d'avoir une certaine transparence entre ce que fait un gestionnaire en amont et celui qui se trouve là. Cela participe au partage d'information et ce partage d'informations, je pense que c'est un élément-clé à retenir, notamment dans la gestion de la crise, en tout cas, dans la bonne collaboration et la bonne transmission d'informations entre les pouvoirs publics, c'est un élément de bonne gestion par rapport à tout cela.

Autre élément: les points rouges. Nous avons répertorié sur l'ensemble du territoire de la province différents sites qui nécessitent une surveillance étroite, effectuée par nos hommes et tout au long de l'année. Ce sont typiquement des points sensibles des entrées de canalisations, des pièges à branches que nous avons installés justement pour prévenir les

bouchons dans les parties canalisées. Systématiquement, tout au long de l'année, nous avons un nettoyage préventif de ces points et nous intensifions cela à l'annonce de précipitations ou d'orages importants. Nous effectuons également un nettoyage après la décrue si vous voulez.

J'ai repris une petite carte avec un focus sur une partie de Namur où sont cartographiés les points rouges que je viens de vous définir et de vous décrire.

- sur le Frizet, nous avons 5 points;*
- sur l'Arquet, nous avons 12 points;*
- sur le ruisseau de Vigneroule, 1 point;*
- sur le ruisseau d'Amée à Dave, 1 point.*

J'ai repris également les dates de visites et d'entretiens de ces points, je suis remonté jusqu'à avril mais j'aurais pu remonter bien plus loin: 29/04, 30/04, 17/05, 25/05, 03/06, 04/06, 30/06, 14/07 (juste avant les événements), (pendant les événements) 15/07, 16/07, 20/07 en 2021.

Je vous ai également repris un petit exemple sur le ruisseau d'Amée à Dave où nous sommes intervenus et nous avons nettoyé au niveau de notre piège à branches, en amont du voûtement, 60 m³ d'embâcles. Voici une petite photo illustrative, à la base, c'est une vidéo mais que l'on a découpée en photo pour vous la présenter. C'est juste pour vous rendre compte de la quantité de déchets sachant qu'à cet endroit-là, en plus le cours d'eau vient d'une zone boisée, extrêmement susceptible de charrier ce type de déchets.

Une photo le lendemain, donc le 15/07, après notre passage, on peut toujours apercevoir, juste en contrebas du sapin, le piège à branches avec un niveau d'eau toujours très haut lors de cette journée.

Au niveau des interventions post-inondations, comme je vous l'ai dit, le central téléphonique a vraiment chauffé, les mails également, tous les canaux étaient bons. Face à cet afflux de demandes, nous avons dû prioriser et on s'est dit que finalement on allait intervenir sur ce que l'on considère d'urgent avec notre vision de technicien. C'était tout ce qui faisait une obstruction dans le cours d'eau et qui pourrait régénérer des problèmes en cas de pluies continues ou de nouvelles pluies. Évidemment, on a continué la surveillance de tous les points rouges que j'évoquais.

Au niveau du Frizet, nous avons opéré:

- un entretien via un de nos sous-traitants, un curage si vous voulez. Le curage, c'est un terme un peu galvaudé mais il faut comprendre le curage par le fait de venir dégager le gabarit, de lui rendre sa géométrie.*
- une intervention de nos hommes, notamment pour la remise sous gabarit entre deux voûtements, ce n'est pas très lisible sur le Powerpoint mais le petit carré jaune entre les deux carrés oranges sur la gauche, le Frizet, plutôt dans la partie aval.*
- un renforcement de berges en urgence sur la partie plutôt en amont.*

Au niveau de l'Arquet, idem, ce sont toujours ces fameux points rouges:

- et dans la partie plus en aval, un entretien de nos éco-cantonniers pour un curage en amont d'un voûtement.*

On a un point que l'on connaît bien où on a le cours d'eau qui entre dans une partie canalisée et nous avons aménagé une sorte de by-pass, c'est-à-dire que quand il y a une obstruction qui se fait, le cours d'eau est dévié, il emprunte ce chenal, ce by-pass. Nous avons opéré des trouées dans la canalisation pour permettre aux cours d'eau de revenir dans sa partie canalisée.

Des interventions sur le Landoir à Malonne, ici, une problématique un peu différente car on a beaucoup de murs, d'ouvrages, d'arcs qui ont été construits sur le cours d'eau et vu les débits que nous avons rencontrés dans le cours d'eau, il y a eu beaucoup de problèmes: des

murs arrachés, des ponts, des passerelles qui se sont retrouvées dans le cours d'eau. On a paré au plus pressé, on a retiré tout ce qui pouvait générer des obstructions. On a retrouvé aussi pas mal de charges caillouteuses dans ce cours d'eau.

Le ruisseau d'Amée, c'était la photo que je vous avais montrée avec les 60 m³: le nettoyage du piège à branches, nous en avons profité pour curer l'amont, nous avons également nettoyé l'entrée du passage sous le chemin de fer.

Au niveau du Tronquoy, des évacuations de souches menaçant d'obstruer un pont.

Je n'ai pas repris le listing complet de toutes les interventions.

En tout cas, au niveau de mes équipes, cela a vraiment été une période qui a mobilisé tout le monde. On continue. On est toujours sur le pont. On est toujours sur le terrain.

Beaucoup de questions de la part des riverains, beaucoup d'interpellations parce que je pense qu'il y avait beaucoup de désarrois et d'incompréhensions sur ce qui s'est passé, beaucoup de peur, de colère même. On a essayé tant bien que mal de pouvoir répondre par rapport à d'autres domaines de compétences, il y a beaucoup de question sur la législation, par rapport aussi aux assurances. Nous avons un peu ce rôle de relais aussi vers les personnes concernées.

Au niveau de la collaboration, j'en ai déjà touché un mot, pour moi, c'est un élément-clé. Les mécanismes d'aide à la convention, que l'on a initiés en 2017, ont vraiment amélioré les collaborations entre la Province et les différentes communes du territoire, beaucoup de solidarité.

De manière peut-être un peu plus générale, si on prend un peu de recul, peu d'embâcles sur les cours d'eau. Les débits qui ont circulé dans les cours d'eau ont fait que cela a curé naturellement les cours d'eau. On a eu des gros embâcles aux points sensibles que nous connaissons bien qui sont les points rouges. Certains tronçons comblés de cailloux et les ouvrages aussi qui se sont retrouvés dans le cours d'eau, on a dû intervenir pour les dégager.

Un petit mot, et j'en arrive tout doucement au bout, sur les portions canalisées des ruisseaux. Il faut vraiment se mettre en tête que canaliser un cours d'eau est la moins bonne chose à faire. On vient dans tous les cas aggraver le risque. Une ligne de conduite que l'on doit partager pour l'avenir, il me semble, c'est la découverte de ces cours d'eau et de pouvoir donner du lien entre le lit mineur et le lit majeur. Je sais que ce n'est pas simple parce que j'évoquais des constructions sur ces parties canalisées. Il n'y a que des effets négatifs et je les ai listés ici. Par rapport à ces canalisations, je ne vais peut-être pas tous les détailler mais il faut se rendre compte que l'on n'arrivera jamais à prévoir des canalisations suffisantes pour les pluies que l'on a rencontrées. C'est irrationnel de penser cela. Il y a bien à un moment donné où ce que l'on va mettre en place sera insuffisant.

Une petite dia sur l'avenir, au niveau de la Province de Namur, un des focus, ce sont les parties canalisées, nous allons ici lancer un marché pour justement dresser un diagnostic de toute une série de cours d'eau que nous avons identifiés comme à risque et il y en a sur Namur, je pense au Frizet, à l'Arquet, pour avoir cet état des lieux le plus précis possible, d'avoir une vision plus fine des tracés, des sections qui pourront servir à de modélisation. J'en viens aux deux points suivants qui sont corrélés, ce sont deux vallées sœurs, on va dire, le Frizet et l'Arquet. J'ai entendu dans le préambule, la Province de Namur est partie prenante par rapport à cette étude. Pour nous, la base est le centre des canalisations. Le fait d'entrevoir des solutions pour diminuer tout ce qui est risque d'inondations et dommages, la création de Zones d'Immersion Temporaire (ZIT).

On le voit d'une manière collaborative, ce n'est pas la Province de Namur, gestionnaire seule, qui va résoudre les problèmes, ce n'est pas la commune de Namur, seule dans son coin, qui va résoudre les problèmes, c'est justement si on collabore, je pense à la Région, la Ville, la Province, l'Inasep mais il y a peut-être d'autres acteurs encore.

Au niveau du ruisseau de Vigneroule, on ne l'a pas beaucoup évoqué, à Jambes, c'est un point rouge qui est surveillé aussi par nos équipes et que l'on connaît bien. Nous allons

aménager un piège à branches à cet endroit-là. Mais là, c'est une mesure temporaire parce que le vrai problème se situe au niveau de la canalisation sous voirie qui est totalement insuffisante.

Le ruisseau d'Amée, il est prévu également l'hydrocurage des 3 tuyaux qui débouchent en Meuse.

On vient de faire face à des épisodes difficiles. Je pense qu'il faut pouvoir capitaliser un petit peu tout ce que l'on a vécu, notamment toute la masse d'informations que l'on a, notamment pour une mise à jour des cartes d'inondations, qui sont un outil ultra précieux pour le décideur public, notamment en termes d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

De notre côté, on avait aussi, à la suite des premiers événements de la mi-juillet, lancé une invitation aux communes pour des rencontres. Tout cela est en train de se mettre en place. Il y a effectivement Namur mais on est à l'échelon provincial, il y a 38 communes à pouvoir aider et appuyer dans la gestion de ces inondations.

J'en ai terminé.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci à vous pour votre intervention.

C'est Monsieur Pierre Squerens, Inspecteur général pour l'Environnement et les Services Techniques de la Province.

Pardon.

Dans l'ordre, c'était vous mais je passe la parole directement à Monsieur Didier Hellin qui est Directeur général pour l'Inasep, je vous en prie.

M. D. Hellin, Directeur général – Inasep:

Merci. J'attends juste sans doute le Powerpoint pour la présentation, voilà.

Je vais commencer peut-être par un petit rappel, très bref, de ce qu'est l'Inasep, c'est une Intercommunale, une association de l'ensemble des communes de la province de Namur, qui a visé à rationaliser un certain nombre de services dont la gestion des eaux usées, bien entendu, à une époque, dans les années 70, où c'était encore une responsabilité communale et progressivement, au vu des enjeux, la Région avec la Société Publique de Gestion de l'Eau (SPGE) a pris en main le financement, la coordination du secteur à l'échelle wallonne. Mais l'Inasep, aujourd'hui, c'est vraiment l'organisme d'assainissement agréé par la Région wallonne pour l'assainissement des eaux usées hors égouttage, qui reste une compétence communale, parfois partagée pour l'égouttage prioritaire avec la SPGE mais avec l'assistance d'un bureau d'études, notamment celui de l'Inasep, dans le cadre des travaux d'égouttage qui sont réalisés.

La gestion des eaux usées, c'est donc pour l'Inasep la gestion des collecteurs. Qu'est-ce qu'un collecteur? C'est finalement un plus gros tuyau qui a pour objectif de collecter les eaux qui sont ramenées par les égouts dans une commune et donc le collecteur est un très gros tuyau avec une certaine capacité qui doit amener toutes ces eaux usées vers une installation soit de pompage et puis vers la station d'épuration.

C'est aussi bien sûr des pompages, vous verrez qu'à Namur, il y en a un certain nombre vu la complexité du réseau de Namur, qui est une ville ancienne, il a fallu partir du terrain pour résoudre le problème de la collecte des eaux usées qui, comme cela était indiqué, étaient souvent dirigées à une certaine époque vers les cours d'eau et il n'y avait pas de station d'épuration. Pour rappel, la station d'épuration de Namur, je pense que son inauguration date aux environs de 2010, il a fallu du temps pour arriver au résultat de l'épuration des eaux usées de la ville de Namur.

Cela veut dire aussi que nous ne sommes pas en charge des eaux de ruissellement, des eaux pluviales, c'est un domaine tout à fait à part et notre objectif doit être d'ailleurs d'éviter que des eaux pluviales, des eaux de ruissellement finissent dans notre réseau, tout simplement parce qu'il faut une concentration des eaux usées pour que l'épuration se fasse bien et surtout pour que nos tuyaux puissent assumer cette collecte et amener au traitement

des eaux usées. Il serait tout à fait contreproductif de récolter les eaux pluviales dans nos collecteurs et dans nos stations. C'est la théorie. Dans la pratique, ce n'est pas toujours aussi évident. Les égouts ramènent une partie d'eau pluviale et notamment sur Namur, on a parlé beaucoup de grands trous qui ont été créés à l'époque de l'assainissement de la Ville de Namur, ce sont des grands pompages qui se sont mis en place, des vortex, des grandes centrifugeuses qui font parfois 20m de profondeur. À côté du Brico à Jambes, il y a une station de pompage qui fait plus de 20m de profondeur avec des énormes pompes et qui vise à gérer cet afflux d'eau de pluie à certaines périodes dans une certaine mesure. On a aussi des vannes de Meuse qui permettent de relâcher les eaux quand il y a trop de problèmes pour éviter les inondations qui pourraient être causées par notre réseau de collecte des eaux usées.

C'est vraiment un élément important, il y a une très étroite collaboration évidemment avec les différents acteurs qui sont évoqués (Province, Ville, Région wallonne) pour gérer tous ces aspects pour ce qui nous concerne pour les eaux usées.

Nous avons bien sûr un bureau d'études compétent en matière d'étude hydraulique, ce sont des simulations qui sont faites sur les réseaux pour voir où sont les points faibles et quelles solutions on peut apporter dans la mesure du possible pour réduire les conséquences des fortes pluies sur ces réseaux qui sont modélisés. Cela a aussi été précisé sur des périodes de retour de 30 ans aujourd'hui, sur base de modèles de logiciels qui, eux-mêmes, s'inspirent de toutes les statistiques des années antérieures et c'est revu tous les 20 ans. On travaille aujourd'hui sur des modèles de 2005 qui seront bientôt revus et quand on a conçu des ouvrages en 2000, c'était sur des modèles qui dataient de 1985. Tout cela suit l'évolution et les changements climatiques ont un impact sur cette modélisation.

Nous sommes partenaires des 38 communes associées qui font l'ensemble de la province de Namur et nous avons d'autres associés pour d'autres métiers puisque nous faisons aussi un bureau d'études général et nous avons aussi de la production de distribution d'eau dans le Sud de la province.

Pour rappel, la partie exploitation de tout cet assainissement des eaux usées représente 85,7 équivalents temps plein aujourd'hui pour un effectif normal de 90 équivalents temps plein. Ce sont des ingénieurs, beaucoup d'électromécaniciens, des techniciens spécialisés qui interviennent au quotidien dans l'entretien, la surveillance du réseau, souvent dans des métiers difficiles, insalubres. Exemple: des lingettes que l'on rejette dans les toilettes a été donné en exemple, cela vient colmater nos réseaux, cela pose des problèmes de bon flux des eaux et il faut intervenir à la main encore actuellement pour enlever. On incite aussi les citoyens à être très attentifs à ce qu'ils rejettent dans les eaux usées pour éviter des problèmes en aval évidemment.

Il y a 106 stations d'épurations sur la province de Namur, c'est quand même le quart des stations de Wallonie, ce n'est pas rien. Ce sont souvent de petites stations, une grosse, celle de Namur. Ce sont 326 pompages et ces pompages, comme on l'a indiqué pour les vortex, sont parfois de véritables stations de traitement, c'est une complexité de gestion. Ce sont aussi 465 kilomètres de collecteurs qui ramènent des milliers de kilomètres d'égouts derrière.

La capacité épuratoire totale en province de Namur, c'est 431.000 équivalents habitants. Qu'est-ce qu'un équivalent habitant? C'est une modélisation de ce que représente la pollution moyenne de la population en intégrant aussi des acteurs économiques qui se rejettent dans les stations d'épuration, cela représente 87 % de la population totale. Il y a une partie de la population qui sera en assainissement individuel dans les petites zones rurales et cela représente +/- 10 % de la population namuroise.

Cela représente un traitement de 46 millions de m³ d'eau. On m'a posé la question de savoir ce que cela représentait, vous multipliez par 1000 pour avoir les quantités d'eau que cela représente, c'est très significatif et cela varie en fonction des années, cette année-ci, évidemment, nous traiterons beaucoup d'eaux usées parce qu'il y a une part d'eaux pluviales qui viennent rejoindre ces eaux usées.

Un élément important aussi, c'est que 88 % des boues générées par le traitement des eaux usées – puisqu'il y a beaucoup de boues générées par ce traitement des eaux usées – sont

valorisées en agriculture moyennant des règles extrêmement strictes de contrôle, d'analyse pour faire en sorte qu'il n'y ait pas de contaminations des terres agricoles et de la chaîne alimentaire. Vous verrez que pendant les inondations, cela a eu un impact puisque la valorisation agricole a dû être arrêtée.

Le budget que cela représente en exploitation, ce sont près de 15 millions d'euros en moyenne, c'était 14.456.000 € en 2020, tout simplement parce qu'il y a eu un ralentissement lié au Covid-19, la sécheresse que l'on a connue l'année dernière, ce qui ne fut pas le cas et ne sera pas le cas cette année. Il y a une réduction ou pas des volumes d'eaux traitées, une réduction des coûts d'entretien que l'on essaie d'amener pour faire en sorte que ces coûts impactent le moins possible le coût-vérité de l'eau dans sa partie assainissement puisqu'il y a un objectif de contrôler le prix payé par les citoyens en matière d'eau. Sachez que le prix payé, c'est l'exact reflet des coûts, il n'y a pas de bénéfice sur la filière, c'est un service public, c'est évidemment important puisque l'eau est une ressource essentielle et le prix reste raisonnable.

L'agglomération de Namur, c'est le principal réseau de collecteurs et la plus grosse station d'épuration de la province, c'est quand même de l'ordre de 140 millions d'euros qui ont été investis dont la plus grande partie, ce sont les collecteurs que l'on ne voit plus aujourd'hui, les pompages non plus. Ce sont des taxes, ce sont des endroits que l'on ne voit plus vraiment mais qui nécessitent une grosse gestion. Et la station d'épuration a représenté une part plus réduite et on investit toujours d'ailleurs aujourd'hui dans la complétude de ce réseau progressivement de l'agglomération de Namur, il y a 40 kilomètres +/- de réseau de collecteurs, 50 pompages vortex et une capacité épuratoire de 93.000-94.000 équivalents habitants.

Il faut distinguer 2 phases: les inondations du 14-15-16 juillet et puis l'épisode du 24 juillet pour ce qui concerne aussi l'Inasep. Le gros impact pour nous, à l'échelle de la province du territoire de la ville de Namur, cela a été évidemment les 14-15-16 juillet, je vais y revenir brièvement, et l'impact plus limité, c'est-à-dire que cela a concerné 2-3 installations sur le Frizet, c'est bien sûr le 24 juillet mais il y a des réponses à apporter aussi parce que l'on tire profit d'événements exceptionnels de ce type-là (rappel de la récurrence de 200 ans) pour essayer de corriger certains petits aspects que l'on peut corriger, que la modélisation n'a pas pu approcher de manière à réduire l'impact dans la mesure du possible sur les habitants et sur la population.

Pour savoir, à l'échelle de la Wallonie, 170 installations (pompages, stations d'épuration, collecteurs) ont été touchées en Wallonie. Nous en avons eu 47. Nous sommes premiers avec l'AIDE, qui est l'équivalent de l'Inasep pour la province de Liège, il y a quand même eu un impact significatif sur nos installations et en particulier Houyet, Rochefort qui a été très fortement impacté. La station d'épuration qui est grosse aussi, elle a 25.000 équivalents habitants, a été inondée sous 2m40 d'eau, elle avait été conçue pour les inondations mais pas à ce point-là. On a dû véritablement rattraper l'outil parce que la Lomme est un cours d'eau très intéressant sur le plan écologique et il fallait à tout prix refaire fonctionner cette station pour éviter qu'elle n'impacte trop, on a pu la refaire fonctionner au moment où la Lomme a retrouvé son cours normal, ce qui était l'élément essentiel. Sur Namur, on a eu 15 installations qui ont été touchées, pas spécialement la station d'épuration de Namur qui est très bien conçue, mais plutôt des stations de pompage avec derrière les collecteurs bien entendu.

On a pris une décision qui n'était pas facile quand on a vu arriver les événements des inondations, c'est évidemment de dire "qu'est-ce que l'on fait?". Il faut savoir que dans ces périodes-là, les eaux pluviales charrient beaucoup de limons, beaucoup de terres et ces éléments-là pour les collecteurs, cela peut aller, mais pour les stations d'épuration, cela peut être très désastreux. Pourquoi? Ce sont des milieux vivants qui détestent les limons. Les bactéries qui travaillent pour nous tous, on devait absolument les préserver pour préserver la capacité épuratoire de la station pour faire en sorte que quand la Meuse retrouvait un débit normal, je crois qu'il a été bien plus important que la normale, à cette occasion-là, l'impact des eaux usées soit maîtrisé. On a pris la décision sur toute la province d'arrêter les stations d'épuration, de les mettre en veille. Cela ne veut pas dire que les collecteurs n'ont pas

continué à fonctionner, eux ont continué à fonctionner de manière à évacuer les eaux dans les cours d'eau mais en aval, puisque l'on est toujours en aval d'une agglomération, de manière à rejeter cette pollution à un moment où de toute façon, les cours d'eau étaient tellement en débit que l'impact de cette pollution était réduit. Il y a eu d'autres conséquences avec le mazout et avec toute une série de situations que l'on a rencontrées au travers de ces inondations.

On les a relancées après l'épisode d'inondations et on a pu relancer rapidement dans la mesure du possible. On a aussi arrêté la valorisation agricole, on a eu des craintes avec les hydrocarbures, avec un moment une analyse qui détectait du PCB puis finalement, c'était une erreur d'analyse. On a repris le 31 août la valorisation agricole après que tous les éléments d'analyse nous ont confortés dans la bonne qualité de ces boues pour la valorisation agricole.

C'est quoi les impacts?

À différents niveaux, ce sont évidemment les collecteurs qui sont impactés par les limons. Les pompages qui sont endommagés, cela a été un élément sur Namur important, le pompage qui se trouve à la pointe du Grognon a été fortement impacté par les inondations de la Meuse. On a eu aussi beaucoup de dégâts sur les tableaux et les installations électriques et électromécaniques parce que le niveau d'eau a été tel qu'il a endommagé ces parties qui sont pourtant prévues dans une certaine mesure pour les inondations. Des surpresseurs qui interviennent, les pompes à remplacer, les véhicules hors d'usage, les camions, toute une série d'équipements qui ont été impactés.

Sur le territoire de la ville de Namur, 15 installations sur 50, vous avez la liste-là, je ne vais pas la citer. Il y a des stations de pompage, des vortex, le vortex du Grognon où les agents sont très rapidement intervenus dès le 20 juillet sur toutes les installations. On a priorisé les interventions de manière à prendre en charge les installations les plus sensibles. Le pompage du vortex, c'est 20.000 équivalents habitants, c'est le quart des eaux usées qui arrive à la station d'épuration de Namur. Il y avait une priorité par rapport à des plus petits pompages. Aujourd'hui, je peux vous dire que seule une infime partie des eaux usées ne sont pas très traitées, cela représente 560 équivalents habitants sur les 94.000. On maîtrise bien les choses. Les pompages fonctionnent en mode partiel mais on a des pompes de réserve. On n'a pas de réserve mais on remplace tous ces équipements en urgence et progressivement, on retrouve un fonctionnement normal. Mais l'épuration de la ville de Namur, la collecte des eaux usées est assurée et n'a jamais cessé pendant la période des inondations, en tout cas, la collecte et l'évacuation des eaux usées.

Aujourd'hui, une seule station ne fonctionne pas en province de Namur, c'est la station d'épuration d'Houyet puisqu'Houyet a été une commune aussi touchée localement. Là, ce sont 1.000 équivalents habitants, c'est un impact faible, on interviendra bien sûr dans la mesure du possible en fonction de ces priorités.

Voilà la situation aujourd'hui.

L'image, c'est bien sûr le vortex du Grognon, si vous passez par là, vous verrez que ce n'est qu'un espace plat avec beaucoup de chambres de visite mais il y a eu des interventions qui doivent se faire en plus avec des règles de sécurité puisque l'on a une profondeur très importante pour les agents. Il était complètement inondé. Sur la photo, on ne voit pas bien mais c'était totalement inondé et par capillarité, les installations électriques ont été endommagées. Il a fallu sécher tout cela pour refaire fonctionner le signal. Il y a un système de désodorisation qui est en cours de traitement aussi pour éviter des odeurs et des problèmes d'odeur puisque quand on a mis en place le vortex, on a visé à résoudre aussi des problèmes au niveau des rues avoisinantes qui avaient des problèmes d'odeur mais que l'on a géré cette problématique des odeurs.

J'ai fait le point de vue par rapport aux inondations du 14-15-16 juillet, il y a eu évidemment l'impact du 24 juillet. La question s'est posée sur le Houyoux. Est-ce que l'on a eu une influence ou pas? Est-ce que nos installations étaient concernées? Le Houyoux étant de responsabilité régionale. Nous avons évidemment une collaboration étroite avec eux, il faut savoir que le Houyoux canalisé, au moment où il a fallu faire l'assainissement de la ville de

Namur, il y a eu toute la question de la voûte, de comment gérer toute cette problématique et l'Inasep, à ce moment-là, était à la SPGE et a pris en charge la réfection de cette partie du Houyoux et il a fallu y mettre la collecte des eaux usées.

C'est quoi?

Ce sont les deux tuyaux, que vous voyez sur la photo, sur le côté et des connections avec les réseaux qui doivent être collectés pour le collecteur et ramener cela à la station d'épuration. Après vérification, il faut savoir qu'au mois de juin, Inasep était passé dans la partie canalisée et avait constaté des embâcles et des obstacles, avait prévenu le SPW qui était intervenu. Il avait été nettoyé et il y a vraiment eu un travail, il n'y avait pas de problème d'accumulation d'obstacles dans le Houyoux. Nos installations n'ont pas été concernées, en tout cas, n'ont pas joué un rôle mais elles ont été impactées. Les manchons des collecteurs ont été arrachés car on retrouve des caddies qui sont emportés et on doit réparer évidemment ces connexions du collecteur et on s'y attache aujourd'hui.

Il y a un autre angle, on parle du Frizet et la zone de Vedrin, il faut bien reconnaître la complexité de l'assainissement des eaux usées à Vedrin qui a fait l'objet d'études en son temps lors de l'équipement de cette zone et de la collecte des eaux usées avec même des problématiques de terrain qui ont conduit à devoir dévier le collecteur initialement prévu. On a rappelé le caractère exceptionnel de l'épisode orageux. On a là des gestions à la fois d'eaux pluviales, d'eaux de ruisseaux, de cours d'eau et d'égouts et tout cela se rejoint parce que l'on a dû tenir compte du terrain. Ce caractère exceptionnel ne pouvait pas être assumé par ce réseau-là et rien ne pourra jamais l'assumer mais on peut y apporter l'enseignement, capitaliser sur ce qu'il s'est passé pour apporter quelques corrections et on va le voir très vite ici.

Il y a un état des lieux sur les opérations qui est en cours. Les objectifs poursuivis par la Province, l'Inasep et la Ville sont évidemment de faire le constat des impacts de cet événement sur nos ouvrages, de faire des aménagements et des solutions pour réduire, comme je l'ai indiqué, autant que faire se peut, les conséquences.

On a modélisé ici sur une carte, ce sont les équipes techniques qui l'on fait, les problématiques qui ont été rencontrées, c'est rue de la Sitrée, rue Joseph Mathieu et rue Delcarte. On a pu pointer du doigt ce qui s'est produit et en fonction de cela, apporter un certain nombre de mesures très rapides pour pouvoir apporter des corrections, le cas échéant, définir des études qui doivent être menées pour mieux modéliser ce réseau avec le débordement qui a pu se produire au niveau du Frizet.

Qu'est-ce qui a été réalisé?

Il y a une étude hydrologique qui a été proposée pour l'analyse de l'ensemble du collecteur, on a cadastré l'ensemble de nos collecteurs, on a le cadastre de tout notre réseau d'assainissement mais les connexions et tous les éléments qui interviennent doivent être étudiés. Il y a une pré-étude d'analyse hydraulique qui a été localisée sur la zone de la rue de la Sitrée et une endoscopie a eu lieu sur le tuyau de trop-plein du déversoir rue François Lorge mais un renforcement bloquait la progression de la caméra, il y a un regard qui a été réalisé par la Ville à cet endroit-là. Mais, ce n'est pas évident parce qu'il y a des câbles qui existent et on doit pouvoir avancer prudemment dans cette localisation. Il y a vraiment eu des réunions de collaborations entre l'Inasep, la Province et la Ville.

Il y a eu une modification qui a été opérée sur la chambre de visite avec la création d'un trop-plein sur cette chambre de visite en face du numéro 18 qui est le pertuis du Frizet ainsi que la connexion du déversoir d'orage ont été inspectés en partie comme je l'ai indiqué.

On a créé aussi un trop-plein sur le collecteur, vous avez la chambre de visite, un trop-plein qui permet de relier ce collecteur au Frizet de manière à ce que, si le collecteur déborde à cause des eaux de ruissellement, l'on puisse le rabattre sur le Frizet. Mais attention, que si le Frizet monte beaucoup trop, cela peut avoir l'effet inverse. Ce sont des limites techniques que nous ne pouvons évidemment pas résoudre dans des circonstances comme celles qui sont intervenues le 24 juillet.

Il y a une inspection caméra qui a été réalisée sur une partie du tuyau communal de trop-

plein due à un déversoir d'orage rue Lorge et il y a encore une portion qui va jusqu'au Frizet et qui mérite évidemment une investigation plus approfondie, c'est ce qui a été proposé pour la période à venir.

Il y a eu aussi la problématique d'une inondation de la parcelle privée en bordure du Frizet et du collecteur avec, entourée en bleu, une chambre de visite sur laquelle nous avons réalisé une étude de pré-analyse hydraulique. Il y a eu aussi des contacts qui ont été établis avec les riverains et au travers des observations des terrains et des observations des modèles, on a défini la rehausse d'une chambre de visite qui a été faite par Inasep. La Province le confirmera, des travaux ont été réalisés au niveau d'une diguette et la mise à gabarit locale du lit du ruisseau. Vous voyez un peu ce que la modélisation peut amener. On a défini l'endroit où on pouvait rehausser la chambre de visite, cela va faire remonter le risque. On doit pouvoir analyser tous les impacts des aménagements que nous faisons.

Je pense que cela a été fait avec l'accord d'ailleurs des personnes concernées, vous voyez de manière visuelle la rehausse qui a été réalisée et qui permet d'éviter sans doute un débordement dans certaines circonstances ou en tout cas un débordement trop important.

En conclusion, j'ai envie de dire que nous oeuvrons à une remise en état complète de nos installations mais aussi à apporter des solutions, à faire des aménagements là où c'est possible sur base de l'expérience de ces événements exceptionnels pour tenter de réduire, dans la mesure du possible, certains impacts de ce type d'événement et ce, en collaboration avec les acteurs concernés. Je pense que cela mérite aussi d'être souligné. Nous sommes véritablement main dans la main pour apporter des solutions.

Je vous remercie de votre attention.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci aussi à vous Monsieur Hellin.

Je rends la parole à Monsieur l'Echevin Luc Gennart. Je vous en prie.

M. L. Gennart, Echevin:

Merci Madame la Présidente.

Avec ces deux présentations, tout cela nous amène à nous interroger sur notre façon de répondre à ces nouveaux défis.

En guise de préambule, je vous rappellerai simplement les commentaires que j'ai pu faire lors de notre dernier Conseil du 30 juin. Les inondations que nous connaissons pour le moment ne peuvent être traitées et simplement au cas par cas. Je dirais, comme nous l'avons fait jusqu'à ce jour sans vision d'ensemble d'un problème qui est destiné à se répéter de plus en plus rapidement dans le temps.

Notre réseau de collecte des eaux usées et pluviales ne répond plus à ces épisodes climatiques classifiés encore d'exceptionnels, j'en suis persuadé, devrait augmenter. Répondre à ce défi exige une approche holistique de ce problème multifactoriel d'absorption et d'écoulement des eaux de ruissellement. Pour le dire autrement, il ne suffit pas simplement d'augmenter la section d'un tuyau d'égout ou de la taille d'un avaloir pour résoudre ce problème.

Dans les années d'après-guerre, le tout-à-l'égout était la règle et l'urbanisation s'est fort étendue. Des lotissements ont été autorisés sans trop de tracasserie administrative et l'égouttage n'était pas toujours traité en adéquation avec la nouvelle urbanisation. Les eaux sales et de pluie étaient mélangées et souvent récoltées par les fossés.

Le constat est là, la ville est ancienne et hérite d'une situation complexe et peu connue de l'administration, aggravée par le fait qu'elle se situe au fond d'une cuvette géographique.

Après cette introduction, je vais vous rappeler, vous redonner les missions que le service Technique Voirie fait, comme l'a pu exprimer Monsieur Xanthoulis au niveau de la Province. Au niveau de la gestion des eaux ou l'égouttage, on a d'abord le suivi des interpellations citoyennes ou des problèmes constatés. Il faut savoir qu'il y a de très nombreuses demandes mais il faut les suivre, il faut les enregistrer en assurant le suivi. Vous savez qu'à la Ville, on a

un système de suivi qui est à 20.000 ou 30.000 demandes d'interventions depuis que cela existe. Le service Voirie en est un des plus grands fournisseurs et un des plus grands utilisateurs.

Ce n'est pas tout d'interpeller, il faut encore faire les investigations et recherches de solutions par les agents techniques. Les investigations, ce n'est pas simplement ramasser un papier, c'est faire le test technique de ce qu'il se passe réellement. Il faut parfois mettre du colorant, parfois faire des investigations avec des caméras. Les égouts, ils sont souvent enterrés et difficiles d'accès et donc, ce n'est pas simplement en ouvrant une trappe que l'on voit ce qu'il y a en-dessous.

Il faut aussi passer par du curage parce que, parfois, on ne sait même pas inspecter car les canalisations sont bouchées. Il faut faire le curage et faire des inspections caméra soit avec notre petit matériel (je vous montrerai tantôt ce dont on dispose) soit par une entreprise quand le matériel est plus lourd. Il est inutile aussi que la Ville s'équipe de matériels lourds parce que le curage des canalisations et les inspections sont à faire régulièrement avec des petits appareils et de temps en temps, on doit faire appel à du matériel plus lourd.

Une opération importante que l'on fait depuis plusieurs années maintenant, c'est le traitement biologique des égouts. Ce sont des bactéries qui sont injectées à différents endroits des canalisations et qui permettent de dissoudre, de digérer les matières organiques et de traiter ces eaux. Typiquement, à Jambes, vous savez que la Meuse n'a pas toujours eu son niveau et que les voûtes étaient relativement basses par rapport au niveau actuel, ce qui fait qu'il y a moins de débit lorsqu'il n'y a pas de pluie et qui a une sédimentation importante de ces grandes canalisations. Si on ne passe pas par des moyens autres, on a un envasement, un encombrement de ces tuyaux qui fait que cela ne fonctionne pas. Le traitement biologique doit être assuré de manière très régulière et il continue à s'étendre dans la plupart des canalisations namuroises.

On l'a déjà traité en partie mais l'entretien des ruisseaux de 3^{ème} catégorie revient en responsabilité à la commune mais il se fait avec l'aide de la Province mais cela nécessite aussi par le service Technique d'avoir une connaissance de ce réseau et d'organiser les réunions nécessaires pour pouvoir assurer cet entretien.

On a le curage des fossés qui est notre responsabilité, la désobstruction de têtes d'aqueducs, les canalisations, quand il y a de l'eau qui coule, il y a parfois des papiers, des bouts de bois, des branches, des feuilles qui arrivent, là où il y a des réunions d'eau, il faut pouvoir désobstruer et dégager les canalisations.

Il y a un nouveau lotissement, il faut aller inspecter pour être certain que les canalisations ont été conçues comme le plan le prévoyait (Plan As Built). Des inspections de caméra peuvent être faites parce que l'on n'a pas toujours un agent qui est là pour vérifier comment l'entreprise a travaillé. Quand on construit un égout, en général, on le rebouche assez vite car cela ne sert à rien de le laisser ouvert pendant des semaines et on ne sait pas envoyer un contrôleur à chaque endroit. Cette réception de nouveaux lotissements, cela prend aussi un certain temps, cela se fait par après avec des caméras.

Il y a les interventions ponctuelles et urgentes de réparation d'égouts. L'égout, cela peut s'user, cela peut s'affaiblir. Je vais vous montrer quelques photos qui sont assez illustratives. Cela se fait soit en interne, quand ce sont de petites réparations. Quand c'est un petit peu plus lourds, il y a différentes techniques qui sont mises en œuvre et on fait appel à des spécialistes dans le domaine privé pour nous aider en la matière.

On a les mises à niveau de trapillons car ils peuvent être tassés, ils peuvent se casser.

On a des reprofilages de filets d'eau, même chose, quand des camions, des bus passent sur nos filets d'eau, cela les détruit, il faut remplacer les avaloirs et faire ce genre d'interventions.

Je veux vous rappeler aussi comment fonctionnent les grandes voiries. Je l'ai déjà souvent dit mais les voiries régionales, c'est environ 130 km, elles sont pourvues de bassins d'orage qui temporisent les eaux de ruissellement parce que les voiries régionales, sur la commune de Namur, ce sont environ 1,5 millions de m², donc 1,5 km². Vous savez que la commune de Namur, c'est un peu plus de 170 km². Pour vous faire une idée, vous pouvez que c'est un

tout petit pourcent. Ces eaux sur ces autoroutes représentent vite des quantités importantes. Ces égouts sont de la responsabilité du gestionnaire de la voirie et ils doivent évacuer ces eaux de ruissellement au travers de bassins tampons vers les cours d'eau.

Au niveau des voiries communales, on a 3 millions de m², par rapport aux 170, cela fait que les 4,5 millions de m² représentent un peu moins de 3 % de surfaces revêtues qui récoltent les eaux qui tombent sur ces voiries.

Les égouts le long des voiries sont dimensionnés pour recevoir les eaux de ruissellement des voiries et les égouts de la commune sont prévus pour récupérer les eaux usées des habitants, pas les eaux de ruissellement qui sont là dans les champs, qui sont collectées par les toits, par les piscines, etc. Les stations d'épuration sont conçues pour recevoir ces eaux sales et les eaux récoltées sur les voies publiques de la commune.

En principe, pour les nouvelles habitations – c'est efficace depuis le 1^{er} janvier 2018, le Code de l'Eau l'impose – doivent infiltrer les eaux claires dans leur parcelle et il n'est pas question qu'elles soient envoyées dans l'égout. Le problème, autrement, c'est que ces eaux sont rapidement envoyées vers la Meuse qui peut alors, beaucoup plus facilement, déborder. L'infiltration permet de remonter la nappe phréatique, de pouvoir infiltrer les couches et produire de l'eau douce et potable dans les couches profondes et permet d'avoir un cycle beaucoup plus vertueux des eaux de pluie.

Malheureusement, les anciennes constructions rejettent toute leurs eaux vers l'égout lorsqu'il y en a un parce qu'il n'y en a pas partout. C'est une solution qui devrait être corrigée à long terme. C'est un fait, c'est une existence.

Enfin, les voiries publiques sur fonds privés sont parfois équipées d'égouts, pas toujours, ce n'est pas une problématique négligeable non plus, on est à 10 % du réseau communal qui est concerné par cela. Le traitement de ces eaux-là peut parfois poser d'autres problèmes.

En parallèle à cela, je comptais vous mettre une image, complémentaire à celle qui vous a été montrée par la Province, qui indique la situation de ces différentes catégories de cours d'eau navigables ou non. Bien sûr, en mauve, vous avez les cours d'eau navigables qui sont la Meuse et la Sambre. Le seul ruisseau de catégorie 1 que nous avons, c'est le Houyoux qui prend sa source pratiquement à la frontière avec la commune d'à côté et qui aboutit à la Meuse qui rassemble donc les eaux du Frizet et de l'Arquet. En vert foncé, vous avez des ruisseaux de 2^{ème} catégorie, et ce qui est important à noter, ce sont les distances, les dimensions de ces ruisseaux. Le ruisseau le Houyoux en 1^{ère} catégorie fait une longueur de 9 km, les ruisseaux de 2^{ème} catégorie en font un total de 52 km, les ruisseaux de 3^{ème} catégorie, qui sont à charge de la commune, n'en font que 26 km, donc la moitié de ce que sont les ruisseaux de 2^{ème} catégorie. Ils sont représentés ici en vert plus clair. C'est important d'avoir ce dimensionnement. La Province a décidé de les reprendre mais ce n'est finalement que la moitié de ce que représentent ces ruisseaux provinciaux.

En revanche, ce qui est assez délicat, c'est tout ce qui est en noir, ce sont les ruisseaux qui sont considérés comme non classés, cela veut dire qu'ils sont dans un bassin versant originaire dont le bassin est en principe de moins de 100 hectares, de moins d'un km², et là, ils sont de la responsabilité de ceux qui y résident. Lorsqu'il passe dans un domaine privé, c'est à ce privé qui a son jardin qui doit entretenir ce ruisseau. Manifestement, cela a posé quelques problèmes lors de la crise que nous venons de connaître.

Ordre de grandeur, c'est quand même important: 66 km. À côté de cela encore, vous avez tout ce qui est talwegs, fossés, etc. Qu'est qu'un talweg? C'est simplement la ligne basse d'un bassin ou d'un micro-bassin. Pour arriver à un ruisseau, même non classé, vous avez en général des points bas qui rassemblent les eaux et ces points bas sont souvent secs mais dans des périodes pluvieuses, ils peuvent commencer à devenir apparents et à former un certain ruissellement. Ces talwegs doivent aussi être pris en compte car un talweg qui est bouché, nivelé, comblé, sur lequel on construit une haie perpendiculaire empêche l'écoulement normal. En temps de pluie, on est obligé d'intervenir.

Au niveau de l'introduction, voilà ce dont disposent les services communaux: la petite

caméra endoscopique qui est très utile, c'est l'image que vous voyez en bas, qui est facilement manipulable. La technicité n'est pas trop complexe pour que l'on puisse l'utiliser de manière assez large au sein de la Voirie. En revanche, dès que le matériel doit être plus lourd, vous voyez le type d'appareils que l'on doit mettre en œuvre, c'est du curage de canalisations. Quand il faut récolter des centaines de m³ dans une canalisation, il faut nécessairement faire appel à des moyens plus lourds. Et de même pour des inspections de caméras via un petit robot, vous voyez le petit robot ici sur l'image centrale, la manière dont ils travaillent dans une tuyauterie. Là aussi, même pour des moyens privés, il faut encore que la tuyauterie permette le passage du robot. Même s'il est petit, dès qu'il y a des embâcles ou des objets qui empêchent le passage, même ces caméras-là ne savent pas toujours passer.

Voilà justement quelques types d'exemples dont on fait régulièrement face. Vous voyez au-dessus à gauche une obstruction, c'est un piquet qui a été planté dans la canalisation. Vous pouvez voir que la canalisation est fragilisée et même écrasée après. La canalisation fait déjà un obstacle important au ruissellement correct des eaux mais en plus, l'écrasement de la canalisation derrière fait qu'il y a une bonne section qui est disparue. Cela arrive régulièrement de retrouver ce genre de piquet au milieu de la canalisation.

Vous avez aussi des raccordements pénétrants, tout le monde ne fait pas le travail dans les règles de l'art malheureusement et donc, quand une connexion se fait au départ d'une maison, le tuyau est poussé trop loin et, finalement, il empêche l'écoulement normal de la canalisation, vous voyez ici qu'il y a facilement ¼ du débit qui est diminué, rien qu'à cause de ce tuyau orange qui passe au milieu de la conduite.

On a aussi la même chose avec des câbles ou des conduites traversantes, des conduites d'eau, de téléphone, d'électricité qui passent en plein milieu de la canalisation et même chose, souvent, la conduite est cassée, se tasse et empêche le passage normal des eaux et provoque des infiltrations à cause de cette fragilisation et la canalisation diminue sa section.

En-dessous, vous avez des racines d'arbres. En-dessous, au milieu, on voit des fissures. Et en bas, à droite, vous voyez un exemple de rejet de graisse même si ce n'est pas très visible. Il faut savoir que certains Horecas, soit parce qu'ils travaillent avec des lave-vaisselle à trop haute température et les graisses ne se solidifient pas dans le dégraisseur mais sont envoyées à l'égout. À un certain moment, elles se solidifient et ce sont des dizaines de m³ que l'on doit parfois récolter comme cela dans nos conduites, ces mètres cubes de graisse de figent et, finalement, obstruent de manière parfois complète les canalisations.

Les interventions du service continuent comme cela aussi.

Présence de béton dans les avaloirs et les égouts, je n'ai pas de photo car la caméra ne sait pas entrer quand il y a du béton dans la canalisation.

On peut aussi avoir des obstructions d'ouvrages par des débris: des feuilles mortes, de la terre, des caillasses. Vous avez un bon exemple au-dessous à droite d'une canalisation dont la connexion se fait en-dessous, cela veut dire que la personne qui sait relier en-dessous aussi, dès qu'il y a un petit peu d'eau dans le tuyau, cette eau va privilégier le trajet le plus bas, le plus facile et va entrer plus facilement dans l'habitation plutôt que de suivre l'écoulement normal de la conduite. Il est bien préconisé, comme on le voit d'ailleurs sur les autres illustrations, que cela doit venir par au-dessus et se déverser dans la conduite et pas par en-dessous parce que sinon, c'est la conduite qui se déverse dans l'accès à la maison.

Je montre encore des obstructions de ruisseaux par des débris ou encore des filets d'eau non entretenus. Parce que les filets d'eau non entretenus, il y en a qui doivent être entretenus par les communes mais pas tous. Quand ils ne sont pas entretenus, les eaux restent sur la voirie, peuvent faire des dégâts dans la voirie et ne sont pas collectées pour aller dans l'écoulement normal.

Je vous parlais des interpellations. À partir du 15 juillet jusqu'au 30, le service Technique de la Voirie en a reçu 100 pour des interventions directes sur des voiries ou des trottoirs et 250 sur des problèmes d'inondations. Il faut savoir que ce petit service de la Ville doit traiter un nombre impressionnant de demandes et vous savez qu'il y en a d'autres qui sont arrivées

par le cabinet du Bourgmestre, par mon cabinet, par la section NAGE et par d'autres services (service de nettoyage, etc.). C'est pour vous illustrer ce à quoi fait face le service Technique en matière de demandes d'interpellations.

Le bilan des dégâts sur l'ensemble du territoire, on peut recenser un minimum de 36 rues qui sont concernées par des dégradations diverses au domaine public, des accumulations de boues ou de gravats (27 rues concernées), des dégradations de trottoirs ou des accotements qui ont disparus (41 rues répertoriées), des nids de poule dus aux inondations (22 demandes d'interventions).

Quelles sont les autres actions prioritaires pour le service Technique?

Ici, après la crise des inondations, ce sera bien sûr de faire un cadastre des dégâts au domaine public. Faire ce cadastre, c'est utile. On a parlé tout à l'heure de la carte des aléas d'inondation, il s'agit de quelque chose de similaire, de savoir où, finalement, on a eu les problèmes pour pouvoir les cataloguer. Aujourd'hui, on est en train de classer tous les mails, toutes les demandes à un endroit pour pouvoir les suivre. C'est impossible de traiter les centaines de mails que l'on a reçus pendant de si courtes périodes. C'est utile d'avoir ces informations. Si les citoyens veulent nous les donner, de grâce, qu'ils continuent à les donner, cela nous permettra d'établir un cadastre des dégâts le plus précis possible au niveau du trottoir, de la voirie et des égouttages. Cette récolte d'informations est vraiment importante. On encourage tout le monde à nous les rapporter même si on ne donne pas de réponse tout de suite; cela nous permet de les enregistrer et de les garder.

Le contrôle des ruisseaux, on travaille déjà beaucoup avec la Province et on s'en réjouit d'ailleurs qu'elle soit là car il y a eu un travail très collaboratif qui a eu lieu entre notre service et la Province pour améliorer le contrôle du ruisseau.

Au niveau des travaux de curage, on a eu l'aide de 2 camions de la SPGE pendant les 2 jours, tellement il y avait des problèmes de curage. La SPGE a pu intervenir pour nous, à notre service. On a fait appel à des marchés externes pour améliorer ce curage pendant ces périodes difficiles.

Des inspections caméras diverses ont été faites aussi, l'épisode du 14-15-16 juillet était déjà important, ici, il s'agissait de remettre rapidement l'état des canalisations en état, ce qui a été fait. Rapidement, après le 14-15 juillet, des moyens importants ont été mis en œuvre pour rétablir au plus vite, au mieux les canalisations et qu'elles puissent si possible reprendre le débit des débits exceptionnels tels que sont que l'on a connus 10 jours plus tard.

De multiples réparations diverses ont été faites, les services n'ont pas compté leurs heures non plus, en collaboration avec les divers Départements de la Ville. On a eu des réparations d'égouts via des marchés publics en cours. On se réjouit aussi d'avoir eu tous ces petits contrats de réparations diverses de voiries, de réparations diverses d'égouts, de trapillons, etc. L'existence-même de ces contrats permettait de ne même plus faire un marché public mais d'accéder directement aux entreprises. Et si elles n'étaient pas concernées ou réquisitionnées dans les événements à Liège, elles ont pu intervenir rapidement au profit de la Ville de Namur.

Ici, je vous montre une image des réparations qui doivent être faites ou qui sont déjà faites depuis ces événements de mi-juillet, je ne vais pas les parcourir toutes mais cela vous donne déjà cette image que l'axe Vedrin-Wépion est pris en compte pour les réparations urgentes à faire.

Comme l'ont fait mes autres collègues, je vais vous montrer quelques exemples pour que tout le monde, même les citoyens, se rendent compte que beaucoup de régions namuroises ont été touchées à divers titres. En montrant les photos, cela permet finalement de donner l'image plus équilibrée de l'ensemble des problèmes que nous avons connus même si je ne sais pas tous les citer.

Tout d'abord, à la rue Marcel Lecomte qui a été fort touchée lors des différents épisodes, on a repéré, comme vous voyez sur cette image de gauche, un effondrement du sol et cette eau apparente. C'était après l'événement du 15 juillet, il y a eu manifestement une obstruction en profondeur et un ravinement qui a fait effondrer la voûte de cet écoulement. Vous voyez sur

l'image à droite comment on a dégagé ce ruisseau et cela a été fait le 22 juillet, c'était terminé, là où se situait cette poche apparente, le tuyau qui a été dégagé. Sur l'image suivante, vous voyez comment il a été rempli les jours qui ont suivi, donc le 24-25 juillet, comme ce tuyau a été chargé. Heureusement que l'intervention a eu lieu à ce moment-là.

Il y a aussi les blocs légaux qui ont été placés au-dessus de l'escalier, en bas de la rue Marcel Lecomte, et qui ont poussé l'eau à rester en voirie plutôt que de dévaler par l'escalier qui était déjà complètement détruit et surtout éviter d'endommager trop les maisons qui se trouvent en contrebas.

L'étude Inasep doit être remise à jour. Il y a eu une étude de ce collecteur vers les années 2005. Cette étude doit encore être remise à jour pour voir comment on pourrait trouver des meilleurs aménagements dans cette rue. Il y a d'autres points noirs dans cette rue-là aussi. On peut voir ici une canalisation des conduites, comme l'a dit Monsieur Xanthoulis tout à l'heure, canaliser un ruisseau, c'est toujours assez délicat. Quand c'est en domaine privé, en général, les informations ne sont pas toujours cohérentes d'une habitation à l'autre. L'information a plus difficile à circuler. On sait bien que ce petit ruisseau récolte probablement des eaux nauséabondes et d'égout parce que l'égout n'est pas existant partout à cet endroit-là. On comprend que certains riverains soient amenés à canaliser pour ces raisons-là. En revanche, les canalisations sont rarement adéquates surtout pour des inondations de gros calibre. Quand la canalisation est trop petite, nécessairement, l'eau s'accumule (et vous pouvez voir ce qu'il s'est passé pendant les événements du 14 au 16 juillet, sur l'image en bas à gauche). Après, l'eau est partie car elle a pu finalement s'écouler par cette petite canalisation mais avec le tampon qui s'est créé en faisant beaucoup de dégâts pour les riverains.

Vous voyez la même chose ici, des points noirs où on pense que c'est joli, c'est champêtre quand il fait sec, c'est ce que l'on a connu pendant 10 ans, et le jour où les eaux montent, cela mène à des catastrophes comme on le voit ici. Les canalisations ne sont pas bien adaptées partout dans la descente.

Les escaliers, en voilà l'image, avant et après. C'est assez illustratif de ce que l'on a connu là-bas.

La chaussée de Dinant, on en a déjà parlé aussi, je ne vais pas m'étendre plus longuement là-dessus si ce n'est que l'évacuation des déblais a été organisée par la Ville parce que dans l'urgence, tout le monde se sert les coudes et peu importe la propriété de ce qu'il se passe. L'importance de dégager avec tous les moyens publics nécessaires et disponibles. La Ville de Namur a évacué ces déblais. Le SPW est en train d'organiser les réparations ou la mise en œuvre des deux voiries dans les sens de circulation plus vite possible avec l'aide bien entendu de la Province qui est propriétaire du versant.

Un exemple illustratif aussi, c'est le bassin d'orage qui appartient au domaine privé du SPW à Marche-les-Dames. Il faut savoir que ce bassin existe depuis 400 ans, il a été construit par les moniales de l'Abbaye de Marche-les-Dames vers les années 1600-1700. C'était un grand bassin de 6 à 7 hectares qui servait à récolter les eaux, avec un ajutage, un débit de fuite faible, qui pouvait être canalisé au travers de l'Abbaye. L'Abbaye avait calculé à l'époque le débit de suffisant pour passer de cet étang et traverser l'Abbaye sans l'abîmer. Cet ajutage a été entièrement remis en ordre par la Défense dans les années 2000. En revanche, il n'y a pas eu d'entretien. Aujourd'hui, l'ajutage est bouché. Le bassin tampon ne fonctionne pas, il ne joue pas son rôle de temporisation. Il déborde à la moindre pluie. Ce bassin d'orage, qui était ancestral, par manque d'entretien, déborde et ne joue plus du tout son rôle. On a pu avoir, malheureusement, des impacts majeurs de dégâts au niveau de l'Abbaye et des étangs et des quartiers de la Défense plus bas. Le SPW est au courant et on espère que des entretiens vont être faits rapidement sur cet ouvrage et surtout que l'étang sera curé car ce bassin tampon est indispensable comme bassin de rétention des eaux et doit pouvoir se vider lentement comme c'est prévu pour tout bassin d'orage.

Suivi d'un autre dossier, un effondrement du ruisseau des Chevreuils qui est canalisé sur des Fonds de Dave. Ici, vous pouvez voir sur la partie gauche que la canalisation n'a pas résisté au débit, elle s'est ouverte et elle a avalé le bord de la route. Elle a même avalé le portique

de l'entrée de la maison qui se trouvait là. Le service Technique Voirie est allé déboucher et doit réparer encore ce tronçon d'égout via un marché. Il y a nécessairement déblaiement rapide pour essayer que l'écoulement de l'eau puisse se rétablir le plus vite possible.

On a aussi ici comme exemple un autre bassin d'orage. Je vous ai montré celui de Marches-les-Dames, ici, c'est celui du SPW à Vedrin qui collecte aussi les eaux de pluie. On sait bien qu'il y a eu beaucoup de dégâts à cet endroit-là et le SPW est intervenu assez rapidement et a fait des travaux de terrassement pour rétablir ce bassin d'orage. Maintenant, une étude du bassin concerné doit encore démarrer prochainement. Le SPW associera la Ville et la Province pour avoir un bon rapport au niveau de ce bassin de rétention et assurer qu'il joue son rôle au niveau de Vedrin.

La rue Piret-Pauchet et le Houyoux, on en a déjà parlé un petit peu. Vous avez vu une image de l'Inasep tout à l'heure qui indique sa hauteur de 2 mètres, il faut savoir qu'en début de ruissellement, du côté de St-Servais, ce Houyoux a une hauteur de 5 mètres. La canalisation a 5 mètres de haut. Finalement, on passe progressivement de 5 mètres à 2 mètres, ce qui fait que l'on a un goulet d'étranglement. Il n'y a pas de possibilité pour les eaux de faire autrement que de s'engouffrer dans ce goulet et puis de monter. C'est vrai qu'il n'y avait pas d'embâcle, il y a eu des caddies qui sont passés mais il n'y en a aucun qui sont restés. On voit la canalisation avec le béton en-dessous est bien lisse. On voit les conduites qui ont sans doute été arrachées depuis lors. Le débit maximal était de 2 mètres de haut. Or, on a eu des pluies supérieures, des pluies exceptionnelles de 200 ans. Les 2 mètres ne sont pas suffisants pour des pluies de telle ampleur. Malheureusement, cela a monté progressivement et cela a recréé un bassin au niveau de la rue Piret-Pauchet, c'est la raison pour laquelle on a eu beaucoup de dégâts du côté de Bomel et le long de ces rues où on a dû faire du curage, nettoyage incessants pour être sûrs que dès que c'est possible, dès que le Houyoux a récupéré une certaine capacité, que tout cela puisse passer dans ce reste de capacité.

Quelle sera la solution?

Là, c'est évidemment compliqué. C'est aussi un ruisseau de première catégorie. Donc, nécessairement, la Région devra y travailler. Mais changer la section dans le centre de Namur, sous le boulevard d'Herbatte, ce n'est pas ce qu'il y a de plus simple. Il faudra sans doute passer aussi par des ouvrages de temporisation et des bassins d'orage en amont.

Je vais terminer par une liste non exhaustive qui indique les travaux qui ont été lancés en urgence avec des marchés publics. On en est, en première idée, à 500.000 e pour ces travaux en urgence. Vous savez qu'à Wépion, rue Marcel Lecomte, on est déjà intervenu plusieurs fois et on intervient encore demain. Il y a:

- des travaux d'agrandissement d'un pertuis;
- des travaux de réparation d'une tête d'aqueduc;
- de remise à ciel ouvert partielle du ruisseau (je vous en ai montré l'image tout à l'heure);
- des réparations localisées du ruisseau canalisé qui doivent être faites;
- la réparation de l'escalier;
- la pose de bordures pour assurer l'écoulement du bon côté de la voirie.

Un petit peu plus haut, à Wépion, on a la rue des Faines où on a eu:

- des travaux de stabilisation de la voirie;
- la pose d'une nouvelle bordure haute.

Une des rues qui est complètement détruite, c'est la rue des Lévriers à Jambes, on doit procéder à:

- une réfection complète de la voirie. Elle est passée en Conseil communal la semaine passée. Les travaux devraient commencer début octobre, on l'espère. Il faut recréer une infrastructure pour la récolte des eaux de la voirie;

- *la stabilisation de la voirie.*

Au niveau des réparations du revêtement de voiries, on utilise le contrat de réparations localisées. Ici, 5 rues sont concernées avec environ 8.000 m², heureusement que nous avons ce petit contrat existant que l'on peut utiliser tout de suite.

Au niveau des trottoirs, même chose, on a notre budget de 100.000 € par an en trottoirs. 7 rues sont concernées et on pourra rapidement aussi intervenir pour faire les réparations nécessaires.

Finalement, à Vedrin, fonds des Rosiats, il y a des réparations d'une chambre de visite et la réparation du bas de la rue qui doivent être assurées.

Finalement, je veux certainement remercier le personnel de la Ville de Namur, en particulier le service Technique Voirie, mais tout le travail transversal qu'il a pu réaliser avec les autres. C'était un travail extrêmement lourd qui a suivi les événements du Covid et la succession des inondations a été terrible. La collaboration avec la Province a été exemplaire aussi avec Madame Fondaire. On s'en réjouit et on est certain que cela continuera comme cela. Ces gens étaient au taquet et ont permis de réagir au plus vite pour faire des interventions, parfois quand même très lourdes. On espère qu'avec le SPW, on aura des collaborations un peu plus collaboratives dans les prochaines semaines. Les contacts sont pris et on espère que tout cela va mieux fonctionner dans les prochains jours.

Je vous remercie.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci Monsieur Gennart.

Après avoir abordé le service Technique Voirie, nous allons parler de propreté publique avec Madame l'Echevine Charlotte Deborsu.

Mme Ch. Deborsu, Echevine:

Bonsoir à toutes et à tous.

Pour ma part, je vais aborder directement plutôt les questions techniques relatives à l'entretien des avaloirs. Le bilan de la gestion de la crise ayant déjà été abordé dans l'exposé du Bourgmestre, je profite néanmoins de l'occasion, même si le Bourgmestre l'a déjà souligné, pour remercier une nouvelle fois le service et les agents, saluer leur travail pour qui a été fourni, souvent sur base volontaire durant les week-ends de la crise, de jour comme de nuit, c'est important à souligner. Ils ont également fait preuve d'humanité pendant les 6 semaines qui ont suivi. C'est fait et je suis contente que le service soit là pour l'entendre également.

Ici, on peut revenir à ma présentation.

Ma présentation va être structurée sur 2 axes. Il va y avoir les observations et les enseignements que nous avons tirés et ensuite les perspectives et pistes de solutions pour pouvoir y répondre.

Pour commencer, je souhaite brièvement clarifier parce que cela peut paraître abstrait pour certains ce que l'on entend par curage d'un avaloir. Techniquement, je vais vulgariser, il s'agit d'aller pomper au moyen d'un aspirateur géant les résidus qui remplissent et bouchent la chambre de visite de la bouche d'égout. Ici, vous voyez une coupe d'un avaloir au-dessus de la grille. C'est là où se trouve toute la zone courbée, vous voyez l'arc de cercle sur le schéma, c'est là que la machine va aspirer tous les résidus qui se trouvent dans la cuve. Vous voyez que l'ouvrier qui aspire, il n'a donc pas accès directement au réseau d'égoutage en tant que tel. Vous pouvez voir que si les résidus s'accumulent dans cette petite cuve, forcément cela bouche l'avaloir car les résidus vont empêcher l'eau de rejoindre directement l'égout que l'on peut voir ici à gauche, vers le bas.

Concrètement, comment on entretient les avaloirs?

De façon vulgarisée, je vous ai parlé d'un aspirateur géant. Mais nos 3 balayeuses sont effectivement d'une buse qui va pouvoir aspirer les résidus et nous disposons également d'une hydrocureuse qui peut, en cas de besoin, aspirer et envoyer de l'eau sous haute

pression et qui va permettre de déboucher la canalisation.

Dans les faits, quelles sont les principales raisons d'obstruction des avaloirs?

C'est important de l'avoir en tête également. En premier lieu, nous constatons malheureusement que c'est l'incivisme qui cause le plus de souci. En effet, nombre de nos concitoyens profitent des avaloirs pour y déverser certains types de déchets liquides comme les huiles, graisses de friteuses mais pas que, il y a aussi les restes de peinture, de ciment qui, normalement, doivent être évacués dans les Recyparcs (parcs à conteneurs) mais qui sont déversés dans la avaloirs. Ces déchets sont extrêmement préjudiciables pour notre réseau car ils vont durcir et ils vont former des bouchons qui vont empêcher l'absorption des eaux par l'avaloir.

À ce niveau également, ce qui est important de souligner, on peut citer les restes des travaux de chantier, principalement du sable que l'on rencontre qui, lorsqu'il n'est pas évacué par l'entreprise qui est en charge de l'ouvrage, peut être emporté dans l'avaloir lors de la prochaine pluie. Pour vous donner un chiffre, c'est à la grosse louche mais cela correspond à la réalité, on considère qu'un avaloir bouché sur 3 l'est pour cause d'incivisme.

Les avaloirs peuvent également aussi être bouchés de façon naturelle comme on a pu le voir ici par des résidus organiques, des feuilles d'arbres, branchages mais également des boues et des cailloux qui sont charriés par l'eau de pluie.

Au niveau communal, notre réseau comporte pas mal d'avaloirs, on en a 19.149 que l'on doit entretenir chaque année. Pour vous dire, nous entretenons même ceux de toutes les voiries régionales où la vitesse est limitée à 50 km/h. je pense notamment à la chaussée de Dinant ou encore à la chaussée de Waterloo etc. Techniquement, l'entretien idéal d'un avaloir, c'est 3 curages par an. À l'heure actuelle, l'entretien journalier des avaloirs est réalisé par 2 passages annuels dans les villages de la périphérie. Et 3 passages dans les centres urbains, donc notamment Namur, Salzinnes, St-Servais, Jambes, Bomel. En plus de ces entretiens réguliers, nos équipes curent également les avaloirs qui font l'objet d'une interpellation citoyenne particulière. Si un citoyen constate un avaloir bouché, nos équipes vont évidemment aller le plus rapidement possible dans cette intervention.

Est-ce que l'on peut considérer que les inondations sont dues à des avaloirs bouchés?

À la marge, dans certaines situations particulières, les avaloirs ont pu jouer un rôle mais qui restait très limité. À l'analyse, force est de constater qu'avec les différents exposés, dans les circonstances exceptionnelles que nous avons vécues, rien n'aurait pu faire face aux quantités incroyables d'eau qui se sont déversées, avec les quantités hors-normes, les débordements des ruisseaux et ruissellements des plateaux. C'était énorme. Je tente une illustration pour que vous compreniez bien. Si demain, vous allez déverser une citerne d'eau dans un avaloir qui vient d'être curé, qui est top nickel, en quelques secondes, l'avaloir va quand même déborder. Il aura atteint rapidement sa capacité d'absorption, c'est physique.

Au vu de ces différentes observations, que pouvons-nous faire?

Il y a diverses pistes de solutions qui sont envisagées naturellement. Des engagements supplémentaires au niveau de notre service Propreté, des équipements additionnels, des nouvelles machines et également aussi un nouveau marché de services pour l'entretien des avaloirs. Pour ces éléments-ci, ils seront davantage explicités tout à l'heure.

Merci.

Mme St. Scailquin, Echevine:

Je vais peut-être alors poursuivre après ma collègue, Madame Deborsu, si vous voulez bien Madame la Présidente.

Après les différents exposés et explications des services techniques sur la question de la gestion des eaux, la gestion de la propreté des avaloirs qui vient d'être expliquée par Madame Deborsu, il est aussi important de se tourner vers le Département de l'Aménagement Urbain. La Politique de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire qui – politiques au pluriel – est portée par ma collègue Madame Mouget et moi-même, nous avons souhaité laisser la parole aux responsables de l'administration, Messieurs Giot et Fougienne,

qui sont derrière la Présidente. Néanmoins, quelques mots introductifs en ce qui me concerne.

Bien sûr, la politique de l'aménagement du territoire de l'urbanisme vient quelque part en amont de toutes les solutions qui ont été présentées aujourd'hui, parfois de certains problèmes qui ont pu être soulevés. La question de la planification sera abordée par ma collègue Mouget mais également la question de la gestion quotidienne des permis d'urbanisme. Il faut se rendre compte qu'à la Ville de Namur, ce sont plusieurs centaines de dossiers, de permis d'urbanisme, de permis au sens large du terme: les permis d'urbanisme, les permis d'urbanisation, les permis uniques, les permis d'environnement, les permis intégrés qui doivent être instruits au niveau du service Urbanisme et qui sont analysés à la lumière d'autres thématiques comme celle de la gestion des eaux.

Face aux catastrophes que nous avons connues à cette situation compliquée pendant l'été, on pourrait bien entendu se poser des questions légitimes sur tel ou tel permis qui a été octroyé sous l'opportunité de celui-ci et où également des mesures de prévention ou de précaution qui ont été imposées dans chacun de ces permis.

Vous allez le voir, l'entendre avec la présentation de Monsieur Giot, notre territoire est traversé par cette carte des aléas d'inondation et en fonction de la localisation d'une demande de permis mais des conditions particulières supplémentaires vont être imposées. Dans certains cas, nous ne sommes pas dans un dossier dans un aléa d'inondation mais néanmoins, la question de la gestion des eaux est une thématique qui est prioritaire au niveau de l'analyse de nos services.

Bien sûr, avec l'analyse de nos services mais aussi dans le cadre des enquêtes publiques qui sont organisées. Souvent, les habitants, les riverains font état de cette question dans le cadre de réclamations qu'ils portent au niveau de l'enquête publique et ce sont aussi des éléments sur le vécu des personnes que nous prenons en compte par rapport à l'instruction des permis. Pour les permis octroyés, des conditions sont imposées dans le cadre de l'octroi de ces permis. Je vais maintenant passer la parole à Monsieur Giot pour pouvoir exposer de manière plus particulière et plus spécifique toute cette thématique et après Madame Mouget, pour qu'elle puisse prendre la parole sur le volet planifications.

M. J. Giot, Chef du Département de l'Aménagement Urbain – Ville:

Merci Madame l'Echevine.

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil,

Mesdames, Messieurs,

Bonsoir,

Il me revient, ce soir, de vous présenter la prise en compte actuelle de la thématique inondations dans les missions et compétences du Département de l'Aménagement Urbain.

Pour bien préciser l'ancrage de cette prise en compte au sein du Département, pour rappel, très brièvement, le Département de l'Aménagement Urbain comporte 6 services: la Citadelle, la Régie foncière, le Nid, Air, Climat et Energie et 2 services administratifs et techniques du Développement Territorial.

Au niveau du Département de l'Aménagement Urbain, 2 points d'entrée de cette thématique de l'inondation, d'une part le développement territorial avec d'un côté, comme Madame l'Echevine vient de le signaler, la partie urbanisme et on parle donc de la gestion et l'instruction des demandes de permis d'urbanisme et l'accompagnement des projets qui nous sont soumis et la police de l'aménagement du territoire où nous sommes plus confrontés à des outils de planifications dont principalement, à Namur, notre Schéma de Développement Communal, j'y reviendrai tout à l'heure.

Le deuxième point d'entrée est les compétences liées à l'Air, au Climat et à l'Energie, je laisserai Monsieur Foguette, le responsable du service, vous développer cet aspect tout à l'heure.

L'aménagement du territoire et la police de l'aménagement du territoire jouent un rôle

important à côté de nombreux autres disciplines pour prévenir ce genre d'événement – comme je viens de le dire – par les outils que l'on déploie, tant du côté de la planification que de la gestion des permis. On peut ainsi directement et indirectement prévenir et limiter les dommages liés aux inondation sur les biens, les personnes et l'environnement.

Spécifiquement, pour l'instruction des demandes de permis, nous nous référons à une cartographie qui est réglementaire, qu'est la cartographie liée à l'aléa d'inondation par débordement des cours d'eau et par ruissellement. Elle nous sert de référence, référence légale dans le cadre de la délivrance des permis. Elle est à chaque fois, parmi de nombreuses autres couches cartographiques et autres éléments factuels, consultée à chaque demande de permis pour identifier si la demande de permis est concernée par un aléa d'inondation.

Cette carte d'aléa d'inondation est une carte qui est élaborée à l'initiative de l'autorité régionale et elle est revue tous les 6 ans par la Wallonie. Après une enquête publique, notamment clôturée en octobre 2020, la version actuelle de la carte, dont vous voyez un extrait à l'écran actuellement, a été approuvée par le Gouvernement wallon en mars de cette année, le 4 mars plus précisément.

Comme vous pouvez le voir, différentes couleurs et différents axes sur cette carte. Couleur rouge, vous voyez là un tronçon de la Meuse. Rouge pour l'aléa d'inondation élevé, orange pour l'aléa d'inondation moyen et jaune pour l'aléa d'inondation faible. Puis, toutes les autres branchioles qui, elles, représentent ce que l'on appelle les axes de ruissellement.

Important de souligner que cette carte ne reprend pas les phénomènes de remontées de nappes ou d'égouts. Au même titre que les événements catastrophiques ou ceux liés à des problèmes d'infrastructures comme par exemple des ruptures d'ouvrages, hydrauliques ou des pannes de système de pompage.

Il me paraissait important de vous préciser ce qu'était l'aléa d'inondation en ses différentes valeurs. L'aléa d'inondation est caractérisé par différentes valeurs et ces valeurs ressortent de la combinaison de deux éléments: la récurrence du phénomène (la fréquence avec laquelle le phénomène d'inondation se reproduit) et l'importance de l'inondation, ici, qui est caractérisée par sa profondeur de submersion, par la hauteur.

Vous le voyez dans le graphe qui est repris dans le slide. Plus vous aurez une fréquence élevée et un taux de submersion élevé, vous serez en présence d'un aléa d'inondation qui sera lui-même élevé. C'est ainsi que l'on détermine les 3 valeurs dont je vous parlais tout à l'heure: l'aléa faible, le moyen et l'élevé.

L'aléa d'inondation représente des zones où il y a une probabilité d'inondation et ce qu'il faut dire également, c'est que, comme Madame l'Echevine l'a souligné, l'absence d'une zone d'aléa ou d'un axe de ruissellement sur la cartographie ne peut bien évidemment pas garantir que cette partie du territoire est à l'abri d'inondation, c'est aussi important à souligner.

Au-delà de l'aléa d'inondation par débordement des cours d'eau, comme je vous l'ai dit, les branchioles, les axes de ruissellement qui, eux, sont déterminés sur base de la topographie du terrain, du type de sol, d'occupation du sol et également des statistiques pluviométriques.

Plus spécifiquement, au niveau de l'instruction des demandes de permis, nous avons une obligation de consultation qui nous est dictée par le Code du Développement Territorial (CoDT). Depuis 2017, ces consultations ont été rendues obligatoires, ce qui ne veut pas dire qu'avant 2017, elles ne se faisaient pas, c'était déjà bien institué. On consultait des gestionnaires des cours d'eau. Mais le CoDT a rendu cette consultation obligatoire dès qu'une demande de permis était concernée par la cartographie de l'aléa d'inondation.

Lorsque le projet, de par sa localisation ou sa nature, est susceptible d'avoir un impact sur le cours d'eau ou est soumis à l'aléa d'inondation, le CoDT, je vous ai remis l'extrait du CoDT, qui, en fonction du type de cours d'eau, nous indique les instances à consulter et cela rejoint les différentes catégories de cours d'eau qui ont été énoncés tout à l'heure:

- *les cours d'eau navigables: le SPW Département des Voies Hydrauliques*
- *les cours d'eau non navigables de 1^{ère} catégorie: le SPW*

- les cours d'eau non navigables de 2^{ème} catégorie ou non classés: le Service Technique Provincial (STP)
- les cours d'eau non navigables de 3^{ème} catégorie: compétence du Collège communal

Ce qui est important, tout cela est cadré, comme je viens de le dire par le CoDT, mais également par deux circulaires ministérielles. Une de 2018 qui nous détaille les différents aspects procéduraux, donc la manière dont on consulte les instances. Et une circulaire ministérielle de 2003 qui porte sur la délivrance de permis dans ces zones exposées aux inondations et la lutte contre l'imperméabilisation des espaces. Cette circulaire est actuellement en cours de révision suite aux épisodes vécus en Wallonie à l'initiative du Gouvernement wallon. On y reviendra tout à l'heure.

Ce qui est important, c'est qu'à chaque fois que nous consultons ces instances, dès qu'une demande de permis est concernée par l'aléa d'inondation, les avis des instances qui nous sont communiqués ne sont pas, par nature, contraignants mais sont à chaque fois suivis par le Collège communal. Nous n'avons jamais, dans aucune hypothèse, proposé au Collège communal d'aller contre un avis rendu par le gestionnaire du cours d'eau, ils sont à chaque fois suivis, ce qui amène soit un refus de permis ou alors à une modification du projet pour prendre en compte les recommandations du gestionnaire du cours d'eau.

Voilà pour le volet urbanisme.

On va vous développer les volets planification et adaptations au changement climatique mais après une petite introduction de Madame l'Echevine Mouget.

Mme Ch. Mouget, Echevine:

Merci Monsieur Giot. C'est un peu plus qu'une introduction.

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil,

Permettez-moi de prendre quelques minutes pour évoquer avec vous les éléments de planification et adaptations avant de céder la parole aux services pour des éléments d'ordre plus technique.

Les fortes pluies de cet été en Belgique ont été exceptionnellement intenses et étendues. Deux éléments ont amplifié leur impact:

- d'une part, un sol déjà saturé d'eau de pluie des semaines et mois précédents;
- d'autre part, des sols généralement trop peu perméables et urbanisés.

Les inondations ont été provoquées non seulement par les débordements de rivières mais également par les eaux de ruissellement des plateaux agricoles vers les vallées.

Les rapports du GIEC nous informent depuis un certain temps déjà de l'amplification et de la multiplication attendue de ces phénomènes. Aujourd'hui, on ne peut plus les mettre en doute, les ignorer au prétexte que la situation était vraiment exceptionnelle.

Chacun peut agir à son niveau; du citoyen qui installe une citerne d'eau de pluie ou végétalise sa parcelle, aux décideurs politiques qui anticipent et proposent des outils et un cadre, avec des périmètres, des zones et des conditions propres à ces zones.

La Ville n'était pas inactive sur ces questions. Sans doute, demain sera-t-elle encore plus active. Et après-demain encore plus.

Les historiens se pencheront un jour sur l'évolution de la structure des dépenses des budgets communaux et sur les organigrammes pour constater la montée en puissance de ses préoccupations: pas de végétalisation sans moyens humains et financiers, pas de politique urbanistique sans réglementation et possibilités de contrôle, pas de politique climat sans agents dédiés à des enjeux tels que le climat, la biodiversité, la qualité de l'air, la gestion des eaux et plus de toutes les missions traditionnelles des communes.

Cette réponse, elle ne doit pas venir uniquement des politiques. Les citoyens qui manifestent et regrettent les lenteurs ou le manque d'ambition doivent se voir proposer des leviers pour agir concrètement. Les acteurs locaux de la transition doivent être soutenus comme le sont

les acteurs culturels ou sportifs. Les projets proposés par les citoyens dans le cadre du budget participatif "Namur plus belle" attestent de leur envie de qualité de vie, de verdurisation des quartiers. J'y reviens.

Comme je le disais, Namur n'est pas restée inactive et donne un rôle au citoyen. En 2015, nous avons adopté à l'unanimité un Plan Climat Energie (PCE) initié par M. Gavroy. Son évaluation est en cours et sous cette législature, cette semaine en fait, sera lancé le panel citoyen pour le climat. Rappelons-nous que c'était un des engagements repris dans la motion, adoptée en juin 2020, visant à amplifier la Transition écologique de Namur Capitale.

Cette évaluation interne du PCE, ce panel citoyen et l'étude sur les vulnérabilités du territoire communal permettront d'écrire ensemble la feuille de route que constituera le futur Plan Air Climat Energie 2030. Pas 2050, 2030!

Cette étude initiée en 2019 est terminée et a récemment fait l'objet d'une première présentation au Collège. Les résultats de cette large étude sur les moyens précis et les recommandations doivent permettre de nous adapter collectivement à l'ensemble de vulnérabilités du territoire namurois de manière systémique.

Beaucoup de solutions répondent en même temps à plusieurs enjeux tels que la sécheresse, la perte de biodiversité, les îlots de chaleur urbains, les ressources en eau, l'érosion des sols, les coulées de boue, les ressources en énergie, la qualité de l'air, le climat.

Sans anticiper sur les interventions qui suivront par les services techniques, dans quelques instants, en tant qu'Echevine de l'Aménagement du Territoire, nous ne sommes pas restés inactifs.

Je voudrais d'abord rappeler l'adoption, dans notre enceinte, en 2012, de notre propre Schéma de Structure Communal (SSC) porté par Arnaud Gavroy.

Cet outil, utilisé au quotidien par les services dans l'analyse des permis, a déjà bien anticipé les menaces liées à l'étalement urbain. En effet, nous sommes la seule Ville qui, en dehors du périmètre d'agglomération, propose de ne plus ouvrir de nouvelles voiries, encourage des densités faibles et interdit les immeubles à appartements.

Cette politique propre à Namur permet déjà de limiter les constructions et de limiter l'artificialisation des terres dans les zones rurales en vue de préserver les territoires non construits.

Vous le savez, je l'évoquais ici avec vous il y a un an, nous nous sommes engagés dans un processus d'évaluation du SSC tel qu'indiqué dans notre PST. Les 4 façades qui ne se sont pas construites dans les villages namurois ont-elles trouvé refuge chez nos voisins? Faut-il revoir notre périmètre d'agglomération tout en nous montrant plus exigeants sur les projets à l'intérieur de celui-ci (par exemple en dédensifiant les cœurs d'îlot pour s'assurer de leur végétalisation)?

Un bureau d'étude nous accompagne pour "aller plus loin".

Plus loin dans la manière de densifier dans le périmètre d'agglomération, en tenant compte de la nécessaire végétalisation. Je pense à intégrer un maillage vert à valeur écosystémique dans les objectifs du Schéma de Développement Communal (SDC) à adapter.

Plus loin car, si on a réussi de cette manière à préserver les terres agricoles, il faut aujourd'hui considérer que les pratiques agricoles doivent être adaptées pour aider à lutter contre les coulées de boues.

Plus loin dans l'interdiction de construire dans les zones à forts aléas d'inondations et dans les zones tampon (cœurs d'îlots, axes de fort ruissellement).

Plus loin pour intégrer une trame bleue dans ces mêmes cartographies afin de gérer au mieux les eaux, pas seulement les rivières mais aussi celles provenant des axes de ruissellement, entre autres.

Plus loin, finalement, dans la révision du SDC en identifiant les zones à risques relatives aux vulnérabilités du territoire identifié.

Vous déduirez que sans attendre la fin de cette évaluation l'orientation est déjà claire pour une révision formelle de l'outil !

Pourquoi je parle de Schéma de Structure et non de Schéma de Développement Communal?

Parce que la législation a évolué certainement mais également parce qu'aujourd'hui, il faut constater que certaines thématiques liées aux menaces et vulnérabilités du territoire n'ont pas été spécifiquement prises en compte il y a 9 ans lorsque le document a été écrit.

Je viens de mentionner certains axes tels que Trame bleue et Trame verte. Dans le SDC ou en dehors, rappelons-nous que nous avons la chance à Namur d'avoir un service Data Office et des outils cartographiques propres qui reprennent l'ensemble des données de notre territoire d'une manière très précise. Par exemple, le "Patrimoine arboré et végétal" est de mieux en mieux recensé, donc de mieux en mieux suivi et donc de mieux en mieux protégé.

Les retours de terrain suite aux récents événements seront précieux en vue d'adapter nos outils et de pouvoir agir plus efficacement.

Dans le cadre du marché sur l'étude de nos vulnérabilités, une liste des actions d'adaptation du territoire est formulée clairement tant en matière d'aménagement, d'urbanisme que de végétalisation.

Les lieux concrets ont été identifiés à la fois par nos services et par l'étude de l'ICEDD sur les mesures d'adaptation en vue de procéder à la plantation. Il faut recouper les infos, les consolider.

Pour toutes ces actions, la modification du SDC n'est pas la seule et unique solution. Brièvement, quelques pistes ou exemples sur lesquels les services travaillent déjà (en bonne intelligence avec ma collègue Stéphanie Scailquin car ceci relève de l'urbanisme):

- *la création d'autres outils plus adaptés, plus opérationnels comme par exemple un guide qui encadrerait les conditions de la densification du périmètre d'agglomération.*
- *des dispositions sur la perméabilité des sols.*

Nous parlons inondations ce soir. Je ne fais pas un bilan de l'activité annuelle de nos équipes des espaces verts ni la liste des projets. Il faut cependant mentionner les crédits importants réservés par la Ville dans le cadre de la PIV pour la végétalisation de la Ville et la création d'un nouveau parc urbain de taille conséquente.

Pour ne pas conclure:

1. *L'étude des vulnérabilités et de l'adaptation nécessaire à notre territoire, ainsi que les récents événements de cet été nous montrent qu'il est absolument nécessaire de donner plus de poids à la gestion de l'eau au sein de la Ville, dans une vision plus systémique;*
2. *Nous savons que les inondations ne sont pas qu'une question d'égouttage et qu'il faut gérer cette problématique dans son ensemble en faisant le lien entre avec l'aménagement du territoire. La gestion du Cadre de Vie (Espaces Verts) n'est plus à ignorer. Il s'agit d'un gros enjeu transversal à plusieurs Départements;*
3. *Nous sommes conscients qu'il faudra des moyens supplémentaires au niveau local pour gérer cette problématique;*
4. *La mobilisation des citoyens est essentielle. Il faut soutenir les actions de transition et ceux qui les portent mais il faut aussi encourager chacun à jouer pleinement son rôle comme citoyen actif. Il y a encore trop d'abattages illicites et d'imperméabilisation sauvage;*
5. *Il faut également un débat régional et des lignes claires de la Région: les plans de secteur seront-ils revus? Quelles possibilités demain en zone de faible aléa d'inondation? Comment la Région entend-elle nous amener au Stop béton? Nous nous tiendrons à la disposition de la Région pour ces échanges.*

Je vous remercie pour votre attention et reste disponible pour la suite des échanges. Je

passse maintenant la parole au service?

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Madame la Présidente?

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Oui Monsieur Martin.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Désolé d'interrompre cette séance. Mais j'ai l'impression qu'il y a parfois du grand déballage sur des mesures que l'on connaît par rapport à ce qui vient de nous être présenté. Je pense qu'un minimum de respect serait aussi d'entendre la parole de certains Conseillers qui ont envie d'intervenir et de ne pas avoir de réponses à leurs questions mais plutôt d'un grand déballage pendant encore des heures. Parce que j'imagine qu'il y a encore une série de personnes qui doivent prendre la parole.

Je pense qu'il doit y avoir aussi un équilibre et peut-être aussi laisser la parole en face à face par rapport aux présentations qui sont faites, d'obtenir aussi des réponses précises et pas des grandes théories sur des questions; même si jusque-là, il était utile d'avoir une série d'informations.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Rassurez-vous, Monsieur Martin.

Sauf Monsieur Foguenne dans le cadre ici prévu, Monsieur Prévot avait également prévu de donner ses conclusions mais il ne le fera pas, du moins pas maintenant.

Donc si vous voulez bien encore laisser la parole à Monsieur Foguenne, qui appartient au service, et puis nous entamerons le débat.

C'est promis, juré.

M. J. Giot, Chef du Département de l'Aménagement Urbain (DAU) – Ville:

Moi, Madame la Présidente, avant Monsieur Foguenne mais très brièvement pour revenir sur ce volet "Planification" où, on l'a dit donc je vais être très rapide, mais il est quand même important de s'arrêter sur certains aspects.

Le Schéma de Développement Communal, comme Madame l'Echevine l'a rappelé, la possibilité de construire sur une parcelle (il est bon de le rappeler) et définie par le Plan de secteur de la Région wallonne, qui a fait que le territoire wallon a plusieurs affectations. C'est aussi important de le rappeler.

Comme cela a également été rappelé, le schéma de développement communal est de 2012. Nous sommes maintenant en 2021, nous sommes en train de l'évaluer et un des constats c'est qu'une de ses options fortes, qui a été portée à l'époque par l'autorité communale, porte ses fruits car cela a clairement permis de limiter l'urbanisation en dehors du périmètre d'agglomération.

La cartographie que vous voyez là en haut à droite permet, pour une partie du territoire communal, vous avez en jaune l'aléa d'inondation faible et en pyjama rouge les zones potentiellement constructibles. On peut remarquer que les terrains libres d'occupation et potentiellement constructibles sont essentiellement concernés par l'aléa d'inondation faible, sur notre territoire.

Petite précision complémentaire pour finir ce chapitre: les grands projets urbains que nous sommes en train d'accompagner ou qui sont en train d'être réalisés sur le territoire communal ne se situent pas en zones d'aléas d'inondation.

Je passe la parole à Monsieur Foguenne pour le volet "Adaptation aux changements climatiques".

Merci beaucoup.

M. D. Foguenne, Chef ff. du Service Air Climat Énergie (SACÉ) – Ville:

Merci.

Je vais alors m'efforcer de faire court.

En guise d'introduction, je vous présente ici un graphique du dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat) qui est paru au mois d'août, donc très récemment.

Ce graphique illustre les changements de la température moyenne à la surface du globe, telle qu'observée, telle que modélisée en prenant en compte les facteurs humains et naturels et telle que modélisée en prenant en compte uniquement les facteurs naturels.

Il apparaît très clairement, sur ce graphique, que le dérèglement climatique est d'origine anthropique. On voit bien les deux premières courbes que j'ai citées qui se superposent et la modélisation, qui ne prend en compte que les facteurs naturels, qui s'en écarte fortement.

Concernant l'évolution du climat, je ne vais aborder ici que les précipitations extrêmes puisque c'est ce qui nous occupe ce soir.

Le graphique que vous pouvez voir en haut illustre l'évolution du nombre de jour "estival" avec une précipitation de plus de 20 millimètres, c'est-à-dire les jours avec des précipitations abondantes. Ce graphique reprend les précipitations à Uccle parce que ce sont les données les plus importantes en termes historiques.

L'augmentation de ce nombre de jours de pluie augmente de manière significative depuis les années 80, soit de 0,6 jours par décennie. Ce sont généralement des épisodes orageux.

Parallèlement à ce nombre de jours, l'intensité de ces événements augmente aussi depuis les années 80. Il augmente de 3 millimètres par décennie pour les maximums de précipitations sur une heure, alors que la moyenne depuis le début du siècle est de 18 millimètres.

En août est parue une étude internationale dont l'objectif était de répondre à la question: "Le changement climatique a-t-il augmenté la probabilité de phénomènes météorologiques violents, telles que les précipitations de la mi-juillet?".

Ici, je prends une étude qui se réfère aux précipitations de la mi-juillet parce qu'elles englobent une zone plus large et elles ont donc fait l'objet d'une étude.

Cette étude conclut qu'en Europe occidentale, le risque d'un tel événement, aussi extrême est augmenté en raison des changements climatiques et en particulier au niveau de sa fréquence qui est augmenté de +20% à +800%. En termes d'intensité, cela s'additionne à l'augmentation de la fréquence, son intensité est augmentée de 3 à 19%.

Il s'agit donc d'une modélisation du climat sans changement climatique et avec changements climatiques et on mesure les intensité et fréquence.

Le changement climatique augmente donc la fréquence et l'intensité de tels événements. C'est déjà le cas aujourd'hui, comme on a pu le voir, et ce sera encore plus le cas dans le futur.

Comment peut-on agir sur le changement climatique?

Il y a deux possibilités:

- l'atténuation, c'est-à-dire diminuer ses émissions de gaz à effets de serre. On en a parlé régulièrement;*
- l'adaptation, qui vient de plus en plus à l'ordre du jour.*

L'adaptation, c'est adapter notre territoire, notre comportement aux effets du changement climatique.

Le 12 novembre 2019, la Ville avait décidé de lancer une étude qui porte sur l'adaptation du territoire communal aux changements climatiques. A notre connaissance, c'est l'étude communale la plus ambitieuse en région wallonne, voire en Belgique, sur ce sujet.

Cette étude, qui vient de se terminer très récemment, a été confiée à l'ICCED (Institut de Conseil et d'Etudes en Développement Durable), sous la coordination du SACÉ.

Cette étude a 3 objectifs:

- identifier les vulnérabilités du territoire aux changements climatiques;
- identifier des mesures d'adaptation;
- proposer des actions concrètes d'adaptation.

Je vais ici présenter la vulnérabilité spécifique aux inondations, puisque c'est ce qui nous intéresse.

La vulnérabilité est le résultat de plusieurs facteurs.

Elle est le résultat de l'exposition à un aléa climatique, à la sensibilité et à la gestion des risques.

En ce qui concerne l'exposition, elle est liée à l'évolution du climat actuelle et prévue ainsi que les aléas climatiques.

En ce qui concerne Namur, comme on l'a vu toute la soirée, on peut être touché par les inondations par ruissellements et par les inondations par débordements.

Ces événements sont amplifiés, encore une fois, par le changement climatique.

Par exemple, le projet AMIS a étudié l'augmentation du débit maximum de la Meuse, à l'horizon 2100. Il prévoit une augmentation jusqu'à 30% du débit maximum, c'est-à-dire en périodes de très fortes précipitations.

L'exposition est amplifiée par l'artificialisation des terres qui est, aujourd'hui encore, en augmentation et ce, principalement, pour des constructions résidentielles.

Ensuite, la sensibilité à cette vulnérabilité, elle est d'abord économique c'est-à-dire les dégâts potentiels sur les infrastructures et les bâtiments. En zone d'aléas sur le territoire de Namur, près de 6.500 habitations se retrouvent en zone d'aléas, 56% du secteur tertiaire et 37% du secteur industriel.

Ensuite, il y a une sensibilité au niveau social, c'est-à-dire les impacts potentiels sur la santé. Un quart de la population namuroise habite en zone d'aléas, principalement les aléas très faibles. Proportionnellement, les zones de Namur les plus en difficulté socio-économique sont un peu plus exposées aux risques d'inondations que le reste de la population.

Enfin, la gestion du risque: le risque est au croisement de l'exposition et de la sensibilité dont je viens de parler. Ce risque ne peut pas être supprimé. L'enjeu est donc de l'affaiblir et de le gérer une fois qu'il survient.

Le risque, à Namur, est coordonné par la Cellule Planu (Plan d'Urgence) dont le Bourgmestre a parlé en début de Conseil.

Je vais aussi aborder brièvement la vulnérabilité aux coulées de boue et à l'érosion du sol, qui sont donc liées à des événements de précipitations intenses, comme les inondations.

Je vais peut-être passer vu que l'on n'a plus beaucoup de temps. Je clôture ici.

Les actions seront vues un peu plus tard.

Merci.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Bien. Vous avez terminé Monsieur Foguette?

M. D. Foguette, Chef ff. du Service Air Climat Énergie (SACÉ) – Ville:

Oui, merci beaucoup.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Excusez-nous aussi de vous avoir un peu pressé.

Merci en tout cas pour la présence de tous ceux qui sont intervenus, particulièrement les personnes extérieures ou les personnes des services qui ont passé leur soirée avec nous ce soir et qui n'ont pas encore fini.

Nous allons donc passer maintenant aux réactions.

Monsieur le Bourgmestre, vous voulez dire un petit mot avant que je ne commence le débat?

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Je voulais justement expliquer que, pour rentrer dans le débat, on allait attendre la fin de celui-ci pour expliquer les différentes mesures et plans d'actions que nous souhaitions mettre en œuvre parce que nous avons consacré, jusqu'à présent, trois heures à exposer tous les enjeux de gestion. Je mesure tout à fait que cela peut être fastidieux et long tant pour les élus que pour les spectateurs mais les défis auxquels nous sommes confrontés et les difficultés auxquelles ils ont eux-mêmes été confrontés ne se résolvent pas par des slogans mais par des faits.

Il me semblait important que l'on prenne le temps de la pédagogie, dans un débat comme celui-ci, pour ne pas avoir une discussion de comptoir mais, au contraire, expliquer le cadre juridique, le cadre technique, le cadre administratif dans lesquels on doit travailler, les partages de compétences, ne pas donner le sentiment que jusqu'ici rien n'avait jamais été fait, que l'on avait été négligent (même si l'on pourra toujours faire plus), ne pas laisser penser non plus (comme on l'a vu fleurir sur certains réseaux sociaux, dans l'émotion) que tout cela a été lié au fait que l'on était des irresponsables qui délivraient des permis pour tout bétonner, sans tenir compte des alertes qui étaient octroyées en termes d'aléas d'inondations.

Les services ont confirmé qu'à aucun moment la Ville n'a délivré de permis qui serait contraire à des signaux qui nous auraient été adressés en la matière.

Tout ce travail de mise en perspective pour comprendre les enjeux et comprendre que tout ne va pas se résoudre à coups de "il n'y a qu'à", nous semblait important pour offrir toutes les balises de compréhension technique et du cadre à chacun.

Vous savez que, la semaine dernière, le Collège s'est réuni pendant trois jours en conclave budgétaire. Comme nous l'avions annoncé, nous avons dessiné les contours d'un plan d'actions avec des moyens complémentaires pour pouvoir être au rendez-vous de nos responsabilités par rapport aux défis futurs.

Je pense qu'il est opportun que l'on se tourne d'abord et avant tout maintenant vers les réactions des élus et les messages qu'ils souhaitent nous adresser, avant d'utiliser la présentation qui avait été envisagée pour conclure l'ensemble du débat, plutôt que de le faire maintenant.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci Monsieur le Bourgmestre.

DEBATS

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

J'ai déjà vu quelques doigts: j'ai vu celui de Monsieur Mailloux, celui de Monsieur Warmoes, celui de Monsieur Capelle, de Madame Quintero, de Monsieur Damilot, de Monsieur Martin et Madame Absil, encore Monsieur Demarteau, Madame Jacquet, Madame Delvaux, Monsieur Gavroy et Madame Bazelaire, Madame Klein et Monsieur Bruyère.

Bien, j'espère que n'ai noté plus ou moins dans l'ordre. Donc excusez-moi si je n'ai pas suivi l'ordre que vous souhaitiez. J'ai vraiment fait cela un peu au jugé.

Je cède d'abord la parole à Monsieur Mailloux. Je vous en prie, Monsieur Mailloux.

M. P. Mailloux, Conseiller communal cdH:

*Madame la Présidente,
Monsieur le Bourgmestre,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,*

On m'a donné quelques minutes pour parler de ce qu'il s'est passé près de chez moi. Je vous en remercie.

Je vis à Frizet, un petit coin perdu idyllique, comme il y en a beaucoup à Namur. Si l'impression avait rendu les verts correctement, vous verriez sur vos petites vignettes quelques arbres et des pâtures, au milieu c'est la ferme. J'ai la chance d'habiter au-dessus de la vallée, donc je n'ai pas dû beaucoup souffrir des inondations.

A gauche de ce point, vous avez le Ravel et le ruisseau, le Frizet, qui est en haut à gauche du Ravel et plus bas, à droite.

A droite de cette même vignette, vous avez la crête et cette crête contient le home Les VII Voyes, la rue Gueulette et une partie du lotissement du Lupia.

Historiquement, à Namur comme partout, les eaux usées vont au ruisseau.

Nous, déjà dans les années 80, on nous avait imposé un collecteur qui drainait les eaux du bassin d'en haut et qui les amenait dans le ruisseau, au pied des vaches, en aval du petit pont.

Passons à la diapositive suivante: vers 2010, on a créé, plus à l'est, le collecteur de l'Arquet, le collecteur principal qui va drainer sur la grosse flèche qui descend à droite, Champion, la rue Lejeune, le plein sud et qui va vers Bomel.

Cela ne nous touchait pas du tout.

Vers 2013, 2014, on crée le collecteur du Frizet qui va drainer Daussoulx, Vedrin centre et qui est la flèche bleue qui descend et qui arrive juste en bas de la ferme et qui doit se prolonger en-dessous de la rue de Frizet, juste à côté de l'église et finalement aboutir au bowling et Houyoux, chaussée de Perwez.

2015, branle-bas de combat, c'est la main rouge: on nous apprend que toute cette partie-là du collecteur Frizet ne se fera pas parce qu'il y a une pollution énorme du sous-sol en zinc. Que va-t-on faire? C'est tout simple: on va récupérer tout ce que l'on a déjà amené du collecteur de Frizet (Vedrin-Daussoulx), créer en bas de la ferme, à gauche du Ravel, une station de relevage et créer (c'est la grosse flèche vers la droite) un collecteur de relevage qui va remballer toutes les eaux usées Daussoulx-Vedrin vers le collecteur de l'Arquet.

Les questions qui se posaient déjà à l'époque, c'était: il y avait 2 collecteurs, il n'y en a plus qu'un, on renvoie les eaux dans l'autre, est-ce que cela suffira?

L'autre question qui se posait: est-ce que la pompe va suffire et quelles sont les caractéristiques techniques de ce collecteur de relevage, qui va amener l'eau au-dessus de la crête et de l'autre côté?

Je vous avais parlé de l'eau d'en haut qui devait descendre dans le ruisseau en aval du petit pont. Cette eau ne peut plus rester à cet endroit-là donc simplement, on la dévie, on la fait passer en-dessous de la route de Frizet et on l'amène près de la station de relevage. Elle va subir ce que le reste subit: être envoyée au-dessus de la crête par le collecteur de relevage.

Tout va bien quand tout va bien, quand il n'y a pas beaucoup d'eau, quand le collecteur accepte le débit d'eau qu'on lui propose et quand la pompe fonctionne. Cette pompe est entretenue nickel, mon épouse voit les techniciens tout le temps. Mais une pompe, cela tombe en panne, il peut y avoir des pannes techniques, électriques (un orage qui tombe dessus, c'est beaucoup plus fréquent que des grosses pluies), il peut y avoir les pannes qu'il y a eu récemment qui sont liées au fait que le boîtier électrique de la pompe (la pompe est souterraine) qui est en surface est noyé. Il peut y avoir un problème juste à côté parce que la station de haute tension est située le long de la route et elle a été noyée également.

Dans tous ces cas-là, il y a une solution de sécurité. Il y a un exutoire et vous voyez une photo de l'exutoire. Toute l'eau qu'elle ne peut plus envoyer, il faut bien qu'elle l'a fasse sortir alors on la jette, à 90°, dans le ruisseau qui n'est en fait plus rien du tout. Le ruisseau n'a jamais été curé à cet endroit-là, il fait 20 cm de diamètre et on lui envoie un énorme débit d'eau à 90°.

Ce qu'il se passe c'est que l'eau qui sort de cet exutoire, elle prend un peu le ruisseau mais elle prend surtout le sentier d'en face. Ce sentier d'en face est devenu un genre de torrent et se jette dans la rue de Frizet, à peu près en face de l'ancien presbytère presque classé du

couvent des carmélites.

J'ai eu un permis, relativement récent, en 2015 pour le presbytère et le bâtiment est mentionné avec "aucun risque d'inondation". Il y a plus loin des bâtiments, dans la vallée, qui ont des petits risques d'inondations, principalement par l'arrière à cause du Frizet mais depuis cet aménagement et cet exutoire, on voit régulièrement la rue se transformer en un ruisseau avec de l'eau dans les caves, dans certains rez-de-chaussée lors d'inondations très importantes.

Là, c'est le début de la rue. En haut, je n'ai rien. Au début de la rue, la rue est devenue un ruisseau, ce qu'elle n'était jamais avant les différents travaux et l'exutoire.

Plus loin, les maisons autour de l'église ont souffert deux fois plus parce qu'elles avaient "l'effet ruisseau". Ils avaient l'habitude de "l'effet ruisseau" normal, ils avaient "l'effet ruisseau" sur la route et en plus, ils se sont fait envahir par toutes les eaux et les boues qui descendaient du Plateau de Saint-Marc. Pas mal de ces maisons ont été sinistrées, les gens ne sont pas encore tous rentrés.

Si on continue plus loin dans la vallée et que l'on arrive presque à la chaussée de Perwez, là c'est la catastrophe. Ce sont les sinistrés les plus sévères, à mon avis, de la ville de Namur. Le petit bassin de vie dans lequel ils vivaient s'est transformé en un étang et ils avaient 2 mètres dans les caves et 3 mètres au rez-de-chaussée.

En plus, c'est une maison passive, isolée par l'extérieur, pas moyen d'assécher. Il faut quasi tout casser pour pouvoir assécher et voir quels sont les dégâts.

Pourquoi y a-t-il eu autant d'eau et pourquoi cette eau n'a-t-elle pas pu partir? Il a fallu des pompes énormes pendant plus de 8 jours avant d'arriver à faire descendre le niveau d'eau.

Il est vrai que cette maison est située un peu en-dessous du ruisseau depuis toujours. Les plus anciens nous racontent que cette plaine descendait calmement vers la chaussée de Perwez et vers le Houyoux et que, quand il y avait de l'eau, cela partait.

En pratique, si vous regardez la dernière slide avec les coupes de niveau des terrains, on voit que les propriétaires de la bande chaussée de Perwez ont remonté énormément le niveau du terrain et on fait une véritable digue. Déjà, depuis de très nombreuses années, il y a eu des actions contre, cela n'a rien donné et la digue est toujours là.

La Ville est déjà intervenue plusieurs fois et a réalisé des exutoires pour permettre à cette cuvette de se vider dans la fin du ruisseau.

Malheureusement le temps a passé. Ces exutoires se sont partiellement bouchés et finalement, c'est le passage de Fluxis qui est venu mettre sa canalisation en dessous du Ravel qui a eu le dernier mot et les exutoires ne fonctionnent plus.

Maintenant, cette petite plaine, qui descendait, est devenue une cuvette de terre imperméable, au risque de n'importe quelle inondation.

Il y a un mélange ici de multiples causes: le ruisseau, probablement l'exutoire à mon avis, la question des possibilités techniques de réception des différentes canalisations. Si on en avait prévu deux (Frizet et Arquet), est-ce qu'une suffit? Il y a les capacités de remontée de toute l'eau qui vient de Daussoix et de Vedrin. Il y a les outrages que l'on a fait à la courbe du territoire dans le passé et qui n'ont pas été corrigées et qui posent de gros problèmes.

Je lance simplement une série de pavés dans la marre. Je n'ai pas à citer de responsabilité mais cela veut dire qu'il y a vraiment beaucoup de gros boulot à faire et je vous encourage.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci beaucoup Monsieur Mailleux.

Je passe maintenant la parole à Monsieur Warmoes pour ses questions.

M. Th. Warmoes, Chef de groupe PTB:

Merci Madame la Présidente.

Tout d'abord, je ne suis pas contre la pédagogie bien entendu mais je trouve qu'ici on a quand même poussé le bouchon un peu trop loin. Je ne suis pas intervenu par respect pour tous les services et les différents intervenants qui avaient été invités à faire un exposé ici.

Je m'attendais à ce que l'on ait un débat et des réponses concrètes, comme à celles de notre collègue, aux questions que l'on se pose. Je me suis un peu senti sur les bancs de l'école ici. Je pense que ce n'était pas cela que l'on attendait. Je voulais quand même faire part de ce sentiment-là. On aurait peut-être mieux fait alors, moi je n'ai rien contre une demi-journée de formation ou quelque chose comme cela.

Il y avait des exposés très généraux, je ne vais pas dire que tout ce qui a été dit est sans intérêt, loin de là mais voilà. Là, il est 10 heures moins le quart.

Vous avez commencé, Madame la Présidente, par des mesures que l'on a décidées entre Chefs de groupe pour essayer d'écourter ou de ne pas jouer les rallonges au Conseil.

Je voulais vous faire part de ce sentiment.

Deuxièmement, je voulais quand même aussi commencer par remercier les services de la Ville, les services de secours, l'Armée, la Douane (Monsieur le Bourgmestre les a tous énumérés). J'ai noté ici 970 heures supplémentaires, si j'ai bien compris, seulement pour le service Propreté et Espaces verts. Je veux quand même les remercier.

Je veux aussi – parce que cela n'a pas été dit – remercier aussi la population qui a témoigné d'énormément de solidarité, les Namurois, les Bomelois mais j'ai rencontré aussi des gens de Bruxelles, de Flandres.

C'est une petite parenthèse mais à ceux qui disent que les Flamands et les Wallons sont différents, je pense que l'on est tous Belges et pas seulement quand il y a du foot mais aussi quand il y a des difficultés, on voit que la solidarité traverse les frontières linguistiques. Je m'en réjouis même si c'est dans des moments très difficiles.

Je me suis bien sûr rendu sur place. J'ai fait un peu le tour à Bomel, à Vedrin, à Jambes, j'ai même été à Dave, à la Plante, à Wépion pour voir un peu ce qu'il en était. Je dois dire que ce que j'en ai vu m'a vraiment choqué. J'étais fâché. J'ai rencontré des gens qui ont été inondés trois fois, même une dame qui était à Vedrin pour aider ses enfants, qui habite Jambes et qui a été inondée 5 fois. Je trouve que l'on ne peut pas laisser les gens comme cela. On ne peut pas laisser cela comme cela.

Il faut des mesures structurelles. C'est pour cela que j'ai directement demandé un Conseil communal spécial pour les inondations. Je voulais en débattre et j'espère que l'on aura le débat maintenant et peut-être qu'il devra se poursuivre, demande qui par ailleurs a été acceptée.

Cela m'a bien sûr rappelé – et Monsieur Gennart en a fait mention – que moi-même et Fabian Martin et José Damilot étaient déjà intervenus au Conseil communal de juin par rapport aux orages qu'il y a eu début juin. Vous aviez conclu, j'ai relu le compte-rendu, Madame la Présidente: "Nous croisons les doigts en espérant que ces inondations ne seront pas trop fréquentes".

Malheureusement, il y a beaucoup de ce qui a été dit à ce moment-là qui était prémonitoire. Je ne vais pas répéter puisque Monsieur l'Echevin Gennart a répété ce qu'il avait dit lui-même.

Ce n'est pas en croisant les doigts – avec tout le respect que je vous dois et je sais très bien que ce n'est pas cela qu'il faut comprendre dans vos propos, Madame Oger – que l'on va pouvoir résoudre les problèmes. Ce n'est pas non plus par des constats, par des généralités, par beaucoup d'études.

A un moment donné, il faut agir.

Monsieur le Bourgmestre me dira que ce n'est pas avec des "il n'y a qu'à" que l'on va résoudre les problèmes mais il y a plein de choses qu'il faut faire et il ne faut pas attendre.

On a parlé ici de calamités naturelles et cela s'appelle comme cela d'ailleurs, le Fond des

Calamités.

Monsieur Gennart a aussi fait référence au fait que les pluies étaient exceptionnelles, ce qui est vrai. En même temps il a aussi dit, le 23 juin et il l'a répété aujourd'hui, c'est une vérité et (on a fait mention au dernier rapport du GIEC) le GIEC le dit aussi: les pluies intenses vont être de plus en plus fréquentes et les défis sont énormes à ce niveau-là.

J'ai noté ici que l'on revoit les modèles tous les 20 ans. On est en plein changement climatique donc ce qui se produisait tous les 50 ou 100 ans maintenant va se reproduire beaucoup plus. On le sait. Tout le monde ici, dans le Collège échevinal, le sait. Monsieur Gennart lui-même l'a dit et il n'est pas Ecolo. Donc on le sait.

Il faut donc vraiment agir dans ce sens-là.

C'est alors que je suis vraiment désolé parce que: que s'est-il passé?

Ok, on peut parler du Houyoux qui a été mis sous pertuis au 18^{ème} siècle et qui doit absorber toutes les eaux de surface. Mais qu'est-ce que vous allez faire? Vous allez construire un centre commercial au parc Léopold et qu'est-ce qu'il y a en-dessous? Le Houyoux. Donc ce sont encore des surfaces en dur, encore de l'eau de pluie qui va encore se rajouter au Houyoux et bien bonjour aux gens qui habitent rue du Lombard, etc. qui auront encore probablement des inondations en plus.

Je voulais prendre comme exemple, parce que je l'ai suivi à l'embouchure (si on peut le dire comme cela) souterraine à sa source: le ruisseau d'Arquet. Le fonds d'Arquet est un magnifique vallon encaissé, avec une certaine valeur naturelle aussi, un important couloir écologique – on n'en a pas beaucoup – comme le ruisseau de Frizet d'ailleurs mais il n'y en a pas beaucoup comme cela sur notre territoire.

Qu'est-ce qu'on en a fait? On est en train de complètement urbaniser ce fond de vallée. On urbanise toute sa rive droite avec, par exemple dans le contre-bas du Transvaal, on a tout déboisé pour un lotissement qui n'est pas encore réalisé. Le fait de tout déboiser a fait dévaler les eaux sur ces pentes-là. On a le lotissement du Val-Vert qui est plus ancien, je pense. On a le lotissement de la rue des Pensées et des Champs, rue Martin Lejeune près du rond-point, encore des lotissements. Avant, tout cela, c'était soit des vergers, soit des bois.

On a même construit plusieurs maisons sur le ruisseau d'Arquet lui-même ou juste à côté, sur la rive droite du ruisseau.

J'ai même appris récemment que l'on va faire un manège sur le ruisseau d'Arquet.

Il faut arrêter. On est clairement en zones inondables. Peut-être pas sur les cartes qui ont été faites sur base de données historiques mais en tout cas, on est sur une zone inondable. Il faut arrêter.

On peut avoir un débat sur qui octroie les permis, sur les avis que la Ville remet mais il faut arrêter d'imperméabiliser le sol et certainement dans une vallée encaissée, comme celle du ruisseau d'Arquet. C'est chercher des problèmes.

Rue Copette, maintenant, les gens mettent des éléments en béton en L pour ne pas que l'eau arrive dans leur jardin mais qu'elle arrive chez leur voisin. Cela va être la ligne Maginot dans la rue Copette pour ne pas que toute l'eau qui dévale arrive dans le jardin de Monsieur ou Madame x, y ou z et on peut comprendre les gens qu'ils n'aient pas envie que cela arrive chez eux mais ce n'est pas une solution.

Des lotissements, on en a de plus en plus à Namur; que ce soit à Belgrade, à Erpent. On pourrait parler d'Erpent mais je ne vais pas m'étendre trop. Dans chaque lotissement, il y a à chaque fois des voiries en plus, des voiries supplémentaires. Monsieur Gennart a parlé de 3% je crois de la superficie, si j'ai bien compris, du territoire de Namur qui sont des voiries. Ce sont autant de surfaces qui sont imperméabilisées.

Donc on a de plus en plus de surfaces imperméabilisées, on a de plus en plus de pluies fortes et le résultat, c'est ce que l'on a vu. Le réseau d'égouttage est ce qu'il est mais il n'est pas dimensionné par rapport à ces surfaces imperméabilisées-là et à ces pluies-là.

Je suis fâché – même si je suis calme – parce que vous vous souvenez qu'en juin 2020, on a approuvé ici une motion sur l'urgence climatique, que nous avons votée en tant que PTB aussi. Elle fait le constat sur le changement climatique, elle déclare Namur en état d'urgence climatique. J'ai fait pas mal d'amendement à cette motion et plusieurs ont été acceptés mais certains pas.

Je vais vous dire ce qui n'a pas été accepté:

- imposer, comme charges d'urbanisme pour tout projet immobilier, le stockage et la réutilisation de l'eau de pluie comme solution première ou l'infiltration sur place;*
- réaménager nos cours d'eau de 3^{ème} catégorie afin de ralentir l'écoulement et permettre l'infiltration vers la nappe phréatique;*
- subsidier – suffisamment, je dirais – et conseiller les ménages et les indépendants qui veulent réaménager un citerne d'eau de pluie;*
- inciter les entreprises à prendre les mesures nécessaires pour diminuer leur consommation d'eau, à utiliser un maximum l'eau de pluie et infiltrer le surplus sur le terrain;*
- inciter les entreprises, les grandes surfaces et les complexes commerciaux à rendre leur surface bétonnées à nouveau perméables d'ici 2030 ou collecter l'eau de pluie et la stocker pour la réutiliser ou l'infiltrer dans le sol;*
- montrer l'exemple en la matière pour les propriétés de la Ville et de la Régie foncière.*

Cela, c'est un amendement que j'avais introduit et qui n'avait pas été retenu.

Surtout, je l'ai d'ailleurs dit dans le débat, ce qui nous est resté en travers de la gorge, c'est que par rapport à l'artificialisation des terres, la motion telle qu'elle a été adoptée (puisque vous avez refusé notre amendement) c'était un objectif d'arrêt complet de l'artificialisation des sols au plus tard en 2050, qui est l'objectif wallon mais rien ne nous empêche d'aller plus loin. 2050, c'est dans 4 ou 5 législatures.

Nous avons proposé, puisque nous sommes très raisonnables, de mettre 2030 comme objectif d'arrêt complet de l'artificialisation des sols et d'ajouter: "Toute artificialisation du sol devra être compensée par une désimperméabilisation d'une surface équivalente, ailleurs sur le territoire communal".

Cela aussi, vous l'avez refusé. On en a débattu et vous avez refusé de vous fixer cet objectif-là d'être plus strict au niveau de la réimperméabilisation des sols.

C'est très bien de faire des constats et beaucoup de constats ont été faits ici et je peux y souscrire mais il faut alors agir en conséquence. Je trouve que là, il y a encore un manque d'actions. On a déclaré l'urgence climatique mais en fait, on n'est pas dans l'urgence au niveau du Collège échevinal, on n'a pas pris la mesure, le sérieux de la situation.

J'espère en tout cas que les inondations, avec toutes les catastrophes qu'elles ont engendrées pour tous les gens qui ont été touchés, auront au moins cet effet bénéfique que tout le monde se sente secoué et que tout le monde comprenne l'urgence au sein du Conseil et que l'on prenne des mesures.

On a parlé ici de zones inondables temporaires. C'est aussi quelque chose que j'ai proposé. Effectivement, pour des ruisseaux comme le Frizet par exemple, si je prends l'exemple qui a été donné, examiner si on peut créer des zones d'inondations temporaires. Connaissant un peu le Frizet, je pense qu'il doit certainement y avoir moyen de trouver.

Bien sûr, on ne sait pas faire du jour au lendemain mais il faut vraiment s'y mettre.

J'écouterai avec attention, bien entendu, ce que le Collège a décidé entre-temps mais voilà, je pense qu'il faut prendre des mesures.

Je suis désolé mais je me tourne vers le groupe Ecolo: cela fait 15 ans que vous êtes au pouvoir à Namur, les Ecolos. S'il y a un thème que vous mettez toujours en avant, c'est effectivement le changement climatique et à juste titre. Désolé mais si je fais le bilan, qu'est-

ce que l'on a fait à Namur pour diminuer les émissions de CO²? Cela a été rappelé, j'ai oublié les noms, par quelqu'un des services. Il y a effectivement la mitigation, diminuer les émissions de CO² et l'adaptation mais en fait il y a très peu qui a été fait.

Prenons la mobilité: cela reste catastrophique à Namur. Les émissions de CO² de la ville de Namur, au niveau du territoire, je ne parle pas des services qui n'en sont qu'une infime partie, cela reste vraiment mauvais. Il n'y a pas énormément qui a été gagné. On verra au prochain Air Climat.

Au niveau de l'adaptation, en fait il n'y a quasiment rien qui a été fait. Je caricature peut-être un tout petit peu mais la situation s'est aggravée avec tous les lotissements.

C'est bien de mettre le changement climatique sur la table mais alors il faut vraiment prendre les mesures et vraiment faire tout ce que l'on peut pour éviter que ces catastrophes, qui se sont produites se reproduisent. Ce n'est pas que vous ne le savez pas. Ce n'est pas que vous n'en êtes pas conscients. Mais il faut vraiment se sentir dans une situation d'urgence et prendre les mesures nécessaires.

Voilà ce que je voulais dire sans vouloir m'étendre sur trop de détails.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci Monsieur Warmoes.

Vous me permettez quand même une petite précision: l'accord qui a été pris entre les Chefs de groupe et nous à la réunion du 3 septembre n'est pas encore vraiment d'application puisque nous devons nous mettre d'accord en Commission du Bourgmestre et ici, avant ce Conseil, il n'y a pas eu de Commission.

M. Th. Warmoes, Chef de groupe PTB:

Je sais bien mais bon, c'était l'esprit.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci beaucoup.

Je passe maintenant la parole à Monsieur Capelle.

M. Ch. Capelle, Conseiller communal cdH:

Merci Madame la Présidente.

Déjà bonsoir à toutes et tous.

Madame, Monsieur,

Je tiens d'abord à exprimer ma sympathie et mes encouragements aux personnes qui ont été touchées par les inondations au cours de ces derniers mois.

Même si ces événements ont vu naître de grands élans de solidarité qui ont, dans un premier temps, apporté un réel réconfort, il s'agit néanmoins d'un épisode traumatisant dont les victimes mettront longtemps à se remettre.

Afin que chacun puisse retrouver un sentiment de sécurité, il est maintenant temps de réfléchir aux stratégies à mettre en œuvre pour éviter qu'un tel désastre ne se reproduise.

J'espère que c'est la raison pour laquelle les autorités publiques namuroises ont programmé aujourd'hui ce Conseil communal spécial inondations et qu'il n'est pas question ici de recevoir de leur part une simple compassion.

Des précipitations abondantes qui ont causé ces inondations étaient particulièrement exceptionnelles.

Toutefois, historiquement, un tel phénomène n'est pas nouveau. Beaucoup ont tendance à oublier les mauvaises expériences du passé.

De plus, le changement climatique augmente la probabilité de phénomènes météorologiques violents, comme les fortes pluies. Il s'agit donc de ne pas se limiter à un simple constat mais bien de programmer des actions concrètes afin de prévenir des risques de récidives, à courts et à longs termes et de protéger ainsi les personnes, les biens et l'environnement.

En tant que Vedrinois, moi-même sinistré à trois reprises en juin et juillet, j'étais donc aux premières loges pour constater certains dysfonctionnements.

J'ai également organisé une réunion à Vedrin, le 26 août dernier, au cours de laquelle les riverains sinistrés ont fait part de leurs expériences, leurs questionnements, leurs craintes, leurs propositions et leurs souhaits pour le futur.

Un début de rapport de cette réunion a été envoyé au Collège communal, que j'ai d'ailleurs remis à Monsieur le Bourgmestre.

Je ne vais pas reprendre ici chaque cas personnel, car ils figurent dans le rapport précité.

Je tiens néanmoins à vous faire part de quelques questions et réflexions. Celles-ci concernent bien évidemment la Ville mais également les instances présentes aujourd'hui.

Tout d'abord, les témoignages concordent pour affirmer qu'il existe un réel problème au niveau de l'entretien des avaloirs, filets d'eau et canalisations de la commune.

Dans certains endroits, c'est carrément le manque d'infrastructure qui est pointé du doigt.

De nouvelles constructions et nouveaux lotissements ont fleuri ces dernières années.

En février 2020, la presse nous apprenait que 975 nouveaux logements avaient été autorisés rien qu'en 2019, sur la commune de Namur.

Combien de dimensionnements ont été adaptés à cette urbanisation, au cours des dernières années?

Le placement ou le remplacement de certaines canalisations, devenues insuffisantes; le placement de filets d'eau, avaloirs, tacles là où c'est nécessaire ainsi que leur entretien global pourrait-il être envisagé dans un futur proche?

C'est bien sûr un travail long et fastidieux auquel la Ville devra s'atteler dans les mois et années à venir.

Dans quelle mesure peut-on dès lors espérer l'adoption du budget communal aux fins d'entretien et d'amélioration des systèmes d'évacuation et des moyens humains qui en découlent?

La Ville impose déjà des conditions en matière de rejet des eaux usées et des ruissellements lors de la délivrance de permis urbanistiques. Celle-ci prend-elle aussi en considération les éventuels impacts sur les constructions existantes?

Un contrôle sévère des impositions, telles que des citernes à eau de pluie, des systèmes de temporalisation et d'évacuation lors de la réalisation des travaux qui ont fait l'objet d'un permis d'urbanisme, ne pourrait-il pas être systématique?

Le deuxième problème qui a régulièrement été évoqué par les riverains est l'entretien des cours d'eau. Dans le cas de Vedrin et des environs, le Frizet et l'Arquet, de compétences provinciales, le fonctionnement de ruisseaux de 2^{ème} catégorie paraît flou et soulève pas mal de questions.

Tous s'entendent sur le manque d'entretien de ces cours d'eau.

Les parties canalisées sont-elles de diamètres suffisants pour accueillir le débit. Ne devrait-on pas créer des bassins de rétention en complément?

Les Vedrinois se posent également la question du rapport entre les collecteurs et les cours d'eau étant donné que l'eau est arrivée aussi bien par les caves que par les débordements des ruisseaux.

Troisièmement: il y a la problématique des bassins d'orages et des autoroutes. D'après ce qui m'a été rapporté, le manque d'entretien des bassins d'orages a eu des conséquences sur tout le territoire namurois. C'est notamment le cas à Vedrin où le bassin d'orage de la rue Martin Lejeune, malgré de multiples sollicitations régulières de riverains pour son entretien, a été littéralement laissé à l'abandon pendant de nombreuses années, le rendant tout simplement inactif.

Certaines habitations de la rue Martin Lejeune datent des années 50 et existaient donc avant l'autoroute qui a été réalisée en 1973. Les risques d'inondations ont, par conséquent, été aggravés par des travaux réalisés dans l'intérêt général mais dont les conséquences néfastes sont uniquement supportées par certains, alors que tous en profitent. Ce n'est pas équitable.

De plus, des questions sérieuses se posent quant à la responsabilité du SPW dans les dégâts occasionnés aux habitations avoisinantes lors des dernières inondations. Ne s'agit-il pas d'une faute par omission ayant causé un dommage ou l'aggravation d'un dommage?

Il a fallu une catastrophe et une mise en demeure de la Ville pour que le bassin soit remis en fonction. Les terres ont été mises en hauteur sur le côté, n'ont pas été évacuées. Il paraîtrait que le SPW ne souhaite pas les évacuer. Cela n'est-il pas contraire à l'article R443 du CoDT relatif aux modifications sensibles du relief du sol? Les riverains se tracassent de la présence de ces terres et souhaiteraient leur évacuation.

Si un permis d'urbanisme devrait être introduit pour le stockage à cet endroit, des rapports d'organismes ou ingénieurs agréés pourraient-ils garantir que les terres ne sont pas polluées et qu'il n'y a aucun risque d'effondrement de ces terres, ni d'obstruction du bassin d'orage enfin déblayé?

J'espère que le SPW est conscient de sa responsabilité et affectera dorénavant un budget conséquent à la création, l'entretien et le bon fonctionnement de ces bassins d'orages.

Les eaux de ruissellement en provenance des champs agricoles ont également joué un rôle important dans les dernières inondations, entraînant avec elles des quantités de boue considérables.

Certains exploitants, soucieux d'une bonne cohabitation avec les riverains, souhaitent collaborer à la création de mesures préventives avant de minimiser ce phénomène.

D'autres par contre, ne sont pas disposés à effectuer des modifications.

Il y va pourtant de l'intérêt de chacun. Une sensibilisation du monde agricole et une aide financière sont à envisager si elles n'existent pas déjà.

Une bonne communication en ce sens est indispensable.

Enfin, durant les inondations, on a observé de nombreuses fuites d'hydrocarbure. Des citernes à mazout se sont renversées, des voitures ont été submergées, des produits dangereux stockés dans les habitations et les cabanons se sont renversés. Ces phénomènes n'ont-ils pas une influence sur l'environnement, les habitations, les jardins et particulièrement sur les cultures et potagers?

Comment obtenir un diagnostic de la pollution des zones sinistrées afin d'empêcher toute contamination et les problèmes de santé qui pourraient en résulter?

Il va de soi que les solutions aux différents problèmes exposés doivent faire l'objet d'un travail important et d'une collaboration entre les différentes institutions concernées.

On entend parler de la mise en place de diverses plateformes de coopération relatives à la problématique des inondations. Il est à espérer que les instances ici présentes saisiront l'occasion de se réunir afin de trouver ensemble des solutions efficaces et qu'elles se consacreront ensuite, chacune dans leur chef, à travailler en ce sens.

Je rappelle bien entendu que tout ce qui a été abordé ici reflète les remarques émises par les riverains de Vedrin, Champion, Saint-Marc et Cognelée lors de la réunion qui s'est tenue le 26 août 2021. J'ose espérer que chaque point figurant dans le rapport que je vous ai transmis sera examiné avec la meilleure attention et sera, le cas échéant, relayé par la Ville aux instances compétentes.

Je souhaite terminer en saluant la disponibilité et le travail des pompiers et du personnel communal qui sont venus en aide aux personnes les plus touchées, qui ont distribué des sacs de sable ainsi que la décision de la Ville de mettre rapidement des containers à disposition pour les premiers déblaiements.

Je remercie également tous les bénévoles qui ont spontanément apporté leur aide aux sinistrés, au lendemain des inondations.

Merci.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci Monsieur Capelle.

Madame Quintero.

Mme C. Quintero Pacanchique, Conseillère communal Ecolo:

Merci Madame la Présidente.

Chers membres du Conseil,

Pour les habitantes et habitants du Nord de Namur, dont je fais partie, la soirée du 24 juillet 2021 restera gravée dans nos mémoires. En moins de 15 minutes ma rue, la rue d'Arquet, est devenue une rivière, une rivière de boue. Nous faisons partie des chanceux car nous vivons au niveau d'une contre-allée arborée, ce qui permis de ralentir le flux de l'eau de notre côté. Nous avons eu beaucoup de chance mais ce n'est pas le cas de nos voisins et de voisines.

Je pense à Céline, qui venait de devenir maman pour la première fois et a vécu cette tragédie avec sa fille d'à peine 4 semaines. Elle a vu l'eau monter et endommager une partie de son appartement. Ils ont dû se résigner à fuir et se réfugier sur les escaliers de l'église de Bomel. Pieds nus avec un bébé dans les bras.

Voici ce que m'écrit Céline au sujet de ce qu'elle a vécu ce jour-là:

"Dans la précipitation, la petite est tombée, pas de haut heureusement mais sur la tête à 25 jours de vie. Donc mon état de stress était assez intense, j'ai filé à l'hôpital et j'y suis restée 24 heures.

Par contre, la ville après et les voisins ont été supers! Plusieurs voisins nous ont proposé de l'aide dès le lendemain matin, des assistantes sociales de la commune sont venues pour voir si ça allait et nous exposer nos droits, les containers mis notre disposition. Vraiment top, comme initiative. La protection civile nous a filé un coup de main pour mettre des choses dans le container."

Je pense aussi à Julie, une amie et voisine, psychologue de formation et qui est venue en aide aux sinistré.es, en prenant le temps d'écouter ceux qui avaient besoin d'une oreille attentive. Parmi ces personnes il y avait Rosa, proche de 90 ans, qui vivait seule avec son chien rue Adolphe Bastin. Veuve et sans enfant, elle devait seule assumer cette nouvelle réalité. Elle était complètement sous le choc. Elle a pu être relogée, d'abord chez une bénévole qui pouvait de l'accueillir avec son petit chien, le temps que les services du CPAS puissent lui trouver un logement adapté.

Grâce au travail titanesque des assistants et assistantes sociales du CPAS, des dizaines de personnes ont pu ainsi être relogées. Personne n'est resté sans toit.

Je n'oublie pas Donatienne et Marie, qui tenaient le magasin des Petits Riens rue de Bomel. Ils avaient déjà souffert la semaine qui précédait avec 20 cm d'eau dans tout le magasin mais le 24 juillet là c'était hélas bien pire encore.

D'importants torrents ont dévasté le magasin, cumulant jusqu'à 2 mètres d'eau. Tout a été détruit et même la structure du bâtiment a été touchée. Le désastre est tellement important que cette fois-ci ils ont dû fermer définitivement ce lieu et se mettre à la recherche d'un nouvel endroit.

Dans leur malheur ils ont néanmoins pu compter sur une belle solidarité spontanée des habitants du voisinage mais aussi de bien plus loin.

Le personnel de la Ville, qui a été mobilisé et efficace aux côtés des sinistrés pendant les heures, les jours et les semaines qui ont suivi cette catastrophe.

L'armée, les pompiers qui ont aidé à sécuriser le bâtiment et ont abattu une grosse partie du premier déblayage.

La protection civile qui, équipée de leur bob cat, ont aidé à évacuer la boue entrée dans les habitations, locaux et magasins des associations.

Les associations locales comme Les Restos du Cœur, La Main tendue, le personnel des Abattoirs et à toutes les autres associations qui ont offert aux sinistrés ravitaillement, cafés, couques et boissons.

Tout comme les passants et passantes, voisins et voisines et bénévoles du quartier d'ailleurs qui n'ont pas hésité à venir pour aider.

Je souhaite également souligner l'initiative du Réseau wallon de lutte contre la pauvreté qui, avec la petite mais dynamique équipe des Abattoirs et des agents du CPAS ont créé un beau lieu de pause. Une belle bulle d'air où se ressourcer chaleureusement avec du bon café et des en-cas pour permettre aux sinistrés et aux bénévoles de reprendre des forces avant de continuer à déblayer, trier et nettoyer.

On n'oubliera pas ce 24 juillet mais on n'oubliera pas non plus la solidarité qui pris place durant ces jours et ces semaines difficiles.

Merci.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Madame Quintero,

Je crois que vous m'aviez dit que vous faisiez partie d'un trio, c'est bien cela?

Mme C. Quintero Pacanchique, Conseillère communal Ecolo:

Tout à fait Madame.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Alors j'attends le deuxième membre du trio.

Mme A. Hubinon, Cheffe de groupe Ecolo:

C'est moi.

Chers collègues du Collège et du Conseil,

Les événements de la mi-juillet ont bouleversé chacun de nous, tant pour ce qui s'est déroulé sur notre territoire qu'en dehors de celui-ci, notamment chez nos voisins de la province de Liège où les drames humains sont catastrophiques.

Ce soir, le Collège et les experts présents ont fait un point pragmatique et lucide sur la situation namuroise.

Je voudrais saluer et remercier les membres des services administratifs, techniques et ouvriers, mais aussi tous les membres de la cellule gestion de crise, qui se sont mobilisés lorsqu'il a fallu porter secours aux Namurois. Ils n'ont pas ménagé leurs efforts et ont été, très concrètement, aux côtés des sinistrés. Nous les remercions vivement.

J'ajouterais que les Namurois, eux-mêmes, se sont mobilisés les uns pour les autres. S'il fallait tirer un enseignement positif de ces moments douloureux, ce serait sans doute celui-là : la solidarité n'est pas un concept, elle anime beaucoup d'entre nous.

En tant que mandataire politique, notre responsabilité est de faire en sorte que cette solidarité n'ait pas été vaine et que les changements espérés, afin de réparer, mais aussi limiter les dégâts futurs, soient initiés, et réalisés, aussi rapidement que possible. Les effets du dérèglement climatique nous impactent : vagues inédites de chaleur, sécheresses prononcées, pluies abondantes et inondations historiques en sont des exemples, partout dans le monde, et donc chez nous aussi. Les dégâts matériels sont considérables et à l'échelle des ménages, les frais sont importants.

Nous devons donc envisager les choses à court terme – reconstruire, rénover ce qui a été endommagé, soutenir les sinistrés dans leurs démarches – mais aussi à long terme.

Dans de nombreuses régions, la fréquence des phénomènes extrêmes s'accélère. Notre responsabilité est donc triple : nous adapter à la situation nouvelle, mieux nous protéger des conséquences concrètes du dérèglement climatique, mais aussi faire en sorte d'en réduire les causes.

C'est d'autant plus vrai que les zones les plus touchées sont souvent densément peuplées et précarisées. La question environnementale est donc sociale et la transition écologique vers plus de durabilité se doit d'être solidaire.

Il est évident aujourd'hui que l'adaptation au dérèglement climatique doit apparaître en filigrane de toutes les politiques liées à l'activité humaine car si certaines solutions nous échappent, parce que les changements doivent émaner d'autres niveaux de pouvoir, certaines nous appartiennent bel et bien. Nous pensons à la mobilité, aux rénovations énergétiques, à l'alimentation, aux logements publics et à l'aménagement du territoire par exemple.

Aujourd'hui, nous commentons les faits, nous posons des questions, nous définissons les balises de ce qui doit être étudié, puis changé, pour nous protéger mieux.

Nos intentions étaient déjà claires, la réflexion et certaines études avaient été initiées. Des actes ont également été posés : combien de permis refusés dont la concrétisation aurait aggravé les soucis ?

A tous niveaux, les pouvoirs publics renouent avec l'investissement public pour financer la transition.

Et nous, à notre niveau, sur notre territoire local, nous devons également dégager des moyens humains et financiers. Car aujourd'hui, il ne s'agit pas seulement d'adapter mieux nos logements, nos bâtiments publics, nos rues, notre égouttage aux inondations, mais à tout phénomène climatique extrême.

Dès lors, voici quelques points d'attention, pour Namur, ville d'eau située au creux d'une vallée.

Il faut intégrer le trajet de l'eau de surface dans le tracé de la ville, comme trame structurante, et pas en second lieu. C'est d'autant plus vrai que, dans la DPC et le PST, nous avons insisté sur la nécessaire réappropriation de nos cours d'eau.

Par ailleurs, l'examen des lieux concernés par les inondations doit permettre d'envisager de reméandrer certains de nos petits cours d'eau – on en a parlé – puisque les canalisations rectilignes ont accéléré le déplacement de l'eau et favorisé les débordements.

Nous devons créer des zones d'immersion temporaire en amont des zones urbanisées, là où les rivières peuvent dès lors déborder sans faire de dégâts majeurs.

Et enfin, nous devons limiter les zones imperméables/imperméabilisées. Un territoire sera d'autant plus résilient qu'il absorbe l'eau, tant pour réalimenter les nappes phréatiques que pour limiter le ruissellement et les dégâts qui en découlent.

J'ai entendu ce soir d'autres idées et propositions que celles que j'avais couchées sur le papier.

Comme chacun d'entre nous, je serai attentive à la suite que le Collège et les services pourront y donner. Celles qui seront retenues comme prioritaires, leur articulation administrative et leur budgétisation.

Il n'y a pas que l'eau en elle-même.

Nous pointons quelques autres enjeux et points d'attention:

La végétalisation: depuis un an, dans le cadre d'une étude pratique sur l'adaptation du territoire aux changements climatiques, les services Air-Climat-Energie et Espaces verts ont fait réaliser une cartographie des localisations prioritaires pour planter des haies et répondre aux vulnérabilités des systèmes agricoles et alimentaires de Namur.

Aujourd'hui, les services poursuivent le travail sur le terrain pour identifier, route par route,

les parcelles publiques disponibles pour la plantation de haies, notamment les excédents de voirie, les "bords de champs" qui nous appartiennent et où nous devrions pouvoir agir plus rapidement. Ils localisent aussi les zones où les terres et les boues se sont déversées, afin de les rendre prioritaires à la plantation, à l'automne.

Nous connaissons déjà certaines d'entre elles, notamment à Vedrin et à Bouge. En effet, les citoyens effectuent aussi ce travail et signalent déjà ces lieux aux services adéquats.

Les espaces verts sont valorisés, les espaces urbains revégétalisés. Il faut aussi envisager du reboisement et la restauration de forêts pour éviter le ruissellement. 2.500 arbres ont par exemple été commandés, notamment pour être plantés dans les bois de Dave. Ils seront plantés dans les axes de ruissellement récemment observés.

Tous ici, nous savons que l'attente est plus importante que jamais.

L'agriculture et les pratiques agricoles : je m'en voudrais d'oublier de mentionner la question de l'agriculture qui n'a pas toujours été au centre des débats à Namur, alors même qu'au vu de l'étendue de notre territoire, nous avons parfois bien plus d'hectares que certaines communes rurales, donc bien plus de zones problématiques potentielles. Si le contact avec le monde agricole se renforce autour de ces questions, au-delà de la dimension de politique alimentaire portée par l'Echevine Charlotte Mouget, nous avons tous à y gagner.

La mobilité: dont la part de responsabilité s'accroît sans cesse dans l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Nous limitons la pollution en encourageant les modes actifs (marche et vélo). Notre Ville, nous en avons parlé la semaine passée, est fortement engagée dans une Wallonie cyclable. Des efforts sont fournis depuis longtemps en la matière, ils se poursuivent.

La gestion du territoire et du bâti: il faut éviter toute artificialisation des sols, c'est vrai, en dehors des constructions et des voiries, en tous cas ne plus étendre l'imperméabilisation des terres non construites. Il nous faut composer avec la nature et non contre elle en la bétonnant.

Nous avons entendu des choses intéressantes ce soir allant en ce sens et notre groupe compte sur le Collège pour monter d'un cran le niveau d'exigence de la Ville.

Il faut revoir certains règlements urbanistiques, et s'il est illusoire de penser qu'on ne construira plus en zone inondable, il faut le faire, dans les zones à faibles ou moyens enjeux, sur base de principes techniques compatibles avec le risque pris.

En ce qui concerne les logements, rénover le bâti existant doit pouvoir être encouragé, plus encore qu'il ne l'est sous forme de primes et autres, avant toute nouvelle construction.

Sur ce dernier volet, il faut le dire, nous sommes tous en attente d'évolutions qui sont avant tout dans les mains de la Région wallonne : les zones inondables, le stop béton, la rénovation énergétique et il y en a d'autres.

Pour terminer: il y a quelques années la notion de résilience était encore une notion floue, qui ne nous parlait pas.

Aujourd'hui, la menace est mieux perçue et le besoin d'agir indiscutable. Nous espérons qu'au plan local en tous cas, nous réussirons à utiliser les leviers à notre disposition pour amplifier la transition écologique et soigner nos vulnérabilités, comme nous en avons débattu il y a un an.

Nous abondons dans le sens de plusieurs intervenants : notre propos ne concerne pas uniquement le Collège et les services. Ceci nous devons le faire, le réussir tous ensemble, avec les citoyens. Leur mobilisation autour de cet enjeu du siècle est primordiale.

Je vous remercie pour votre attention et je cède la parole à Antoinette Minet qui va terminer notre propos.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:
Allez-y Madame Minet.

Mme A. Minet, Conseillère communale Ecolo:

Chers Collègues,

Vous le savez, certains citoyens des quartiers sinistrés se sont réunis pour analyser les causes des inondations. Certains nous ont d'ailleurs envoyé leur analyse et nous les en remercions.

Leurs connaissances du terrain mais aussi leur vécu au moment des inondations pourra certainement éclairer nos experts sur les causes de cette catastrophe.

Dans leurs courriers, ils mettent notamment en évidence des problèmes de bassins d'orages et d'égouts sous-dimensionnés et peu entretenus; des ruissellements d'eau des champs, des mises à blanc opérées dans certains bois suite aux attaques de scolytes, des ruisseaux également peu entretenus.

Leurs analyses sont documentées et illustrées.

J'ai donc trois questions.

Avez-vous prévu de recevoir les citoyens des quartiers sinistrés, de leur expliquer la situation, d'analyser leurs propositions et de travailler avec eux à l'amélioration de la situation?

Par ailleurs, les habitants d'autres quartiers ont également subi des dommages sans faire appel aux services de secours. Ces zones touchées ne sont donc peut-être pas connues par la Ville et il faudrait intégrer ces zones dans les analyses.

Ma deuxième question est donc: un appel à témoignage a-t-il été réalisé sur tout le territoire et serait-il possible d'en organiser un?

Enfin, certains comités de riverains sinistrés ont déjà identifié des actions à entreprendre. Leurs courriers démontrent que les citoyens ont beaucoup à nous apporter dans la recherche de solutions. Ils peuvent également en être les acteurs.

De plus, les anciens qui ont connu d'autres épisodes d'inondations ont certainement aussi beaucoup à nous apprendre, en matière de prévention et de résilience.

Ma troisième et dernière question est: avez-vous prévu de collaborer avec les riverains concernés par les inondations dans le cadre des études que vous allez réaliser?

Il s'agirait d'intégrer un processus participatif dans les études. Écouter ces riverains permettrait d'enrichir le processus de leur connaissance du terrain.

Les services de la Ville les informeraient également sur les résultats des analyses et sur les dispositions qui seraient prises dans l'espace public. Cela permettrait à chacun d'en comprendre les objectifs mais aussi d'émettre un avis constructif sur ces dispositions.

Les experts de la Ville pourraient aussi les conseiller sur les aménagements et entretiens à effectuer sur leur propriété. Ils pourraient par exemple leur donner des conseils pour mieux protéger leurs habitations ou leur terrain en leur indiquant, par exemple, où planter une haie.

Cette collaboration permettrait enfin d'envisager des solutions cohérentes dans lesquels les aménagements des espaces privés et publics se renforceraient.

Par ailleurs, comme le montre les analyses des différents quartiers sinistrés et comme le souligne le rapport du comité de Dave, il serait utile de déployer des cantonniers communaux dans nos villages et nos quartiers pour assurer le petit entretien de l'espace public, en lien avec les riverains, avec l'agent de quartier et les services de la Ville.

J'ai entendu tout à l'heure qu'il y avait 8 cantonniers pour la Province, on pourrait peut-être renforcer l'équipe par des cantonniers communaux.

Je vous remercie pour votre attention.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci Madame Minet.

Monsieur Damilot, c'est à vous.

M. J. Damilot, Conseiller communal PS:

(Intervention hors micro) ...une très grande patience. Cela fait 4 heures que j'écoute, quelques fois très difficilement car, comme le disait Monsieur Guillitte la semaine dernière, à l'endroit où je me trouve, je dois reconnaître que l'acoustique est extrêmement mauvaise.

En dehors du Bourgmestre dont j'imagine qu'il a un micro plus performant que les autres, je dois dire que j'ai loupé pas mal de parties d'exposés des autres intervenants. C'est dommage mais c'est ainsi. Peut-être que la prochaine fois, j'irai m'installer parmi les membres du Collège.

M. Th. Warmoes, Chef de groupe PTB:

Vous êtes le bienvenu au PTB aussi, Monsieur Damilot.

M. J. Damilot, Conseiller communal PS:

Merci.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Allez-y, Monsieur Damilot, continuez.

M. J. Damilot, Conseiller communal PS:

Depuis le 1^{er} mail qui nous a été envoyé par la Ville le 4 août, on nous annonçait un Conseil spécial où l'enjeu serait surtout de pouvoir relater les vécus du terrain. C'est le texte précis du mail.

C'est donc ce que je vais faire dans un premier temps, étant entendu que j'élargirai évidemment ma réflexion au fur et à mesure.

Je vais donc vous parler du quartier de Vedrin centre, groupant la rue Lorge, la rue Clesse, la place Servais, la rue de la Sitrée et la rue Piret.

Ce quartier a la double particularité d'être le point le plus bas de Vedrin centre, une forme de cuvette et d'être traversé de part en part, en découvert et en souterrain par le Frizet.

J'y habite, Madame la Présidente, depuis septembre 1981. Si vous faites un rapide calcul, cela fait exactement 40 ans aujourd'hui que j'y habite. Je crois donc disposer d'un peu de recul pour pouvoir en parler.

La première réflexion: entre 1981 et 2016 (35 ans), je n'ai connu aucune inondation.

En 2016, la Sodraep (Société pour le Développement des Réseaux d'Assainissement et d'Eau Potable) qui entreprend très souvent des travaux d'égouttage à la demande de la SPGE (Société Publique de Gestion de l'Eau) et de l'Inasep est venue faire des travaux; dont on n'a jamais su exactement la nature.

Mais c'est depuis lors que les problèmes ont commencé lors de fortes pluies.

Aujourd'hui, tout le monde est d'accord et j'ai les plans avec moi. Moi, je ne suis pas tellement capable de les déchiffrer mais des techniciens qui les ont vus, tous sont d'accord pour dire que les travaux de 2016 expliquent, à tout le moins en partie, l'apparition des inondations.

D'ailleurs depuis le 24 juillet, donc après la fameuse inondation du 24 juillet, certains travaux élémentaires ont corrigé, dans l'urgence, des erreurs grossières commises en 2016 comme par exemple, pour ceux qui s'y connaissent un peu, l'oubli de la pose d'un clapet à la sortie du conduit des eaux usées d'une maison, maison qui a déjà été inondée trois fois ces dernières semaines.

Pour rappel, vous vous en souvenez peut-être Madame la Présidente (ah non, vous n'étiez pas encore Présidente à l'époque, c'était sous la mandature précédente): il y a un peu plus de trois ans, concernant la première inondation de la place Servais et des rues attenantes (rue Lorge, Clesse et de la Sitrée), j'avais insisté parce que c'était avec la circonstance aggravante que les taques d'égoût sortaient de leur orbite, taques d'égout qui sont au milieu de la route. On imagine, si une voiture ou une moto passait à ce moment-là, l'accident que cela pouvait générer.

Madame la Présidente, cette première intervention s'était faite dans l'indifférence générale.

J'étais le seul à en parler.

Depuis, au Conseil du 28 juin (Monsieur Warmoes l'a rappelé tout à l'heure), il y a 78 jours, je suis à nouveau intervenu concernant pas une mais deux inondations. L'une début juin, l'autre le 18 juin. Cela relativise déjà un peu le caractère exceptionnel que l'on donne aux événements de juillet.

Cette fois, deux collègues (cette fois, Monsieur Warmoes a raison): Monsieur Warmoes et Monsieur Martin étaient intervenus mais j'avais ressenti la même indifférence. La réponse se limitant à l'annonce d'une étude.

Je signale ici, mais j'y reviendrai dans quelques instants, qu'en lisant les budgets de ces dernières années, consacrés à la gestion des eaux usées, à la prévention des inondations, aux travaux d'égouttage, à l'acquisition de matériel spécialisé, je ressens la même indifférence à ce qui risque pourtant de devenir un problème récurrent.

Je concède que ces derniers temps, on a davantage parlé de canicules que d'inondations mais c'est vrai que le sujet "inondations", on n'en parlait pas.

Puis est arrivé le 15 juillet, en même temps que la région liégeoise et là enfin, j'ai senti une première émotion même si l'on peut comprendre que les médias, eux, étaient focalisés sur la région la plus sinistrée, la région liégeoise.

Pourtant cette fois, l'inondation du quartier avait pris de l'ampleur puisque s'ajoutaient la rue Piret, lourdement impactée par le débordement du Frizet (jardins, caves et même salons étant inondés une première fois).

Enfin, le 24 juillet, ce fût une véritable bérézina: toutes les rues précitées ont été inondées, des dizaines de maisons sinistrées, pas seulement les caves mais aussi les cuisines, salons, salles à manger, garages et pour quelques-unes, c'était déjà une récurrence 9 jours après l'inondation précédente.

L'exceptionnel aurait donc tendance à devenir une habitude dans notre quartier et nous le regrettons, évidemment.

Je tiens à signaler, pour qu'il n'y ait pas de méprise quant à mon intervention, qu'à titre personnel bien qu'habitant rue de la Sitrée, mon habitation légèrement surélevée n'a connu que quelques infiltrations mineures. Rien avoir avec ce que mes voisins ont subi.

Enfin un autre phénomène, latent jusque-là: des sources se situant à l'arrière de la maison de repos L'univers, se sont transformées en rivières et ont envahi cette maison de repos, imposant l'évacuation des résidents.

Cela, ce sont les faits bruts.

Premier constat: l'inondation de 2017 et les deux inondations de juin sont arrivées exclusivement par les égouts, manifestement incapables d'absorber non pas une pluie exceptionnelle mais une "bonne drache" comme on le dirait chez nous, comme on peut en connaître quelques fois par an. Il est clair que c'est la conséquence d'un réseau d'égouttage qui ressemble désormais à un labyrinthe inextricable.

Deuxième constat: les inondations de juillet ont à nouveau débuté par les égouts mais ici, ont rapidement été suivies et surtout (hélas) empiétées par la crue du Frizet.

Troisième constat: si l'existence des sources derrière la maison de repos était connue, leur gonflement et leur envahissement de cette maison et d'une maison voisine ont constitué une véritable surprise.

A ce stade-ci, je voudrais couper les ailes à un canard qui a eu la vie tenace pendant quelques jours mais qui – je tiens à le préciser – n'a pas été entretenu ce soir par quelqu'un ici présent. Le bassin d'orage de Daussoulx, qui jouxte le Frizet, n'a pas débordé. Il a certes atteint un niveau très élevé mais en aucune manière, il n'a débordé.

Cela dit, cela n'exonère en rien les responsables des bassins d'orage, y compris de celui de Daussoulx, d'un sérieux travail de nettoyage et probablement d'un agrandissement, vu la proximité de l'échangeur ou tout simplement afin de tenir compte de la topographie des lieux.

Par contre, le Frizet qui longe ce bassin, a gonflé considérablement au point d'atteindre en quelques minutes un niveau supérieur aux hautes végétations qui l'encombrent; un niveau très élevé, déjà quelques mètres après sa source.

En interrogeant les voisins immédiats de l'échangeur de Daussoulx, j'ai compris ce qu'il s'était passé. En fait, pour ceux qui connaissent le coin, lorsque vous passez sous l'échangeur de Daussoulx, sur votre droit vous avez le Ravel et à la droite du Ravel, en-deçà de l'échangeur, il y a la source du Frizet et un peu plus bas, il y a le bassin d'orage de Daussoulx.

Si vous regardez la topographie des lieux, il y a des prairies qui descendent de part et d'autre de l'échangeur, vers le Ravel. Les eaux ont traversé le Ravel, elles se sont engouffrées dans le Frizet, ce qui a provoqué un gonflement extrêmement important du Frizet, gonflement dont les Vedrinois ont été les principales victimes.

Ce qui précède, ce sont aussi des faits. Mais, comme vous l'avez sans doute remarqué, déjà un peu plus élaborés parce qu'éclairés par des témoignages de témoins "privilegiés", si tant est que l'on peut être privilégié en pareilles circonstances.

A ce sujet, j'ai évidemment examiné aussi les témoignages de tous ceux qui ont bien voulu m'informer. Je ne vais pas énumérer tous les quartiers. Cela a été fait, soit par d'autres intervenants, soit par le Collège lui-même.

Je pense que plusieurs courriers ont été envoyés au Collège. J'espère évidemment qu'ils recevront tous la même attention parce que chaque situation mérite un examen sérieux.

Pour ma part, je me suis limité à relater ce que je connais, ce que j'ai vécu, ce que j'ai pu observer, ce qui ne signifie évidemment pas un désintéret pour les autres situations critiques. Bien au contraire.

J'en viens maintenant à la question des responsabilités.

Dans tous les contacts que j'ai eus, j'ai remarqué que d'une façon générale, les victimes n'avaient que faire de savoir qui est responsable. D'autant que le principal responsable, c'est cette pluie torrentielle, exceptionnelle, très localisée qui s'est abattue sur Namur. J'ai entendu un chiffre tout à l'heure: moi, j'avais 89 millimètres sur Vedrin en 1h30, le 24 juillet au soir.

Mais, comme j'ai entendu parler ou que j'ai lu, que l'on parlait de "lasagne institutionnelle" à propos des nombreux intervenants – et nous l'avons constaté ce soir – dans cette gestion chaotique de l'écoulement des eaux. Comme j'ai entendu et lu que certains évoquaient les bassins d'orage, les ruisseaux, les réseaux d'égouttage. J'ai cru percevoir, certes de façon prudente, la tentation d'évoquer les responsabilités d'autrui ou à tout le moins de chacun.

J'ai lu aussi que l'on parlait d'un manque de prévention et d'anticipation. Ce sont des reproches graves quand on connaît les conséquences et j'admets qu'il y a eu certaines négligences coupables.

Mais pour moi, personne n'est vraiment blanc dans cette affaire. Certes, je le répète, le principal coupable venait du ciel. Mais il faut bien le remettre aussi: il a bénéficié de certaines faiblesses du système, des différents intervenants et du manque de coordination de ceux-ci.

Si vous voulez et si on a encore un peu le temps, je vous raconterai une anecdote édifiante sur le manque de coordination entre les différents services.

Cela m'amène à poser des questions qui me taraudent depuis le 24 juillet car, entre-temps, vous ne m'avez jamais lu sur les réseaux sociaux, vous ne m'avez jamais vu dans les médias parce que j'estimais devoir réserver mes réflexions à ce Conseil communal.

Quelles sont les questions?

Je précise d'abord que ces questions sont collectives et s'adressent à tous ceux qui, de près ou de loin, ont des responsabilités avec la gestion des eaux usées et pluviales; donc pas seulement (mais aussi) aux dirigeants de la Ville.

Pourquoi faut-il attendre une catastrophe (car pour certains, c'est une catastrophe) pour constater des manquements?

Pourquoi faut-il attendre d'avoir soi-même les pieds dans l'eau pour prendre conscience que des inondations sont possibles?

Je ne reviens pas sur le quasi silence qui a entouré mes deux interventions précédentes.

Pourquoi faut-il attendre que les bassins d'orage débordent – même si j'ai été clair avec celui de Daussooux – pour dénoncer leur état déplorable, qui seraient vieux depuis plusieurs années? Et bien entendu, quand je dis cela, je n'accuse évidemment pas la population qui n'est pas responsable de cela.

Pareil pour l'état des ruisseaux, pareil pour le réseau d'égouttage: pourquoi retarder l'opération alors que le diagnostic est largement connu depuis longtemps?

Je vais me livrer à une comparaison qui vous paraîtra peut-être hors propos mais que je trouve, personnellement, de bon sens.

Je suis propriétaire d'une maison, un peu de pelouse, quelques arbustes. La maison voisine a exactement la même configuration. Si d'aventure – et je précise ce n'est pas le cas, je le dis pour mon voisin – mon voisin avait des agissements ou plutôt des négligences telles que cela mette en péril ma maison, s'il avait des arbres morts ou penchant dangereusement: est-ce que j'attendrais que l'arbre soit tombé sur le toit de ma maison pour l'accuser de ne pas avoir assumé ses devoirs élémentaires? Évidemment non. J'irais le trouver. S'il ne m'écoutait pas, je l'avertirais et s'il ne m'écoutait toujours pas, je le mettrais en demeure.

Ici, je ne sais pas si cela a été fait. En tout cas, si cela a été fait, manifestement cela a été inopérant.

Je l'ai dit: je suis intervenu à deux reprises sur la question des inondations, dans l'indifférence générale. J'ai l'impression parfois que certains découvrent les problèmes. Le non entretien des bassins d'orage, des ruisseaux, des conduits d'égouttage au gabarit quelques fois insuffisant, des avaloirs, l'inexistence de rigole, de caniveaux dans beaucoup de rues.

Il suffit – et je demande aux membres du Collège qui sont concernés par la matière – de se promener le lendemain d'une simple pluie, dans certaines rues (je pense à la rue de la Sitrée) pour vérifier qu'il n'y a pas d'avaloir et que les eaux stagnent sur les trottoirs pendant des jours et des jours. Il n'y a aucune infrastructure pour l'écoulement des eaux.

Monsieur le Bourgmestre,

Vous avez déclaré, je cite (et je vous l'ai dit, je le dis en clin d'œil): "Je ne supporte plus la politique d'égout". Hé bien, je pense qu'elle va pourtant s'imposer à nous.

A ce sujet, je n'ai aucun doute sur les intentions de la Ville. En cherchant bien dans les documents, Madame Hubinon en a parlé tout à l'heure, on trouve quelques fois une phrase sur le problème des inondations. C'est le cas dans la Déclaration de Politique Communale (DPC) où l'on évoque le cadastre de l'égouttage et l'adaptation de certains ouvrages. C'est le cas du Plan Stratégique Transversal (PST) qui parle d'objectifs à atteindre mais surtout – Madame Hubinon – des objectifs d'études avec la SPGE et l'Inasep et hélas, des montants dérisoires y consacrés.

A propos des études des cadastres, je pense que les inondations de juillet ont facilité la tâche des dirigeants de la Ville. A cette occasion, ont éclaté au grand jour les faiblesses des infrastructures et de tout ce qui tourne autour de l'écoulement des eaux, tant usées que pluviales.

Pour moi, les événements de juillet ont largement servi à élaborer le cadastre des zones à risque. Cela au moins, cela me paraît être un avantage.

Donc une nouvelle étude sur les risques serait ressentie comme un nouveau report, comme une sorte de provocation pour tous ceux qui ont subi des pertes considérables.

La population attend plus que des études. Elle attend des actes, un programme, un calendrier et les moyens pour les atteindre.

À ce sujet, je ne vais pas entrer dans le détail mais tous les éléments trouvés dans les

budgets et surtout dans les comptes indiquent que les inondations, ce n'est pas – j'espère pouvoir dire en sortant "ce n'était" – pas une des préoccupations majeures de la Ville.

Je ne reprendrai qu'un élément, issu des comptes 2020, un document examiné il y a 4 mois à peine: un tableau montre l'évolution des dépenses d'investissement engagées par grandes fonctions, exercices propres et antérieurs, de 2014 à 2020, les chiffres de cette année, cela me paraît largement suffisant pour dessiner une tendance. En 2014, le poste "eaux usées" représentait 2,4% des dépenses. Ce n'était déjà pas le Pérou. En 2020, ces 2,4% sont devenus 0,91%. Je précise que je parle des comptes, donc de ce que la Ville a consacré à ce poste. Tous les autres chiffres que j'ai pu retrouver confirment le même peu d'intérêt pour cette question.

Un autre exemple: la semaine dernière, il y avait deux dossiers concernant les égouttages à l'ordre du jour du Conseil, un troisième étant même ajouté en urgence. Magnifique. Mais j'ai relu les ordres du jour des six Conseils d'avant vacances et aucun dossier n'était relatif à ce sujet. J'imagine donc que ces trois dossiers sont tombés du ciel évidemment, après la pluie exceptionnelle que nous avons connue.

J'ajoute que comme le point "inondations" allait être à l'ordre du jour ce 14 septembre, je n'ai pas réagi concernant l'achat d'une hydrocureuse sur camion, Madame. Mais la lecture de ce dossier me laisse pantois. Jugez-en: la demande des services pour ce matériel date du 28 septembre 2018. 2018, vous avez bien entendu? Il faudra attendre le 7 décembre 2021, soit 3 ans plus tard, pour que le dossier vienne au Conseil. Pas pour approuver la dépense mais pour approuver le cahier des charges dans lequel on apprend que le délai de livraison est de 400 jours calendrier.

En résumé, la demande date de 2018, le cahier des charges de 2021 et la livraison, elle, pour 2023. Entre-temps, Madame, il ne nous reste qu'à prier pour qu'il n'y ait plus d'autres inondations.

Évidemment, j'en conviens: les égouts, ce n'est pas un sujet sexy. Hélas, je crains que cela ne devienne un sujet qui s'impose à nous de façon urgente, si nous ne voulons pas à nouveau tenir des Conseils spéciaux sur ce sujet, à l'avenir.

Alors que faire?

La critique n'a d'utilité que si elle est suivie de propositions.

Je pars du postulat suivant: une commune doit notamment veiller au bien-être et à la sécurité de ses citoyens. Est-ce que le bien-être et la sécurité de la population ont été mis en péril au mois de juillet? Je pense que oui. Il n'y a pas de discussion là-dessus.

Je préfère ne pas imaginer le ton qu'aurait pris ce débat s'il y avait eu des pertes humaines. Heureusement, ce n'est pas le cas et cela doit permettre de garder notre sang-froid en nous focalisant ensemble sur des propositions réalistes mais néanmoins perceptibles par la population impactée.

Quand je dis ensemble, c'est tout le monde: majorité, minorité et tous les intervenants dont hélas (je leur dis, vu qu'ils sont présents, en tout cas deux d'entre eux sont présents) la coordination ne semble pas la vertu cardinale sur le terrain. Je vous le raconterai à la fin de la réunion.

Dans la minorité je ne vous dirai pas, comme disait le Bourgmestre, "il n'y a qu'à". Nous ne pouvons pas nous permettre de vendre des illusions.

Je le dis, bien qu'étant dans la minorité: si dans 5 ans, Namur subit à nouveau une pluie comparable à celle des 15 et 24 juillet, il y aura des inondations, il faut oser le dire. Il faut oser le dire.

Par contre, aujourd'hui nous sommes plus riches d'une expérience certes malheureuse mais d'une expérience qui nous permet de prendre des mesures pour anticiper et limiter les conséquences.

Nous connaissons désormais les infrastructures qui ont été défailtantes et donc nous pouvons commencer à y travailler pour, dans un premier temps, réduire au maximum la

portée des dégâts subis par les citoyens.

Je suis persuadé qu'à certains endroits, sans frais considérable, il est possible d'entreprendre des travaux qui réduiraient significativement l'ampleur de l'inondation.

Je répète: empêcher ne sera pas possible. Si l'on devait revivre un 24 juillet, diminuer l'ampleur doit être l'objectif immédiat.

Je veux citer deux exemples et je ne les cite pas pour en faire des exemples prioritaires. C'est parce que ce sont des exemples que je connais particulièrement bien, deux exemples qui ne nécessitent pas de grandes dépenses, deux exemples afin d'éviter une récurrence de cette catastrophe.

J'insiste sur ce point-là: une récurrence pour les citoyens déjà sinistrés entacherait l'image de tous les intervenants et donc de la Ville aussi.

Le premier concerne mon quartier – et l'Inasep y a fait allusion – où on n'a pas attendu le 24 juillet pour découvrir les inondations sans que ce ne soit la conséquence d'une pluie torrentielle. Tous les spécialistes admettent que le triangle, non pas le Triangle des Bermudes, Madame la Présidente, mais celui constitué par la rue Lorge, la rue Clesse et la place Servais présente des bizarreries, le mot est faible, depuis les travaux de 2016. C'est le labyrinthe de Barvaux en souterrains que nous avons dans notre quartier.

Je demande donc que l'on apporte des corrections qui, selon moi, sont des corrections à la marge. J'ai entendu que les trois services Ville-Province-Inasep s'étaient entendus. J'espère que nous verrons des actes concrets rapidement. La Commune, la Province et l'Inasep étant présentes, j'espère qu'elles pourront confirmer ce que j'ai cru ressentir tout à l'heure, de l'exposé de l'Inasep. Je pourrais d'ailleurs, à propos de ce dossier-là aussi, parler depuis les travaux de la Sodraep, de l'apparition d'odeurs extrêmement désagréables.

Autre exemple (Monsieur Capelle y a fait allusion tout à l'heure): ce qui s'est passé rue Su l'Tidge, c'est la rue qui va de Vedrin vers Saint-Marc. Là, ce sont des eaux boueuses qui se sont écoulées d'un champ agricole et qui ont envahi 11 maisons.

Je veux insister là-dessus. Les protagonistes: le fermier et les propriétaires n'ont pas choisi la querelle, le conflit. Je veux insister là-dessus: ils ont choisi de se parler, ils cherchent ensemble une solution technique et ne réclament pas une aide financière.

Ils se sont adressés au GISER (Gestion Intégrée Sol – Erosion – Ruissellement). Pour ceux qui ne savent pas ce que c'est, c'est un site mis en ligne par le SPW pour traiter de tout ce qui a trait aux inondations. Le GISER les a renvoyés vers la Ville. La Ville devrait, selon moi Monsieur l'Echevin, jouer les intermédiaires avec le GISER. D'autant plus que cette eau boueuse qui quitte les champs avant d'arriver chez les particuliers, traverse une voirie communale. Tenez-vous bien: c'est à l'initiative des intéressés que le gros de la boue sur la route a été évacué, la Ville ne venant qu'après. Je répète que les intéressés ne demandent pas d'intervention financière, simplement un appui des conseils techniques. Pour moi, la Ville et les intéressés devraient définir ensemble le moyen de remédier à cette situation. C'est du win-win et cela pourrait servir ailleurs, notamment au quartier du Transvaal, confronté au même problème depuis déjà plusieurs années.

La Province, elle, devrait se pencher rapidement sur les ruisseaux. À certains endroits, ils sont invisibles tant la végétation les dissimule entièrement.

Ici, je vais quand même prendre une minute pour vous raconter une anecdote.

Le 25 août – vous pouvez noter – à 9h45, un mois après les inondations: je fais ma marche quotidienne Vedrin-Daussoulx-Vedrin. À un moment donné, je réemprunte le Ravel, en revenant vers Vedrin, et j'aperçois au loin devant moi (environ 150 mètres devant moi) un tracteur. Comme je connais l'endroit et que je sais que le tracteur est à proximité de la source du Frizet et du bassin d'orage, qui semble être plus loin, je me dépêche et en me rapprochant du tracteur, je constate qu'il est occupé à faucher toutes les grandes herbes et pas seulement les herbes, tout ce qui a poussé et qui se trouve à droite du Ravel. À droite du Ravel, il y a tout de suite le fossé qui donne sur le Frizet. Les herbes restent en place donc on ne ramasse pas les herbes, tout reste en place. J'accélère, j'arrive à hauteur du tracteur,

le Monsieur s'arrête, très gentil et je dois dire qu'il faisait, selon moi, correctement son travail. Je lui dis: "Vous allez curer le Frizet?". Il me regarde et me dit: "Le Frizet?". Je lui dis: "Vous ne savez pas que le Frizet est là?". Il est vrai qu'après les inondations, il est redevenu minuscule, à sa source. Donc il ne savait pas que le Frizet était là, à 50 centimètres de l'endroit où il travaille et donc toutes les herbes qui avaient été fauchées – et pas seulement les herbes – restaient là en l'état.

J'imagine que ce 24 juillet, si on a fait – et j'ai vu que l'on avait fait des entretiens dans les jours qui ont précédé – si tout ce qui a été fauché est resté là avec les eaux qui sont venues des prairies, dont je parlais tout à l'heure, et qui sont passées sur le Ravel, le dimanche matin, il restait 5 centimètres d'eau sur le Ravel, à hauteur du bassin d'orage.

Donc pas de coordination. La personne, et je ne lui en veux évidemment pas, ne savait pas que le Frizet est là. Je peux le comprendre: on ne le voit pas le Frizet et on ne l'entend pas forcément, avec le bruit du tracteur.

Donc on travaille un mois après les inondations à un problème et on ne sait pas ce qu'il s'est passé un mois auparavant et on ne sait pas que le Frizet, qui dépend de la Province, se trouve à proximité.

Voilà un exemple, et je pourrais en citer d'autres, de manque de coordination entre les services qui me semble tout de même assez inquiétant.

Autre mesure que la Ville applique déjà mais qu'elle devrait, selon moi, multiplier c'est la technique des contrats d'égouttage et d'assainissement entre la Commune, l'OAA (Organisme d'Assainissement Agréé) et la SPGE. D'autant que, si j'ai bien compris, la charge pour les communes dans ces contrats se limite à 42% ou 21% selon la nature des travaux. Je me suis même laissé dire que la SPGE pourrait rendre ces travaux gratuits pendant un certain temps à l'avenir. Si c'est le cas, j'espère que la Ville va multiplier ce type de contrats d'égouttage puisque cela ne lui coûterait quand même pas énormément d'argent.

Enfin, je l'ai dit, il y a des endroits qui subissent des inconvénients liés à des pluies classiques, fortes mais régulières par absence totale d'infrastructure d'écoulement, des caniveaux, des rigoles, des avaloirs. Y remédier doit faire partie de nos priorités. Ce ne sont pas des moyens considérables.

Evidemment, quand je dis cela, je suis bien conscient qu'au total, ça + ça + ça + ça, cela nécessitera quand même un sérieux effort financier mais la lutte contre les inondations doit devenir une préoccupation majeure. La population ne permettra pas une inertie en la matière.

Je ne me hasarderai pas à fixer un chiffre mais élaborer, pour le mois de décembre, un plan de gestion pour 5 ans, qui n'intégrerait pas un programme solide en la matière constituerait une faute.

En fait, le montant doit correspondre aux urgences qui sont apparues au grand jour le 24 juillet. J'ai cru comprendre, la semaine dernière, que la manne de la Région concernant les investissements grandes villes, pourrait intégrer 33% de projets qui existaient déjà (ce que, Monsieur le Bourgmestre, vous avez appelé du "recyclage"). Cette opération va donc libérer des moyens. Ceux-ci doivent clairement prendre en compte prioritairement ce défi des inondations.

Je serai donc attentif aux mesures et encore plus aux moyens qui seront pris pour tenter de réduire la gravité des inondations.

La semaine dernière, j'ai senti beaucoup d'enthousiasme et d'unanimité sur les projets pour les grandes villes. J'attends le même élan pour des projets liés aux inondations. C'est moins spectaculaire, moins sexy je l'ai dit mais je pense – c'est mon avis personnel – qu'ils sont indispensables pour la sérénité de la population.

En terminant, je manquerais à mes devoirs élémentaires si je ne félicitais pas le personnel qui, même en période de congés, a répondu avec beaucoup d'empathie et d'efficacité aux multiples demandes des citoyens, quelques fois avec des moyens limités.

J'ajouterais un merci à un membre du Collège qui m'a permis d'apporter des sacs sur une palette, il y a fait allusion tout à l'heure, aux riverains, mes voisins les plus sinistrés.

C'était mes réflexions.

Je conclurai que dans tous les témoignages reçus, je n'ai pas ressenti de colère excessive mais par contre, j'ai ressenti une attente très importante. Le pire, pour les victimes, serait une récursive.

Ne les décevons pas.

Merci.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci aussi Monsieur Damiot.

La parole est à votre collègue, Monsieur Martin, maintenant.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Merci Madame la Présidente.

En juillet dernier notre ville, comme d'autres, vivait un véritable drame suite à un épisode climatique exceptionnel qui allait affecter de nombreux habitants namurois, avec des conséquences d'une ampleur sans précédent.

Jamais notre région et singulièrement notre ville n'avait connu un phénomène de cette intensité.

Permettez-moi d'abord d'avoir une pensée pour les dizaines de personnes qui ont perdu la vie dans des circonstances particulièrement tragiques. Elle va avant tout vers les personnes qui ont perdu un proche.

Namurois et autres habitants de nombreuses communes, ce sont des milliers de personnes qui se retrouvent aujourd'hui sans toit, ayant perdu tout ou beaucoup de ce qu'ils possédaient: leur maison, leur entreprise, leur véhicule voire d'autres objets, d'une valeur plus sentimentale que matérielle, qui peut parfois être l'élément de trop dans un contexte déjà anxiogène.

Ces personnes sont désormais contraintes de reconstruire partiellement ou entièrement leur bien, voire de se reloger.

Dans tous les cas, les frais engagés sont immenses, souvent trop importants. On voit d'ailleurs déjà les montants, évalués par les compagnies d'assurance, bien en-deçà du coût du rachat, des réparations voire de la reconstruction. Beaucoup n'y arriveront sans doute pas sans une aide ou sans des aides extérieures.

On le sait, dans ces circonstances, la commune est et doit rester le premier contact essentiel pour les citoyens. D'autant plus dans des moments de détresse.

Il nous faut donc continuer à être au rendez-vous et à assurer une présence.

A cet égard, je tiens à souligner la solidarité exceptionnelle que j'ai pu constater, comme la plupart d'entre nous, qui ont pu être témoins voire victimes. Il faut saluer les nombreux gestes gratuits qui ont été posés par les citoyens et les bonnes volontés venues de toutes parts; sans oublier les nombreuses structures dont les principales, citées par Monsieur le Bourgmestre, qui sont venues prêter main forte aux habitants, eux-mêmes déjà soutenus par de nombreux services de notre administration.

Qu'ils soient une nouvelle fois remerciés chaleureusement car dans ces moments de profonde souffrance, pour nombre de personnes, ces gestes ont représenté une réelle bouffée d'oxygène.

Si cette mobilisation collective ne fait aucun doute, elle ne nous empêchera pas de faire toute la lumière sur ces événements.

C'est d'ailleurs une exigence à tous les niveaux de pouvoir. En tant qu'élus, nous avons ce devoir de transparence.

Cette obligation de comprendre s'impose ensuite pour toutes celles et ceux qui, aujourd'hui, se retrouvent pratiquement sans rien.

A ce stade, les questions sont nombreuses, autant qu'il y a de sinistrés que de Conseillers. Il faudra y apporter les réponses, dans l'objectif d'éviter une fois encore des conséquences dramatiques d'éventuelles autres inondations.

Dérèglement climatique, industrialisation agricole, étalement urbain ou péri-urbain sont les causes majeures de ces inondations.

En ce sens, différentes informations seraient utiles pour notre analyse.

Afin de prendre les mesures les plus appropriées, nous souhaiterions pouvoir connaître:

- le nombre de demandes de permis de bâtir octroyées sur l'ensemble des sections de la ville et leur localisation, depuis ces 15 dernières années;*
- le relevé des terrains communaux agricoles occupés à titre précaire et baux à ferme à localisation et leur utilisation.*

Peut-être avez-vous déjà pris en compte ces données pour les mesures que vous comptez nous présenter ce soir. On peut en tout cas l'espérer. Quoi qu'il en soit, nous aimerions pouvoir bénéficier de ces informations.

Afin d'avancer de manière ordonnée il semblerait aussi utile qu'une étude, complémentaire à celle qui est commandée par le BEP, puisse être envisagée afin de disposer d'un outil-guide qui aurait pour objectifs:

- de définir les zones bâtissables et les zones déconseillées;*
- de définir ce que l'on doit faire de nos terrains agricoles et ceux du privé pour notamment prévenir les coulées de boue;*
- d'identifier clairement les zones de transformations nécessaires à l'égouttage.*

La sagesse nous imposerait même, à la lumière des analyses et réponses obtenues, de mettre en standby les projets immobiliers.

Une autre mesure pourrait consister à la révision des baux à ferme, récupérer les terres fût-ce temporairement pour y faire des plantations pour retenir les eaux; sensibiliser le monde agricole aux mesures à prendre, voire imposer d'autres règles, normes facilitant la gestion et la prévention des inondations.

Après avoir remerciés sans doute, sinon d'une écoute, d'un retour toujours plus efficient et important, nos services communaux qui connaissent très bien les problèmes de terrain, il faudrait pouvoir leur donner inmanquablement les moyens nécessaires pour qu'ils puissent œuvrer là où c'est essentiel. Nous en reparlerons sans aucun doute lors du budget 2022 mais déjà, peut-être, lors de la modification budgétaire prochaine.

De nombreuses questions ont trouvé des réponses lors de vos interventions mais il en reste quelques-unes qu'il nous apparaît utile de pouvoir vous exposer.

Sur les relogements: la Ville a-t-elle une idée très précise du nombre de personnes qui, aujourd'hui sont relogées ailleurs, dans les familles, et qui pourraient éventuellement avoir un besoin dans les prochaines semaines, les prochains mois? Le cas échéant, est-ce que des mesures sont prises? Par exemple, un courrier déposé au domicile pour pouvoir rentrer en contact avec elles ? Je n'ai pas entendu ces éléments d'information.

En termes d'accompagnement psychologique des adultes, on a eu toute une série d'informations qui ont été apportées et elles ont été appréciées également sur le terrain. Qu'en est-il des jeunes et des enfants? Y a-t-il des mesures spécifiques qui ont été prises ou seront prises? On sait que les chocs post-traumatiques peuvent s'avérer dramatiques pour le développement de l'enfant. Si ce n'est déjà mis en place, ne pourrait-on pas travailler avec ou au départ de nos écoles – peut-être que c'est déjà le cas – avec l'aide de professionnels en termes d'assistance psychologique.

En termes de prévention de maladies qui seraient apparues ou qui sont apparues auprès

des personnes sinistrées, quel suivi médical ou quel soutien a-t-on pu prodiguer? A-t-on des chiffres précis en cette matière?

Au niveau du CPAS, un fond a été dégagé. Est-ce qu'il a été utilisé en l'occurrence? La question est de savoir si les gens ont bien connaissance de cette aide et comment l'activer.

Est-ce qu'il y a, dans les sinistrés, des personnes en séjour irrégulier et si c'est le cas, ont-elles reçu des soutiens et accompagnements spécifiques?

Une plateforme logement a-t-elle été activée, notamment pour répondre de manière concertée à toutes les nombreuses propositions venues des autorités régionales?

La Ville n'aurait pas activé l'aide exceptionnelle via le dispositif des aides à la promotion de l'emploi pour l'engagement de travailleurs supplémentaires, en vue de renforcer les effectifs selon les besoins, sur le plan administratif ou sur le terrain. Pour quelle raison? La demande peut encore être introduite, les délais ne sont pas encore dépassés. Si ce n'est pas le cas, comme cela est permis, ces postes pourraient être prêtés à d'autres communes qui sont plus dans le besoin. Avez-vous déjà une réponse à cette question?

En termes de mesures d'aides à l'avance, remboursables de 2.500 €, pouvez-vous nous communiquer si vous avez pu la proposer et le nombre de personnes qui ont pu en bénéficier?

Sur le stock de sacs de sable, il nous revient qu'à certains endroits très peu de sacs ont pu être distribués. Est-ce qu'il y a un stock stratégique qui est constitué, qui a été constitué en termes de prévention?

Lors du PST, du projet de Ville, il avait été question de cantonniers dans les villages pour avoir une veille constante. Où en est ce projet? Où en est-il en phases de structuration?

La Ville a été sollicitée par différents niveau de pouvoir afin de remonter les informations pour qu'elle puisse composer un état des lieux de la situation, notamment par le Commissariat à la reconstruction. Nous souhaiterions pouvoir disposer des informations et plus particulièrement en termes de bâtiments susceptibles de faire l'objet d'un arrêté de démolition, des bâtiments très endommagés ou peu endommagés (donc c'est plus ou moins 30 centimètres d'eau), des voiries et trottoirs partiellement ou totalement détruits avec le coût pour la Commune mais également, en ce qui concerne les bâtiments ou ouvrages d'arts communaux, les bâtiments administratifs, les écoles communales, les infrastructures culturelles ou sportives. Nous souhaiterions avoir le listing éventuellement de bâtiments qui auraient été touchés.

Monsieur Giot tout à l'heure a évoqué les nouvelles cartes d'aléas d'inondations. Avez-vous pu vérifier que celles-ci correspondaient bien aux secteurs qui ont été touchés par les inondations? En fonction de ces éléments de recensement en cours et au niveau des personnes sinistrées, maisons inondées, inhabitables, cette carte a-t-elle déjà été complétée, voire communiquée aux autorités régionales, zones de Police et de secours en termes de prévention pour les risques futurs?

J'en termine en ayant encore un mot sur notre rôle en tant qu'hommes et femmes politiques, dans le contexte de ces inondations: la politique c'est d'utiliser tous les moyens disponibles pour aider les personnes sinistrées en matière de logement, de relogement, de reconstruction, d'aides financières, d'accompagnement plus généralement. C'est aider les entreprises, les indépendants qui ont des difficultés pour reprendre leurs activités. C'est aussi, sinon d'établir des pistes de solutions, d'éviter de nouvelles catastrophes. Notre responsabilité est aussi importante que l'enjeu lié à notre préoccupation quant au dérèglement climatique.

Je vous remercie pour votre attention.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci Monsieur Martin.

Madame Absil, je vous en prie.

Mme C. Absil, Cheffe de groupe MR:

Merci Madame la Présidente.

Chers Collègues,

Tout d'abord, le groupe MR souhaite exprimer son soutien aux personnes sinistrées lors des différents épisodes d'inondations qui ont touché notre commune cet été.

Pour certains, les pertes matérielles ont été importantes sans oublier l'angoisse du moment, le stress ainsi que les nombreuses inquiétudes que laissent de tels événements.

Je ne pense pas qu'il soit vraiment utile d'épiloguer davantage et de remettre une couche sur les constats et analyses dont les services responsables ont pu nous faire part ce soir, soit directement, soit par la voix du Collège.

Au nom du MR, je profite une nouvelle fois de l'occasion pour féliciter et remercier l'implication de l'ensemble des services, au cours de ces semaines de gestion de crise. A l'écoute de la disponibilité immédiate de nos services, du retour spontané des agents de terrain pour prêter main forte aux premières heures qui ont suivi les intempéries, de la prise en main efficace par la Cellule de sécurité, on peut constater une nouvelle fois que la Ville a su être au plus près des préoccupations de ses habitants.

Je tiens également à souligner l'élan citoyen, de solidarité et de générosité constaté à cette occasion. De nombreux Namurois et Namuroises se sont mobilisés pour aider un membre de la famille, un voisin, un ami, un collègue ou des personnes qu'ils ne connaissaient pas.

Nous saluons l'effort intellectuel qui a été fourni dans des délais très courts, pour permettre ce débat et proposer des pistes pour améliorer nos infrastructures afin de diminuer les risques face à des crises qui risquent de se répéter, même si l'on peut espérer que l'intensité vécue lors de ces deux épisodes d'intempéries reste exceptionnelle.

Personnellement, en tant que mandataire, j'avoue avoir été choquée par la campagne publicitaire menée par le PTB sur le dos des victimes de ces inondations. On a pu constater, preuves à l'appui, de la mobilisation de notre administration durant tout le pic de la crise et durant les semaines qui ont suivi pour accompagner et encadrer les victimes. Considérer de manière sournoise que les autorités étaient absentes parce qu'elles ne postaient pas de selfies sponsorisés sur Facebook, c'est facile. Penser qu'il existe, au fond du chapeau, des solutions toutes faites face à des crises sans précédent et le faire croire aux gens, c'est facile.

Franchement, ne sombrons pas dans la facilité face à des enjeux si importants. Réparons, améliorons, innovons si besoin.

A l'heure où nous parlons, ce sont les habitants de la périphérie de Nismes qui ont les pieds dans l'eau, suite à des pluies diluviennes, une semaine après la ville d'Agen, une semaine après Tolède, une semaine après Tarragone. Nous sommes confrontés à une augmentation de la fréquence de ces événements qui doit forcer notre adaptation et nous saluons les efforts qui sont déjà fournis, en espérant vivement que les conclusions de la Commission d'enquête du Parlement wallon permettront de libérer les moyens nécessaires aux investissements colossaux qui vont se justifier demain.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci Madame Absil.

Monsieur Demarteau.

M. L. Demarteau, Chef de groupe DéFI:

Merci Madame la Présidente.

Je vais être bref.

Nos pensées, en tant que groupe DéFI, vont aux sinistrés de ces inondations. On a pu en rencontrer beaucoup, avoir les compte-rendu de certains, des réunions, de l'élan de solidarité qui a pu être fait.

Il est vrai, comme cela a déjà pu être dit ce soir, que l'animosité n'était pas présente. Les

citoyens, les riverains cherchent à avoir des réponses mais des réponses sur le futur. Ils veulent avoir les solutions, les pistes que la Ville et les autres acteurs pourront nous donner.

Ce soir, pouvoir prendre la parole à 23h20 pour la première fois... certes, je remercie tous ceux qui sont venus ce soir nous donner les aspects techniques de toute cette lasagne institutionnelle qui parfois complexifie encore quelque chose qui, sur le terrain est déjà complexe mais j'ai un problème avec le fait que certains des riverains qui ont été traumatisés par ces épreuves et veulent déjà avoir une lumière au bout du tunnel pour pouvoir comprendre et savoir ce qui les attend, doivent attendre les pistes et solutions encore plus tard dans la soirée. J'ai vraiment du mal avec cela.

J'ai du mal aussi avec le fait que sur ces pistes et solutions – et nous avons toujours mené au maximum une opposition constructive – nous sommes toujours dans le flou total. Nous n'avons aucune information concernant ce qui est mis en place par la Ville et sur ce qui pourra être mis en place.

Or, notre but ce soir était – certes, j'avais prévu de donner des témoignages sur certains aspects que des citoyens ont pu nous donner – aussi de pouvoir apporter notre opposition et nos réflexions positives sur les aspects que la Ville pourra donner aux autres.

On est ici les mandataires les plus proches des citoyens. Nous sommes ceux qui devons maintenant être les plus proches d'eux aussi pour les soutenir à tous les niveaux dans cette lasagne institutionnelle et peut-être donner un coup de pied dans la fourmilière pour que les choses, qui n'iront pas en s'arrangeant, soient plus faciles à l'avenir au moins pour eux.

Et là, encore attendre cette heure-ci pour pouvoir avoir un minimum de réponse et une petite piste et quelques solutions, c'est quand même inacceptable pour moi.

Je ne poserai pas mes questions concernant les pistes et solutions maintenant vu qu'elles nous seront données par la suite par Monsieur le Bourgmestre et, je l'espère, sur certains aspects.

Je me pose encore quelques questions d'ordre général.

On voit certaines constatations. On peut voir certains plans liés spécifiquement aux aléas inondations. Les cartes ont été mises à jour l'an passé. Est-ce que, à la demande de la Ville, on va demander à la Région wallonne que cela puisse déjà être réactualisé au vu de la situation actuelle? Est-ce que l'on vérifiera qu'elles sont déjà en adéquation ou pas?

Est-ce que l'on pense à être pionniers dans certaines choses? Je suis peut-être utopiste mais on a eu quelques réflexions sur certaines choses. Pourquoi pas être la première commune à pouvoir valoriser la fin de l'openfield, donc tous ces champs qui sont sans haie et sans délimitation et pouvoir enfin avoir une politique agricole en concertation avec les riverains, les agriculteurs, de notre territoire, créer quelque chose qui montrera que Namur est là pour ses citoyens et pour le futur?

On l'a fait l'année passée en disant que l'on voulait être la ville du futur, la ville de la transition écologique. Nous avons marqué notre accord, en tant qu'opposition aussi. Pour moi, il faut des politiques grandes et ici, actuellement, on ne peut même pas se positionner sur ce genre de choses parce que l'on a à peine des bribes de pistes dans ce qui nous a été présenté avant.

Je remercie encore sincèrement tout ce qui a été fait de la part des services pour préparer tout cela mais, pour moi, cela devient compliqué de pouvoir débattre sur des choses pour lesquelles actuellement, disons-le, on tourne un peu autour du pot. On essaie d'expliquer que ce n'est peut-être pas de notre faute sur ces choses-là mais alors assumons. On le sait qu'il y a des choses qui n'ont pas été faites. Mais, comme l'a dit Monsieur Damilot, je pense que le citoyen ne cherche pas à avoir le responsable. Il cherche des solutions et pouvoir au maximum avoir un avenir serein et se dire que l'on atténuera les impacts des prochaines choses qui nous attendent.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci beaucoup Monsieur Demarteau.

Je cède la parole à Madame Jacquet.

Mme F. Jacquet, Conseillère communale PTB:

Merci Madame la Présidente.

Je vais commencer par remercier le personnel pour tout ce qu'il a fait depuis le début. Comme Monsieur le Bourgmestre l'a dit, le personnel est fatigué. Je n'en doute absolument pas. Je les comprends même. J'en profite pour dire que la leçon que l'on doit tirer de cela, c'est peut-être qu'il faut engager plus de personnel, plutôt que de se laisser se ruiner la santé, le personnel qui est dévoué. C'est dans l'air du temps, maintenant, on fait des économies sur le dos du personnel. C'est comme cela dans toutes les entreprises, y compris la mienne, donc je sais ce que c'est.

Mon intervention se base sur un courrier que j'ai reçu, un courrier qui a été adressé à Monsieur le Bourgmestre concernant la rue des Verreries, l'avenue de la Dame et l'avenue de Géronsart, quartier où j'habite.

Je voudrais quand même en être un relais parce que depuis le 2 juin, on a été inondé 4 fois déjà. Pour nous, ce sont les caves, les jardins, les rez-de-chaussée. On était plusieurs à être sorti dans la rue pour constater les dégâts, on se regardait tous, on attendait de l'aide, on attendait que cela s'arrête. Il n'y a plus qu'à écouter l'eau et à la regarder monter dans ces cas-là parce qu'il n'y a pas grand-chose à faire, effectivement.

Aujourd'hui encore, comme beaucoup de mes voisins, je garde le sentiment d'insécurité. A chaque fois qu'il pleut, je me demande si ma cave va être inondée encore une fois et si je vais de nouveau perdre tout ce que j'ai déjà perdu; ce qui n'est rien comparé évidemment à ceux qui ont perdu leur maison. Moi c'était juste une cave, il y a plus grave. C'est comme ça.

Les habitants de mon quartier ont un peu enquêté eux-mêmes. Ils ont fait cette démarche d'écrire au Bourgmestre et à quelques Echevins. Je trouvais cela bien donc je voulais quand même faire remonter l'information, ici de mon côté, pour essayer d'avoir les réponses plus vite.

Ils proposent surtout des solutions. Ce n'est pas être négatifs c'est vraiment proposer des solutions pour que cela ne se reproduise plus.

C'est peut-être faire un entretien plus régulier des voiries, réhabiliter les fossés qui sont situés rue de Géronsart. Rue des Verreries, apparemment, il y a des coulées de boue qui descendent d'un terrain qui appartenait à la Ville et qui n'a jamais été occupé et investiguer plus régulièrement dans les trois rues où les reflux ont été constatés et où c'était quand même assez important.

Ce n'est pas la première fois que cela arrive et cela va se répéter à nouveau parce que c'est régulièrement quand les pluies sont violentes.

Je voudrais quand même ajouter: j'ai entendu tout à l'heure que l'incivisme a été cité. Je voudrais dire que ma voisine et moi, on est en face d'un avaloir, du coup j'étais en train de me demander si c'est de notre faute si on a été inondé. Je ne sais pas.

Je pense que cela ne servait à rien de dire que le constat, c'est l'incivilité parce que même si c'est cela, il faudra quand même le déboucher, donc voilà.

Le constat que moi je tire, c'est que c'est la même chose partout. Les pluies exceptionnelles, je suis d'accord, on ne peut pas les éviter. Mais on aurait pu éviter autant de dégâts et cela, c'est quand même indiscutable.

C'est la conséquence de la gestion de la Ville et du manque de moyens.

Bien sûr, le politique n'est pas responsable des pluies exceptionnelles mais il a par contre sa responsabilité dans le manque de moyens.

Aujourd'hui, les quartiers populaires, les petites gens comme moi, on est obligé de vivre avec des incertitudes: "Et si cela recommençait demain?".

L'urbanisation des villes n'a pas aidé non plus. Le "tout béton", ce n'est plus possible, il faut arrêter.

Pourquoi est-ce que l'on ne repenserait pas l'équilibre ville-campagne, la manière dont on gère l'habitat? On reproche maintenant aux gens d'habiter en zones inondables. Mais qu'est-ce qu'on leur offre comme alternative? On construit de plus en plus. Le béton, cela n'aide pas l'eau à s'écouler.

Enfin, quand est-ce que le Gouvernement va sortir un plan climatique ambitieux pour éviter que ce genre de choses ne se reproduisent?

Aujourd'hui, on a 4 Ministres du Climat, payés très cher mais aucune politique climatique. Il faut une révolution climatique ambitieuse et sociale.

Pour terminer, ma question est la suivante: est-ce que la Ville est prête à faire preuve de courage et à sortir de ce cadre d'austérité et de politique néo-libérale qui ronge notre pays progressivement?

Que la Ville devienne un exemple pour tous.

Merci.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci Madame Jacquet.

Madame Delvaux.

Mme V. Delvaux, Conseillère communale cdH:

Merci Madame la Présidente.

Effectivement, il est tard mais je voulais juste faire une petite intervention au regard de l'objet de ce Conseil communal exceptionnel et dans la continuité de tout ce qui a été dit jusqu'à présent par les autres Conseillers, notamment et après tous les exposés que nous avons eus; tout ce qui a été dit en termes de remerciements, de constats.

Je voudrais également attirer votre attention sur le quartier dans lequel je vis et qui a largement souffert, comme d'autres quartiers évidemment. Mais puisque comme l'intitulé du Conseil, comme l'ont relevé d'autres Conseillers, c'est plutôt de faire part aussi de ce que l'on a vécu, de ce que les habitants nous ont partagé, je voulais attirer l'attention sur ce quartier.

Parmi les quartiers qui ont été impactés par les inondations: Jambes et nombre de ses habitants, que ce soit d'ailleurs les riverains de la chaussée de Liège ou de la rue de Géronsart mais également les locataires du Foyer Jambois ont payé, comme beaucoup d'autres, un lourd tribut à celles-ci.

Les rues Mascaux, de l'Emprunt et de Dave ont été largement inondées. Plus de 400 caves et garages de locataires du Foyer Jambois se sont retrouvés sous eau et parfois sous 60 centimètres d'eau.

Je profite de ce moment pour saluer la solidarité qui s'est instaurée entre les habitants mais aussi l'énorme travail de déblayage qui a été réalisé par le personnel du Foyer Jambois qui a été épaulé par des pompiers de la Zone NAGE, par des militaires, des jeunes bénévoles de l'asbl Mentor Escalé ainsi que par des Guides et des Scouts de l'Unité de Jambes centre.

Pour en revenir au quartier et à certaines de ces rues, elles sont impactées à chaque forte pluie donc c'était déjà avant les inondations du mois de juillet.

Les avaloirs ne suivent plus, les eaux ruissellent et dévalent des collines. Le système d'égouttage est devenu insuffisant mais il faut savoir aussi que ce réseau reçoit également les eaux usées des plateaux de Géronsart, du Sart Hulet et de Bellevue.

Il est donc important que des solutions interviennent concrètement et rapidement et que l'on puisse éviter ainsi d'autres catastrophes pour ces quartiers déjà sinistrés.

Par ailleurs, il convient en matière de politique urbanistique et notamment en termes de quantité de constructions autorisées, que la Ville tienne compte de ces éléments qui impactent douloureusement ces quartiers.

Je vous remercie.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci Madame Delvaux.

Monsieur Gavroy, je vous en prie.

M. A. Gavroy, Conseiller communal Ecolo:

Je commencerai d'abord par une petite question directement au Bourgmestre et puis 5 réflexions de fond pour simplement apporter une contribution au débat de ce soir, pour essayer d'avancer tous ensemble vers des solutions de fond.

Sur l'information aux riverains de la Meuse, on a parlé de 34.000 sms qui ont été envoyés. Moi je n'en ai pas eu et je suis riverain aussi. Peu importe. Cela fait tout de même plus de 50 ans que j'habite le long de la Meuse, j'ai connu plusieurs fortes inondations et je n'ai pas le souvenir d'avoir été réellement informé dans les heures où l'on sent que la situation devient critique, où l'on peut la prévoir. Je n'ai pas été informé sur la montée des eaux, la durée. Je ne pas le souvenir de cela.

Ce n'est pas de la faute de la Commune, pour moi. Je me rappelle très bien le vendredi soir, avant le premier samedi d'inondations, l'eau montait sur la rue de la Pairelle, il y avait un combi de policiers qui avaient mis des barrières pour empêcher la circulation et ils me disaient: "On a comme information que cela va continuer à monter mais pas plus que cela". Je me suis réveillé à 3h45 du matin pour aller voir où cela en était et voir si l'eau allait entrer dans la cave.

Je pense quand même qu'au niveau de la Province, au niveau des services du Gouverneur et des services provinciaux en lien quand même avec les services régionaux, il y a moyen en amont de connaître la situation à Dinant, à Givet et quelque part, de prévoir pour les Namurois ce qui va se passer.

Le sujet abordé ici ne concerne évidemment pas les pluies localisées torrentielles qui ruissellent et vont dans Vedrin ou qui ont été sur l'avenir Marcel Lecomte mais le cours d'eau principal, la Meuse, et les inondations qui peuvent se faire à partir de ce fleuve.

Cinq réflexions de fond sur un phénomène qui n'est pas dû au hasard, qui n'est pas le fruit d'une malheureuse fatalité mais le résultat direct de l'action humaine et globale dans le monde, qui reviendra aussi de manière exponentielle. Si l'on a évoqué "Qu'est-ce que l'on a fait depuis 15 ans?", il y a 15 ans, c'était moins d'actualité, moins aigu et pourtant on a quand même pris des mesures radicales, il y a une quinzaine d'années. On y reviendra.

Donc il faut se projeter vers l'avenir. On voit l'évolution depuis 15 ans, projetons-nous dans 15 ans et dans 30 ans. Il est plus que temps évidemment d'en prendre la mesure et d'agir.

Le débat va certainement aussi nous permettre de remettre au centre le socle de la politique communale qu'est l'aménagement du territoire et le bon aménagement du territoire.

Première réflexion: on a beaucoup parlé des infrastructures mal entretenues, inadaptées voire inexistantes. On a condamné parfois l'incurie des pouvoirs publics ou de certains privés.

Mais fondamentalement, est-ce que l'on est certain d'être réellement en capacité de tout réaliser, de tout assumer? Trop peu d'ouvriers sur le terrain. C'est vrai que les 8 cantonniers de la Province, cela fait sourire, franchement avec la masse de cours d'eau à assumer. Trop peu de contrôle. Peut-être aussi trop de monde dans des services qui ne sont pas de première importance pour résoudre l'immense défi qui nous mobilise ce soir. En aura-t-on les moyens financiers aussi quand on voit la note, pour l'ensemble de la Wallonie et quand on voit déjà la note de ce qu'il faut faire pour Namur.

Monsieur le Bourgmestre a montré tout à l'heure toutes les rues qui avaient été impactées et je comprends bien qu'il n'ait pas su faire le tour.

Je me souviens de 2012 et de la crue centenaire du Houyoux dans les quartiers de Flawinne, de Saint-Servais. On y était allé aussi, on s'était d'ailleurs retrouvé avec Madame Grandchamps et vous-même, on est accroché par les riverains, le débat s'ouvre, l'énervement est là. C'est mission impossible de tout couvrir.

Enfin, est-ce que cela n'interroge pas tout simplement une manière presque philosophique notre conception de la croissance. Faut-il encore croître? Ne devrait-on pas commencer à décroître quantitativement pour en fait reprendre notre maîtrise sur les éléments, sur notre développement et sur notre qualité de vie?

Au dernier Conseil communal, j'ai entendu dans la bouche d'une Conseillère: "Non, c'est normal que la Ville continue à croître, accueille de nouveaux habitants, etc." comme si c'était inéluctable et comme si l'on n'était pas dans un monde fini. Il y a là une interrogation qui moi, me tracasse.

Je trouve qu'il y a un lien à faire entre l'incapacité à entretenir toutes ces infrastructures, à dominer le sujet et le pourquoi des pouvoirs publics et le pourquoi des efforts collectifs que l'on peut faire pour aménager une ville, aménager une commune pour le bien-être de ses habitants. Enfin, c'est le lien entre cette nécessaire réduction des infrastructures, limitation de notre développement et la décroissance carbonée qui nous est imposée par les changements climatiques. Au fond, ce sont les deux facettes d'une même réalité.

Il y a vraiment une révolution mentale à opérer, à tous les niveaux de la commune. Pour moi, c'est le plus difficile. C'est pour cela que je commence par-là, comme réflexion de fond. C'est le plus difficile car nous sommes formatés pour le contraire. On est formaté pour consommer, on est formaté pour faire le plus possible de choses, pour le développement, pour le "plus de projets".

Le plan de secteur, et c'est la mère de toutes les batailles depuis 50 ans, ne nous y aide pas puisqu'il a permis ou il permet d'urbaniser, sur l'ensemble du territoire, de manière extrêmement mélangée, sans aucune rationalité, toutes les fonctions donc augmenter forcément la dispersion, l'artificialisation des sols, le coût de la mobilité en carbone aussi; pour un pays qui accueillerait plus de 30 millions d'habitants. Cela a été imaginé dans les années 70, appliqué dans les années 80. On est aujourd'hui à 11 millions d'habitants. On voit bien qu'il y a là une urgence à revoir cet aménagement du territoire qui est complètement obsolète. C'est un peu la même chose que pour les centrales nucléaires. C'est une technologie et des outils qui ont 50 ans. Est-ce qu'il est normal encore d'être guidé par une conception vieille de 50 ans en aménagement du territoire? C'est vraiment une interrogation qu'il faut se poser. Se la poser, c'est y répondre: le schéma de structure, le règlement communal d'urbanisme mosan avaient déjà envisagé un tas de mesures assez radicales, en termes d'ailleurs d'ouvertures de voiries, on l'a rappelé, en termes aussi d'artificialisation des surfaces (si je prends le RCU Mosan) et chaque fois, luttant contre l'exigence particulière de réaliser des projets, de faire de l'argent, etc.

Il faut revoir ses outils. Si l'on revoir le schéma de structure, Madame l'Echevine de l'Aménagement du Territoire, ce n'est certainement pas dans le sens d'une nouvelle urbanisation de terres agricoles ou en tout cas qui sont bien loin du centre, d'une course à l'échalote au plus grand nombre d'habitants, cela n'a aucun sens, ou d'activités sans se poser la question et sans la trancher de la viabilité à long terme de nos activités humaines.

Cela, c'est un premier point.

Le deuxième point: pour faire de la politique, il faut du courage. Tout le monde le sait ici autour de la table. Il en faut beaucoup pour affronter pas l'opinion publique, parce qu'il n'y a pas une opinion publique, il y a des opinions et beaucoup de cas particuliers. Comme disait le précédent Bourgmestre: "La somme des intérêts particuliers ne fait jamais l'intérêt général". Il faut du courage, il faut de l'innovation. Il faut que cela ne fasse plus défaut. Il faut une certaine radicalité face aux lobbying des intérêts privés, des particuliers qui sont aussi des électeurs, vos électeurs.

Sans donner de leçon, je me souviens du débat sur les éoliennes d'Andoy, il y a quelques mois, je ne suis pas sûr que l'on aurait les mêmes attitudes aujourd'hui, la même décision finale. Deux éoliennes qui marquent dans le paysage que l'on passe à l'économie décarbonée, ce n'était pas mal. C'était en tout cas prendre certainement l'intérêt du futur et des gens qui devront vivre avec le futur qu'on leur laissera.

Monsieur Giot a parlé des demandes à bâtir dans les zones inondables "majeurs", "moyens"

et "faibles" en aléas d'inondations. Oui, pour "majeurs", je me souviens que l'on a à chaque fois été, évidemment, dans le bon sens. "Moyens" et "faibles", il y avait débat et je ne suis pas sûr que l'on ait toujours fait ce qu'il fallait.

Je me souviens aussi de dossiers: si ma mémoire est bonne, ce sont les pluies diluviennes de 2012 qui ont amené tout le glissement du terrain agricole de Berlaçomine, avec les patates qui n'étaient pas encore bien enracinées, dans les quartiers de Bomel et de Saint-Servais. La même cause a donné le même effet cette fois-ci. On avait parlé de demandé au propriétaire de planter des haies. Rien n'a été fait depuis 2012 et on a eu les mêmes terres qui ont dévalés jusque dans les sous-sols des Petits Riens, voilà.

Il est vrai que si l'on regarde, par exemple, ce coin-là, on a autorisé – je rassure tout le monde, ce n'est pas la majorité actuelle qui l'a fait, cela s'est fait il y a bien longtemps – l'urbanisation du Plateau du Bel-Air, le lotissement du Bel-Air, contre un champ agricole. Évidemment, dès que le champ agricole se vide par pluies diluviennes, il est dans le lotissement, il y a deux routes qui descendent dans Bomel et à Saint-Servais, vers la cité sociale, et on a la catastrophe. C'est un partage des responsabilités évidemment. Peut-être que le fermier a d'ailleurs vendu les terrains lorsqu'ils ont été à bâtir pour faire ce lotissement, je n'en sais rien.

Mais voilà. Il faut le courage, il faut l'innovation et on ne vit plus dans le monde d'hier, on vit déjà dans le monde de demain, à d'autres paradigmes, à d'autres solutions.

Troisième réflexion: je pense qu'il faut agir sur toutes les touches du clavier sur lesquelles on peut agir. La politique communale et les choix, c'est toujours un balancier. Je sens, par le débat ici ce soir, que l'on s'attend à ce que le Collège nous fasse un gros plan d'investissements, qui serait d'ailleurs légitime, sur les infrastructures (les égouts, les égouts à faire, etc.). Sans doute mais cela ne peut pas se faire au détriment des investissements pour freiner, voire arrêter les rejets de carbone dans l'atmosphère. Autrement dit, si l'on doit sacrifier les investissements sur la mobilité douce, les transports en commun, les économies d'énergies, sur un aménagement du territoire qui soit sans concession, on va rater à long terme les bons choix. Il faut faire du curatif en aval mais il faut faire du préventif en amont aussi, c'est toute la difficulté avec des finances limitées.

Peut-être que les choix ne sont pas là à faire. Les choix sont peut-être à faire, au fond il y a peut-être des politiques qui, en ce moment, doivent être mises sur le côté pour se concentrer sur l'essentiel. Mais l'essentiel est autant en amont qu'en aval.

Quatrième réflexion, c'est sur la méthode. Franchement, si j'étais encore au Collège, je le dirais aussi. Je l'ai déjà dit d'ailleurs quand j'y étais: je plains le Collège lorsqu'il doit réellement décider si telle ou telle action va dans le bon sens ou dans le mauvais sens, par rapport au dérèglement climatique. En matières financières, il y a un outil. Il y a un avis du service des Finances qui tombe chaque semaine, qui est très clair.

En matière de durabilité, vous n'avez rien. Alors vous pouvez évidemment avoir un avis de service dans une délibération particulière mais elle n'est jamais globale, elle n'est jamais sur le long terme. Je pense quand même qu'il faudrait cet avis "durabilité", il faudrait analyser toute future décision à la lumière de l'exigence impérieuse de passer à une économie décarbonée – parce que c'est cela le centre du sujet – de l'entretien à faire et à garantir sur le long terme (ce que l'on met en place, est-ce que l'on saura l'entretenir dans 5, 10, 15, 20 ans?), de la gestion de l'eau, de la chaleur, des tempêtes ou des vagues de chaleur aussi. On met telle infrastructure, on fait telle chose: qu'est-ce que cela aura comme conséquence "si jamais"? De la terre agricole à préserver, on a parlé d'un futur complexe aquatique mais où va-t-on le mettre?

C'est une série de questions. Il faut objectiver les politiques communales à la lumière du changement radical à opérer. Je pense que les services communaux peuvent se mettre dans cette voie-là et peuvent déjà aussi rendre un avis éclairant mais il y a quelque chose là à inventer.

Je sais, pour en avoir parlé il y a déjà longtemps avec le Bourgmestre, qu'au niveau du Gouvernement wallon, il y a plusieurs années, il y avait eu un embryon de ce type-là. Il n'a

peut-être pas bien marché mais il y a quelque chose à faire sinon, je ne vous fiche pas mon billet que dans les 3 mois qui viennent, on aura déjà oublié le débat de ce soir et on viendra avec des décisions mal étayées sur ce sujet-là.

Pour terminer, on sait la cause des problèmes. On sait souvent les solutions mais on n'y arrive quand même pas. Il y a un chaînon manquant. Pourquoi on n'y arrive pas? Je pense qu'il y a quelque chose, dans le domaine de la pédagogie, à faire. L'urgence est là. Il faut renvoyer chacun et chacune à ses responsabilités, tisser des convergences pour que les réponses aux défis soient portées par tous et pour tous.

C'est un petit texte que j'ai lu dans le Namur magazine de ce mois-ci et qui concerne la présentation du NID. C'est vrai que Namur se dotera bientôt du NID, un outil scientifique et pédagogique capable, si on lui en donne les moyens et si on lui en donne la liberté, d'informer, de co-construire, d'impliquer tous les acteurs de la Ville dans cette rapide et nécessaire transition écologique.

En un mot: de réinventer Namur et pourquoi pas, dans le berceau de Namur réinventer Namur, cela a tout son sens évidemment et de redonner aux Namurois et spécialement aux jeunes (je pense aux jeunes, je les vois à l'école et il y a beaucoup à faire dans le domaine de l'enseignement aussi pour arriver à changer de paradigmes, il y a beaucoup de pédagogie mais cela concerne tout le monde) de l'espoir.

Je lisais, avant de venir ici, une étude qui a été faite sur la jeunesse du monde entier. L'état de la planète est plus qu'inquiétant et plus que démoralisant et démobilisant pour la jeunesse.

On a la chance de se doter d'un outil, qui va aussi être largement ouvert sur les écoles, je pense qu'il faut absolument redonner espoir, que l'avenir n'est pas bouché, n'est pas inondé ou condamné à être inondé et que leur engagement sera utile pour réussir cette transition à laquelle nous aspirons tous.

Donc il n'est pas moins 5, il n'est pas moins 1, il est juste temps. Il ne faut pas attendre 2050 ou 2030, vous avez raison. Le changement dont nous avons besoin, c'est maintenant.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci Monsieur Gavroy.

Madame Klein.

Mme D. Klein, Cheffe de groupe cdH:

Bonsoir Mesdames et Messieurs,

Au nom du groupe cdH, je voudrais d'abord adresser nos premières pensées et tout notre soutien aux personnes qui ont subi les intempéries de plein fouet, qui ont dû quitter leur maison, qui ont souffert de lourdes pertes. Ce sont autant de traumatismes qui ont touché, en grande partie malheureusement, les plus vulnérables d'entre nous. Ce sont en quelques sortes les premiers réfugiés climatiques de Namur.

Comme vous l'avez dit, Monsieur le Bourgmestre, certains d'entre eux ou d'entre elles auront encore à être accompagnés pendant de longues semaines.

Je ne sais si ce public particulièrement sinistré, particuliers, associations ou entreprises, aura droit à cette avance de 2.500 €, s'ils auront accès au fond des calamités. Ce sont des questions auxquelles vous avez laissé entendre que cela pourrait être le cas. Mais je n'ai pas très bien compris si c'était le cas ou pas et si cela s'adressait uniquement à des particuliers. On pense notamment aux Petits Riens, l'association et si une association ou une entreprise pouvait en bénéficier.

Mais le souhait est évidemment que notre Ville, elle aussi continue à soutenir jusqu'au bout les plus précarisés.

Le cdH souhaite ensuite remercier vivement les membres du Collège – cela a déjà été dit mais c'est important – de l'administration, de la Cellule de crise. Après des mois de crise Covid, ce sont les mêmes, pour une bonne partie, qui ont à nouveau dû être sur le pont pendant de très longues journées, de très longues semaines, en pleine période de vacances,

en plein week-end. Leur présence sur le terrain, leur efficacité, la coordination avec de nombreux partenaires (et notamment les sociétés de logements sociaux), les efforts réels pour une communication la meilleure possible pour éviter d'ajouter du chaos au chaos, ont été appréciés par nombre de Namurois et Namuroises.

Face aux inondations et aux intempéries, Namur a résisté mieux que d'autres villes, grâce à ses services même si, évidemment, les situations ne sont pas en tout comparables.

La Ville n'a pas été aux abonnés absents mais, malheureusement, s'est souvent sentie bien seule. A nouveau, comme au temps du Covid, c'est finalement le pouvoir local le plus proche du citoyen qui a été le plus sollicité et particulièrement soumis à rude épreuve.

Dans une situation inédite, elle a dû compter d'abord sur ses propres ressources internes.

Dire cela revient évidemment à poser beaucoup de questions quant aux synergies avec les autres niveaux de pouvoir et les responsabilités de ces derniers. Mais ces débats seront menés dans une autre assemblée que la nôtre.

Ce soir, il n'est pas question de faire une chasse aux sorcières et aux sorcières. Le but est de comprendre et de réfléchir comment prévenir davantage ce type de drame, d'être mieux armés pour y faire face.

Nous sommes tous et toutes conscients des efforts importants qui ont été faits à différents échelons mais il faudra continuer à faire plus.

En effet, nous sommes confrontés à une nouvelle donne: le réchauffement climatique (contre lequel le nous, Conseil, nous sommes dotés d'une motion et sans doute conviendra-t-il de nous donner les moyens d'accélérer sa concrétisation) occasionnera vraisemblablement à l'avenir d'autres intempéries, à côté d'épisodes répétés de canicules, de sécheresse.

Tous les niveaux de pouvoirs devront en tenir compte et se remettre en question.

Comme les autres entités, la Ville doit s'y préparer. La politique communale doit s'adapter, des choix stratégiques devront être faits.

Sans doute la Ville devra-t-elle être plus vigilante ou exigeante par rapport à la Province et la Région, par exemple, qui devront intensifier les efforts en matière de curage des cours d'eau, des bassins d'orage.

Les intempéries mais aussi les projets d'urbanisation, surtout lorsqu'il s'agit de nouveaux quartiers, nécessiteront d'accélérer les chantiers d'égouttage et d'avaloirs dont la capacité devra être adaptée au regard de la nouvelle donne.

En matière de construction surtout en zones inondables, nous avons entendu que des précautions sont déjà prises mais une réflexion devra être entamée sur la pertinence de renforcer encore ces mesures de précaution, suite aux événements tragiques.

Plus que jamais, ces questions devront être analysées en synergie avec d'autres niveaux de pouvoirs. Le travail ne manque donc pas.

Nous vous souhaitons, Mesdames et Messieurs du Collège, beaucoup de courage. Nous vous soutiendrons dans cette entreprise délicate, tout en restant d'une vigilance constructive.

Merci pour votre écoute et vos efforts.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci Madame Klein.

Monsieur Bruyère, pour terminer ce tour des Conseillers et Conseillères.

Je vous en prie.

M. R. Bruyère, Conseiller communal PTB:

Merci Madame.

Monsieur le Bourgmestre,

Chers membres du Collège et membres du Conseil,

On est réuni ici aujourd'hui pour discuter de certainement la plus grande catastrophe naturelle qui a touché notre pays depuis, a priori, au moins 50 ans et qui malheureusement n'a pas épargné non plus notre ville, la capitale wallonne et ce à trois reprises. Cela a déjà été dit par d'autres intervenants que moi: ce n'était pas juste une seule fois mais à trois reprises. C'est quand même important dans le bilan, dans la question de répétition d'erreurs.

Des centaines de nos concitoyens ont été impactés. Certains ont tout perdu, littéralement tout. C'était quelque chose de vraiment dur, vraiment dur pour eux et vraiment dur aussi pour toutes les personnes qui étaient pour les aider.

Comme l'a dit un Conseiller, cela prendra des mois voire plus à ces personnes pour s'en remettre. C'est la toute première chose que je voulais dire: ma profonde solidarité pour toutes les personnes qui ont perdu quelque chose.

Le 25 juillet, moi j'étais dans mon quartier pour aider avec les voisins, avec les pelles, raclettes et autres chez les gens. Personnellement, j'ai été chez une personne âgée d'origine italienne, qui sortait ses affaires. La dame avait tout perdu. Ce qui lui faisait le plus mal c'était d'avoir perdu tous ses albums photos et la valise de son père. C'était dur mais c'était beau aussi.

J'en profite pour, vraiment du fond du cœur, dire que j'ai énormément de respect et je voulais mettre en valeur en général, tous les travailleurs des services publics qui ont aidés et privés (Monsieur le Bourgmestre a évoqué la solidarité aussi de certains privés).

Je voulais particulièrement mettre à l'honneur les services de la commune. Moi-même je suis, ce que l'on appelle dans le jargon, un fonctionnaire. On m'envoie de temps en temps le signal que je fais partie de ceux qui ont plutôt plus de privilèges que d'autres. Ici en l'occurrence, les soi-disant privilégiés, il y en a plein qui étaient en congés, qui sont revenus et qui n'ont pas posé de question. Je trouvais que c'était vraiment important de le rappeler.

Je n'aime pas la question de dire merci ou de féliciter parce que je pense que, s'ils étaient tous là, ils diraient: "On l'a fait avec le cœur et c'était bien normal". Mais voilà, les mettre à l'honneur pour cela.

Je me permets quand même un tout petit peu, Monsieur le Bourgmestre, de faire une petite incartade à ce que je vais dire, par rapport à l'échange que l'on a eu tantôt ici en début de séance; séance exceptionnelle par rapport à situation exceptionnelle.

Il y avait une proposition de la part de deux riverains, de venir interpellier les élus et dire: "Nous, on est encore dans la mouise, on aimerait bien un peu en parler"; pas prendre longtemps, pas prendre 3h45 d'exposés mais voilà, poser quelques questions, etc. Effectivement, cela ne rentrait pas dans la règle, et je comprends Monsieur le Bourgmestre mais le fait que vous ayez dit: "Monsieur Bruyère, la règle c'est la règle et demain, n'importe qui pourra venir en disant que lui aussi a vécu une situation exceptionnelle", je ne ressens pas que c'est quelqu'un qui a vidé lui-même une cave, qui prononce des paroles aussi brutales. Je pense que s'ils les avaient entendues, cela leur aurait fait vraiment, vraiment très mal. Je me permets quand même de vous le dire, Monsieur. Je trouve que ce n'est pas le rôle d'un élu du peuple et que oui, cette situation-ci n'est pas une situation que n'importe qui, demain, pourra dire "c'est une situation exceptionnelle, laissez-moi venir parler". Voilà, je voulais juste faire une petite parenthèse.

Pour le reste, par rapport à la question des inondations, Monsieur Warmoes est déjà venu avec un gros volet, qui est un peu le volet "travail en amont" et surtout les problèmes qui ont eu lieu en amont. Qu'est-ce que l'on n'a pas fait, comme autorité publique? Qu'est-ce que les autorités publiques n'ont pas fait pour empêcher, endiguer le problème?

Moi je vais surtout venir avec la situation maintenant. J'ai entendu beaucoup d'échanges ici très riches. Il y a quand même un truc qui m'alarme un peu, lié aussi peut-être à une certaine déconnexion des gens mais il y a relativement peu voire pas d'intervention sur le fait que, maintenant, tout de suite, les gens ont encore besoin d'une aide concrète. Pas juste de répondre à des questions de "Pourquoi j'ai eu 2 mètres d'eau dans ma cave et 1 mètre dans mon rez-de-chaussée?". Cela, c'est terminé. Mais pourquoi est-ce, maintenant, il n'y a pas dans toute une série de quartiers des déshumidificateurs, des machines industrielles qui

permettent de lutter pour absorber l'eau des murs, aérer ne va pas suffire ou alors on va attendre 6 mois, 1 an.

Je vais citer toute une série de témoignages ici parce que l'on a été sur le terrain avec le PTB. Je sais, apparemment, qu'il y en a que cela dérange. Je constate que l'on n'a pas les mêmes pratiques politiques. Ce n'est pas très grave mais en attendant, je pense que c'est riche de venir avec ce que vivent les gens.

Il y a des gens qui ont besoin de déshumidificateurs. Par exemple ici, très concrètement: Oulia, qui est au Foyer Namurois, on lui a dit (toutes les personnes que je vais citer sont d'accord que je les cite, pour ne pas que vous pensiez que je jette les gens, comme cela, par-dessus bord). Donc quelqu'un du Foyer Namurois explique que les autorités ont dit : "Madame, cela ne sert à rien chez vous un déshumidificateur". Donc on la laisse toute seule dans la pourriture et les champignons parce que, dans les faits, qu'est-ce qu'il se passe maintenant? C'est qu'il a des champignons partout.

Autre chose, c'est que quand elle a rappelé en demandant: "Est-ce que l'on peut me trouver un autre logement?", on lui a dit: "Madame, on va venir voir", on est venu voir et on a estimé le logement salubre.

J'y ai été moins même, Monsieur le Bourgmestre. Ce n'est pas la définition de la salubrité, vraiment pas. Elle vit là avec sa gamine de 4 ans. Elles vivent sur un matelas gonflable parce qu'un matelas normal prenait l'humidité. A un moment donné, on ne peut juste pas laisser les gens vivre là-dedans.

Et on ne peut pas non plus venir dire: "Ils n'ont qu'à nous appeler" ou "Contactez-nous" parce que, vraisemblablement, toute une série d'entre eux l'ont fait et n'ont quand même pas eu les réponses.

Karim aussi vient avec quelque chose de très concret. Le 15 juillet, déjà, il avait interpellé les autorités en disant: "Les avaloirs sont bouchés, il faut résoudre le problème des égouts, il faut curer les avaloirs mais plus fondamentalement, est-ce qu'il y a un plan pour résoudre le problème des égouts? On va avoir un souci par rapport à cela". Le témoignage c'est que des agents de la Ville sont venus, eux font leur job, c'est assez clair, ils l'ont prouvé en amont, en aval mais il n'y a pas eu de plan pour les égouts.

Vous allez certainement me dire "de toute façon, ce n'était pas possible de résoudre le problème en 15 jours." Peut-être que vous avez raison. Mais par rapport à ce que Monsieur Damilot a dit, je ne peux pas m'empêcher de penser que: qu'il y ait eu ou pas les inondations ici fin juillet, il n'y aurait pas eu de conséquences à l'intervention de Karim, du 15.

Petit témoignage d'ailleurs: je suis venu moi-même dans le quartier de Bomel, encore hier, il y a encore maintenant (comme cela, vous le savez) des avaloirs bouchés. Apparemment, il faut que l'on interpelle nous-mêmes les autorités. Voilà, comme cela vous le savez. J'espère que l'on va pouvoir résoudre le problème.

Il y a Chantal qui est débordée. Les assurances lui demandent plein de choses, notamment des choses absurdes comme des factures. Ok mais les factures, elles sont parties. Elles sont parties avec les photos de famille, elles sont parties avec les vêtements, elles sont parties avec tout. On lui demande de remplir des dizaines de tableau Excel. Elle a besoin d'aide.

J'entends apparemment qu'il y a de l'aide. C'est super. Je demande aussi une certaine empathie. Apparemment pas de la part de... enfin bref, je ne vais pas rentrer dans les détails de ce que Madame Deborsu a dit sur le fait qu'elle a ciblé les citoyens comme responsables mais je vous demande de l'empathie. Elle ne va peut-être pas venir vers vous. Il faut faire le trajet inverse. Il faut aller vers les gens. Ce n'est pas quelque chose non plus de super compliqué, il faut un peu de créativité.

Ma proposition très concrète (pour ne pas que l'on vienne dire que le PTB ne vient pas avec des solutions): c'est de renvoyer des travailleurs dans ces quartiers-là avec tout un panel disant: "Est-ce que vous avez besoin d'aide juridique, économique, psychosociale et autres?", cocher les cases et avancer là-dedans.

Cela a été fait. C'est clair. Je le sais parce que toute une série d'entre eux ont témoigné que cela a été fait. Maintenant, dans les 15 témoignages que j'ai ici, il n'y en a que 2 qui ont dit avoir vu une assistante sociale.

Je le répète parce que parfois, c'est la galipette du Bourgmestre pour s'en sortir en disant: "Le PTB critique les travailleurs". Ce n'est évidemment pas cela que je suis en train de faire, Monsieur le Bourgmestre. Donc ne bottez pas en touche comme cela. Je ne critique pas les travailleurs de ne pas avoir été là. Je critique le fait qu'il y ait eu un manque et un problème au niveau du poste de commandement dans notre commune, qui fait que du coup toute une série de citoyens – et cela a été dit et redit à chaque fois que je suis passé ces dernières semaines - se sentent abandonnés: "On n'a vu personne".

Il y a une dame, Halima, c'est assez simple, rue Adolphe Bastin: elle était en vacances, elle est toujours maintenant en train de vider sa cave. Elle a appelé, on lui a dit: "Les containers de la Ville, Madame, c'est terminé. Débrouillez-vous". Moi j'estime que ce n'est pas normal. Donc je vous fais la demande: s'il vous plaît, chers membres du Collège, est-ce que c'est possible de maintenant encore, même si la question de la période dans laquelle nous sommes, même si la période "intempéries exceptionnelles" est terminée, est-ce que l'on peut quand même faire l'effort de proposer ces gens des containers pour leur faciliter un tout petit peu la vie, qui est déjà – on est quand même d'accord là-dessus – assez pénible?

Ce n'est pas de la compétence de la Ville mais cela fait partie de l'aspect d'être là pour prendre soin des gens: toute une série de personnes n'ont toujours pas de chauffage, ni d'électricité, ce n'est pas nous, il faut voir avec Ores ou d'autres. Mais en attendant, quand ils appellent d'autres services que les nôtres, on ne leur répond pas. Ma demande, ma proposition – je relaie ce qu'ils ont demandé – allons dans le quartier et soyons là pour les renseigner correctement et pour nous-mêmes faire pression. On est aussi responsable sur notre terrain. Sentons-nous responsables, interpellons nous-mêmes pour que ces gens aient du chauffage, etc.

Cela a été abordé mais je n'ai pas bien compris, donc j'aimerais bien comme Madame Klein, avoir une confirmation là-dessus: Jacqueline n'est malheureusement pas assurée. Cela arrive aussi, de plus en plus d'ailleurs, des gens qui sont la corde au cou et qui doivent choisir des dépenses et, parfois, un des choix c'est : "Je ne m'assure pas parce que je n'ai pas les sous". Elle n'est pas assurée. Si j'ai bien compris, le fond des calamités n'allait pas intervenir pour Namur. Est-ce que vous savez confirmer que ce sera effectivement le cas? Est-ce que je dois dire à Jacqueline qu'elle ne va rien avoir. Elle, cela a été la même chose, elle est au rez-de-chaussée, donc c'est toute la cave et 70 centimètres dans son rez-de-chaussée. Est-ce que je dois lui annoncer la mauvaise nouvelle ou est-ce que je dois lui annoncer que son Bourgmestre va se battre et que son Collège va se battre, que ses représentants politiques vont se battre pour que Namur soit reconnue comme ville des calamités.

J'ai bientôt fini donc, dans quelques minutes, vous allez pouvoir arrêter de hausser les sourcils, Monsieur le Bourgmestre. Merci, au passage, de l'intérêt pour les témoignages.

Les riverains sont formels, là je vais juste me permettre de citer Richard: "Quand il s'agit de payer la taxe égout, les autorités sont là. La taxe, elle augmente régulièrement. On a de plus en plus de mal à la payer. Quand on ne la paie pas on a des rappels et ils ont des procédures millimétrées mais ici, quand il s'agit de gérer les problèmes des égouts, les autorités publiques ne prennent pas leurs responsabilités". Je pense que ce témoignage est limpide. Je le partage à 100%.

Dans cette situation-là, je pense qu'un des éléments clés dans la nouvelle politique que nous allons devoir adopter, c'est la prévention et la gestion des égouts.

J'ai encore toute une série de questions très simples.

Sur la question des déshumidificateurs: je sais que c'est un peu plus compliqué maintenant parce que l'on est en pénurie mais, encore une fois, on a voulu prouver avec le PTB que l'on ne servait pas à rien: toute une série de ces gens en ont besoin. Très directement, je me suis permis d'appeler moi-même toute une série d'entreprises, j'en ai réservé 10, j'en ai bloqué

10. L'entreprise me dit que si la Commune veut bien avancer assez vite, demain, on pourrait les avoir pour vendredi.

En attendant, c'est une proposition concrète. Vous pouvez les yeux au ciel mais en attendant, chez nous, Monsieur, quand il y a un problème, on propose des solutions. Au minimum, on les entend. Vous pouvez les mettre à la poubelle mais en attendant, il faut commencer quelque part. Je suis assez d'accord que ce sont de petites choses mais ici, il y a des gens qui sont depuis un mois et demi sans rien et les champignons sont toujours là.

Sur la question du relogement, il y en a plusieurs qui m'ont dit qu'ils en auraient bien besoin. Vous avez dit qu'il y avait une trentaine de personnes qui avaient été relogées. Je trouve cela déjà magnifique. Je n'ai pas compris si c'était temporaire pour quelques semaines ou permanent. En attendant, ici il y en a encore d'autres. Cela fait partie du problème encore. Il y a des gens qui ont encore besoin d'aide tout de suite.

Ma proposition, Monsieur le Bourgmestre, c'est que l'on fasse quelque chose.

Ici, c'est à chaque fois des gens juste dans la zone Bomel, Piret Pauchet et autres. C'est tout à fait possible qu'il y en ait dans d'autres quartiers.

Notre proposition, avec le PTB, c'est que vous soyez à l'écoute de ces gens et que l'on retourne encore une fois dans ces quartiers pour écouter ce que ces gens ont à dire.

Merci beaucoup.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci Monsieur Bruyère.

Merci à tous ceux et toutes celles qui ont pris la parole pour témoigner, poser des questions, faire des suggestions.

La balle est maintenant dans le camp du Collège et de nos invités extérieurs, des membres des services pour les réponses.

Monsieur le Bourgmestre.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Merci Madame la Présidente.

Je vais commencer à apporter une série d'éléments de réponse à plusieurs considérations.

Je m'autoriserai, en premier ressort, à faire un commentaire sur les propos de Monsieur Bruyère.

Monsieur Bruyère,

Vous êtes Conseiller depuis un mois. Cela ne rend en rien votre parole moins légitime que quiconque d'autre dans la salle. Soyons très clairs. Vous êtes un Conseiller au même titre que d'autres qui sont ici parfois depuis 20 ans.

Je suis même assez respectueux de l'énergie que le jeune mandataire que vous êtes peut dégager, même si je ne partage pas les mêmes convictions que les vôtres.

Je voudrais juste peut-être suggérer un tantinet d'humilité, je pense que cela vous grandirait, en essayant d'arrêter de penser que tout qui exerce des responsabilités, qu'il soit Bourgmestre, Echevin ou autre, est d'office à accabler de tous les maux, est une personne sans cœur, rigide.

Vous venez de me donner la leçon parce que je n'ai pas octroyé un droit de parole à deux sinistrés. Pour rappel, on vit dans un Etat de droit, avec des règles et des lois. Je ne doute pas que ce serait une formation utile que vous puissiez aussi suivre puisqu'en la circonstance, c'est le Code de la Démocratie Locale ne permet pas que tout citoyen qui débarque et qui aurait envie d'exprimer une opinion, le fasse comme cela, à l'improviste. Ils ont d'ailleurs tout le loisir de contacter mon secrétariat ou celui de n'importe qui pour avoir un rendez-vous. Je n'ai jamais refusé de rendez-vous à quiconque. Et ils ont même la faculté d'interpeller le Conseil communal s'ils le souhaitent, selon les formes qui sont prévues par la réglementation.

Vous considérez que c'est certainement un homme sans cœur qui n'a pas été vider des caves, comme vous m'avez qualifié, qui était insensible à leur détresse. Je ne pense pas mériter ni avoir de leçon à recevoir de votre part en la matière. En 10 ans de mayorat bientôt, des cas de figures qui ont été dramatiques pour les gens, y compris quand il s'est agi d'accompagner le corps de personnes retrouvées mortes et compagnie, j'en ai eu aussi mon lot et je ne pense pas que jamais, je ne me serais autorisé à vous faire la leçon au motif que vous n'étiez pas au même diapason que moi sur certaines de ces thématiques.

Je vous invite, sobrement, calmement, sincèrement à juste essayer de vous grandir dans vos propos en ayant un peu d'humilité. Vous savez, votre Chef de file qui milite aussi au PTB, a des valeurs qui sont certainement aussi fortes que les vôtres mais il est probablement plus écouté pour essayer de faire progresser ses causes, qu'il formule ses propos avec un peu de modestie et de nuance.

Vous remarquerez d'ailleurs aussi, puisque j'évoquais les connaissances du droit, qu'il ne s'agit pas juste de téléphoner à gauche et à droite pour avoir des déshumidificateurs. Vous apprendrez progressivement, au fur et à mesure des Conseils, que nous sommes tenus de respecter la loi – je sais que c'est une grande surprise parfois – et notamment celle sur les marchés publics et qu'il ne s'agit pas juste de passer 3 coups de fil à des potes ou à des gens que l'on connaît pour faire des réservations d'outils. Ce n'est pas comme cela que ça se passe ou alors, très vite, on se retrouve après au tribunal.

Ce petit élément introductif ayant été précisé, venons-en aux éléments de fond qui en valaient la peine.

Donc, Monsieur Warmoes, vous avez évoqué l'artificialisation des sols qui devenait excessive, sous l'aire de cette grande méchante majorité qui bétonne tout. Je voudrais quand même rappeler, pour éviter que cela devienne un fond de sauce ou un slogan que le territoire communal de Namur, c'est 75% de bois, forêts, espaces verts et terres agricoles. 75%. Il y a peu de villes, d'ampleur similaire à la nôtre, qui peuvent se targuer d'être aussi vertes. C'est d'ailleurs une des raisons pour laquelle on baptise souvent Namur, soit avec dédain de petite ville de province ou de campagne, soit de ville à la campagne.

Donc qu'il y ait des réflexions à devoir mener à l'avenir, sur la nécessité pour les enjeux de changements climatiques, de transition écologique, de ceinture alimentaire, de prévention contre les inondations, en matière de stop-béton, de réduction de l'artificialisation des sols: oui, trois fois oui. Mais ne sombrons pas non plus dans l'autre excès caricatural visant à faire croire que tout d'un coup à Namur, tout est bétonné. Cela, c'est du slogan de campagne. C'est le cas de le dire.

Au niveau de l'intervention de Monsieur Capelle, il y a un élément très important que vous avez mis en exergue: c'est finalement le sentiment d'insécurité. Quelqu'un d'autre que vous a rappelé aussi le besoin de sérénité – je pense que c'était Madame Jacquet – que ressentent aujourd'hui les sinistrés, à chaque fois que la perspective de grandes pluies s'annonce.

On en est bien conscient. C'est pour cela que l'on a développé des aides psychosociales, psychologiques qui restent encore aujourd'hui d'actualité. Je l'ai dit pourtant, dans mon propos introductif et je l'ai dit aussi en matière de logements, Monsieur Bruyère dans mon propos introductif, que si nous avons géré une soixantaine de cas de familles problématiques, pour lesquelles des solutions de logements avaient été trouvées pour toutes, il n'en restait pas moins qu'il y avait parfois un effet de décompensation, en décalage dans le temps et que s'il restait des problèmes, avec l'émergence de champignons et autres – j'ai moi-même utilisé l'expression – il n'y avait pas de difficulté à solliciter les services pour qu'ils restent actifs.

On a tout fait: des conférences de presse, des communiqués de presse, on a mis sur les réseaux sociaux, on a envoyé les gens faire du porte à porte et quand les personnes n'étaient pas présentes, on déposait en plusieurs langues, les informations dans chacune des boîtes aux lettres de chacune des habitations.

Voilà, après oui, peut-être que quelqu'un est revenu 10 jours plus tard de vacances. C'est arrivé aussi. On a eu de témoignages en ce sens. Peut-être que d'autres n'ont pas vu les

papiers, cela arrive aussi. Mais je ne vois pas ce que l'on aurait pu faire de plus pour que chacun soit dûment informé.

N'hésitez pas à leur relayer que tous les services que l'on a activés, il y a quelques semaines, sont toujours activables aujourd'hui.

Madame Minet,

Vous aviez aussi évoqué le besoin d'une série de comités de quartier de se faire entendre.

Vous imaginez bien que depuis la survenance des inondations, on a reçu quantité de courriers, de pétitions, soit individualisés, soit collectifs et que l'on va prendre le temps d'analyser chacun d'entre eux et d'y apporter des éléments de réponse.

J'ai reçu dans mon bureau, avec l'Echevin Gennart, avec le service, une délégation de représentants, par exemple, de la rue Marcel Lecomte où l'on a commencé à travailler avec eux.

Je n'exclus nullement qu'il y ait des délégations qui puissent être reçues, d'autres comités qui nous ont sollicités.

En tout cas, quelle qu'en soit la forme, il y a une réponse qui sera apportée mais si on veut que la réponse soit crédible, il faut aussi laisser le temps de l'analyse.

C'est pour cela que je suis parfois surpris de certaines interventions – ou alors c'est que les gens n'avaient pas compris l'agenda – il est évident et je l'ai pourtant précisé dès les premières minutes du Conseil que n'allions pas être en capacité de pouvoir passer en revue chacune des centaines de rues ou habitations qui ont été impactées. D'abord, parce que l'on n'en avait pas temporellement la faculté ou alors on reste 5 jours ensemble, ni techniquement la faculté. Pour pouvoir répondre de manière précise qu'à tel endroit, on va devoir revoir le diamètre de tel bazar, on va devoir creuser, on va devoir inverser ceci, ouvrir la route à tel endroit, refaire le trottoir là, etc. il faut que les services techniques aient la faculté d'analyser rue, par rue, tronçon par tronçon, les solutions à devoir apporter. En 6 semaines de temps, puisque c'est à peu près le délai qui s'est écoulé depuis, tout ce travail n'a pas encore pu être réalisé puisque l'on s'est concentré, avec les services sur la gestion de l'urgence et les programmes de rétablissement.

Vous vous questionnez aussi pour savoir si on allait faire un appel à témoignages, notamment pour mieux prendre le pouls du terrain quant aux zones impactées.

Oui, Madame Minet, cela va être le cas. Dès la deuxième phase, avec la Géographie urbaine et avec notre géomaticien, on a commencé à développer une application, via site web pour être précis, que nous sommes en train de finaliser, destinée à inviter – tant que la mémoire est encore fraîche – l'ensemble des citoyens à réagir en quelques clics, de manière très simple et pédagogique pour identifier la nature, l'intensité, l'ampleur des dégâts qu'ils ont subis, de manière à affiner quelque part le diagnostic local. Ce qui nous servira, tant du point de vue technique, pour cibler les interventions, que du point de vue administratif pour densifier le dossier auprès de la Région wallonne. Donc c'est en cours.

Monsieur Damiot,

Vous avez relayé, parmi les questions ponctuant votre intervention, l'une d'entre elles qui était: "Pourquoi finalement faut-il attendre que l'on soit face au drame pour agir?". Je comprends que la question se pose. Si je puis m'autoriser un parallèle juste pour imager le propos, c'est une question que l'on m'a très régulièrement posée aussi lorsque j'étais Ministre en charge de la sécurité routière. À chaque fois, je recevais des courriers de comités de riverains des 4 coins de la Wallonie me disant: "Tel endroit, tel carrefour, Monsieur le Ministre, est extrêmement dangereux, il faut l'aménager, c'est irresponsable de ne rien faire. Faudra-t-il qu'il y ait un mort pour agir?".

Évidemment que non. Sauf que quand on a un budget x pour faire des aménagements et que l'administration vous dit: "Monsieur le Ministre, voilà la liste de tous les endroits aux 4 coins de la Wallonie, où aujourd'hui statistiquement on a un phénomène accidentogène plus grave qu'ailleurs". C'est compliqué d'aller expliquer que l'on va investir pour refaire

l'aménagement d'un carrefour où, aujourd'hui il n'y a encore eu aucun mort parce que l'on craint qu'un jour, il y en ait et de laisser sur le côté, les investissements à devoir réaliser là où, aujourd'hui, on a déjà des statistiques qui montrent qu'il y a eu 5, 6, 7, 8, 9 morts.

C'est simplement une priorisation à la lumière des moyens.

Vous avez vous-même reconnu qu'en 40 de vie à Vedrin centre, vous n'aviez jamais été inondé et les techniciens et experts nous ont exprimé tout à l'heure le fait que ce que nous avons connu sur Namur était un phénomène qui survient une fois tous les 200 ans.

Alors évidemment, quand des choix doivent être opérés, il est normal que l'on utilise notre budget – ce serait d'ailleurs de très mauvaise gestion de faire l'inverse – pour pouvoir réaliser toute une série de besoins primaires à rencontrer: des crèches, des écoles, des espaces sportifs, des aménagements urbains, des investissements pour les PMR et j'en passe, tout ce qui fait l'objet de sollicitations permanentes dans une ville. Ce serait un non-sens de dire que, comme effectivement le phénomène est extrêmement rare et n'est pas à nos portes, on va rouvrir toutes les voiries pour mettre des calibres beaucoup plus grands que nécessaire.

C'est la très belle image qu'utilisait l'Echevin Gennart tout à l'heure: quand vous faites bâtir votre maison, vous ne la faites pas bâtir en calibrant les pièces aux dimensions de la réception que vous en envisagez de faire 15 ans plus tard, une fois dans votre vie, quand vous décidez de faire la fête du gamin ou un mariage. Vous n'allez pas payer une maison aussi large pour un usage aussi restreint.

De la même manière que l'on ne va pas dépenser des sommes folles en matière publique pour calibrer les ouvrages dans l'optique d'une crue qui arriverait tous les 2 siècles, alors même qu'il y a tant d'autres besoins à devoir couvrir.

Ce n'est pas pour autant que l'on ne doit pas faire œuvre de précaution et de vigilance pour la suite.

Vous avez évoqué – je vous ai bien noté – que finalement, s'il fallait trouver quelque chose de bénéfique derrière tout cela, c'est que nous sommes désormais plus riches d'une expérience. C'est vrai. Mais hélas, que d'une expérience. On n'est pas plus riche. Vous le savez, avec l'explosion des coûts de pension, les explosions des coûts du CPAS (rien que les pensions, cela va doubler en 10 ans), avec l'impact de la crise sanitaire, y compris à effets retards sur les recettes de l'IPP, le coût de personnel et j'en passe et le tax shift, je ne sais plus si je l'ai dit: on va d'ici 2 ans, être en décrochage budgétaire de plusieurs millions d'euros.

Alors que l'on a toujours fait, depuis plus de 10 ans, démonstration d'une saine gestion puisque l'on est la seule grande ville de Wallonie à avoir, à l'heure où l'on se parle, 20 millions d'euros de côté. Liège et Charleroi sont déjà, depuis plusieurs années, en déficit de 30 à 50 millions d'euros. Nous, on peut se targuer d'avoir bien géré, d'avoir mis de côté.

Sauf que le bas de laine que l'on a, en 2 ans, il va fondre comme neige au soleil à cause des éléments dont je viens de vous parler et qui ne sont pas des éléments sur lesquels la Commune a la maîtrise. Donc on va devoir présenter un plan de gestion qui va montrer, sur les 5 ans qui viennent, que la Ville repasse clairement dans le rouge. Les éléments sur lesquels nous avons la maîtrise, y compris le débat sur la charge de dette, cela c'est un truc que l'on sait maîtriser mais pas le reste.

Dans un cas de figure comme celui-là, tout investissement que l'on va consentir pour répondre à un plan d'actions "inondations", soyons clairs pour répondre à la question de Monsieur Gavroy, l'argent que l'on pourrait débloquer pour le plan d'actions "inondations", on ne va pas pouvoir se permettre de le compenser en réduisant les travaux dans les écoles, les travaux en termes de mobilité, les travaux en termes énergétiques. Donc cela va, hélas, comme c'est le cas pour tous les pouvoirs publics d'Europe, creuser un peu plus notre déficit. C'est clair.

Il nous semble que c'est aujourd'hui notre devoir, malgré cela, de mettre de l'argent complémentaire sur la table. J'aurai l'occasion de l'expliquer au terme de mon exposé.

Je salue l'honnêteté de Monsieur Damilot lorsqu'il a rappelé qu'empêcher la survenance de phénomènes, tels qu'on les a connus, ce ne sera pas possible. Effectivement, on ne sait pas maîtriser la météo et son ampleur. On va déjà devoir être en partie dans la gestion des conséquences du retard à l'allumage sur la lutte contre le changement climatique.

Par contre, ce qui est vrai et vous l'avez vous-même souligné, on peut au moins agir pour en diminuer les effets. Cela, je pense que la première marque de respect vis-à-vis des sinistrés, c'est d'avoir l'honnêteté de leur dire et de ne pas les leurrer.

Tout est question de probabilité. Le responsable du service Air Climat Énergie – qui est un nouveau service, Monsieur Gavroy, qui a vu le jour au sein de la Ville justement pour accentuer les préoccupations en matière de développement durable – rappelait que même si la probabilité d'une telle crue est de une fois tous les 200 ans, c'est un peu comme quand on gagne au Lotto: c'est extrêmement rare mais cela ne veut pas dire que la probabilité n'existe plus que vous puissiez à nouveau gagner quelques années plus tard. Il ne faut pas nécessairement se dire que, comme vous avez gagné une fois au Lotto en 200 ans, la prochaine fois, ce sera dans 2 siècles.

La démonstration a été faite qu'avec le changement climatique, le cycle de récurrence d'événements va devenir plus court. Donc on doit y être extrêmement attentif.

Je pense que l'on ne doit pas tomber, Monsieur Martin, dans l'autre excès qui serait de commencer à vouloir supprimer les baux à ferme. Je pense que l'agriculture est déjà suffisamment à la peine et a besoin de tous les soutiens possibles que pour ne pas finalement être punitifs à l'égard des agriculteurs. Que l'on travaille avec eux, en partenariat, pour voir quels aménagements doivent être opérés pour qu'eux-mêmes soient des contributeurs nets à la diminution du risque de coulées de boue: bien sûr. Mais ne tombons pas dans la démarche visant à les rendre responsables de tous les maux. De même que de mettre un standby sur tous projets, comme si tout d'un coup, du jour au lendemain, la Ville devait vivre sous cloche, ce ne serait pas non plus raisonnable.

S'agissant des questions complémentaires que vous posez, pour celles en tout cas où je me sens habilité à répondre, on n'a pas effectivement sollicité les points APE pour une raison simple, c'est que nous n'étions pas une commune éligible. Dans la province de Namur, il n'y avait que Rochefort, Beauraing et Houyet. On avait reçu un e-mail du cabinet de la Ministre qui nous l'indiquait.

Les stocks de sable: oui, il y en a qui ont été reconstitués.

Il n'y a pas d'arrêt de démolition qui, jusqu'à présent, a dû être pris et je n'ai pas, jusqu'à présent, été sollicité par quelconque ingénieur pour me faire penser qu'à court terme, un arrêté devrait être pris. Donc tant mieux pour les propriétaires des maisons concernées. Mais je ne peux rien exclure si les choses devaient se dégrader dans les semaines qui viennent. Parfois, il y a un effet retard sur la découverte d'une série de choses, quand les terrains se dament à nouveau, se remettent. Il faudra que l'on reste vigilant là-dessus.

Madame Jacquet a eu raison de souligner qu'une des manières de répondre aussi de défis de demain, c'était de renforcer le personnel. Cela fait partie de nos propositions. Je vais bientôt vous les exposer.

Par contre quand elle dit, de manière un peu caricaturale, que les dégâts constatés, c'est la conséquence de la politique de la Ville: est-ce que l'on doit considérer que tous les hommes et toutes les femmes politiques qui gèrent toutes les communes, le long de la Meuse, depuis la France, jusqu'en Allemagne, c'est dizaines de communes qui ont été sinistrées sont toutes gérées par des imbéciles notoires, des incapables patents? Ce ne serait quand même vraiment pas de bol.

Ayons un peu, là aussi, de prise de hauteur. Je ne suis pas persuadé que même avec des Echevins PTB, ils auraient pu faire rempart de leur corps face aux torrents de boue et aux inondations et aux déferlements d'averses que l'on a connus. Je sais que certains estiment avoir plus de supers pouvoirs que d'autres mais en la matière, j'ose modestement être dubitatif.

Monsieur Gavroy,

Vous vous êtes questionné aussi sur l'information aux riverains de la Meuse, en expliquant ne pas avoir reçu de message.

Il faut savoir que "Alerte SMS" quand il est lancé, c'est à une heure précise, une minute précise, tous les GSM qui se trouvent dans une zone déterminée par les pylônes reçoivent le sms, y compris peut-être un touriste anversois qui serait de passage, à ce moment-là, en voiture sur l'autoroute. Si c'est dans la zone, il le recevra.

J'espère juste qu'il aura bien indiqué à sa femme qu'il était en route dans cette zone-là pour ne pas qu'elle se demande pourquoi il a reçu le message.

(Rires dans l'assemblée).

Je ne veux pas vous faire de procès d'intention. Je ne sais pas l'heure où cela a été envoyé, où vous vous trouviez mais comme il y a eu plusieurs centaines (et même objectivement, sur les 34.000 envoyés, il y a eu quelques milliers de sms qui n'ont pas atteint leur destinataire), il y a effectivement un pourcentage de déperdition. Mais on n'a pas trouvé mieux, jusqu'à présent, au niveau fédéral.

La seule chose que votre intervention me permet de souligner c'est que le système de BeAlert fonctionne de deux manières: soit l'envoi d'un sms à tous ceux qui se trouvent dans une zone, c'est Alerte SMS, soit l'envoi d'un message par e-mail à ceux qui se sont inscrits préalablement sur BeAlert.

J'invite donc un maximum de citoyens à prendre l'initiative d'aller s'inscrire sur BeAlert, cela prend une minute. Comme cela, à l'avenir, dès qu'une information quelconque concerne votre zone, vous recevez l'information indépendamment de la question du sms. Et Alerte SMS ne peut, de surcroît, être utilisé et activé qu'en phase de crise.

Je suis d'accord avec votre constat, quand vous avez rappelé qu'un policier vous avait indiqué que, finalement, on ne savait pas trop quelle allait être l'ampleur de la crue, de la montée des eaux. On savait bien que cela allait arriver. C'est vrai. Les informations dont nous disposons en temps réel à ce moment-là, dans la Cellule de crise, étaient relativement lacunaires. Le centre de crise nous disait: "L'eau va monter parce qu'elle va arriver de l'amont et il y aura peut-être un peu de rétention pour soulager un peu l'aval sur Liège. Mais on ne sait pas dire de combien, notamment parce qu'une série des appareils de mesure ont été arrachés avec les crues". Ils nous faisaient l'aveu que cela mettait en hypothèque une série des modélisations effectuées.

On a géré l'urgence telle qu'on la connaissait et c'est parce qu'il y avait cette incertitude que j'ai notamment pris l'initiative de solliciter que les uns et les autres, préventivement, ne restent pas le long des berges.

Vous avez bien fait de rappeler aussi l'importance du NID. Cela fait plusieurs années maintenant que je me bats pour essayer d'expliquer ce que va être ce NID, anciennement "Port Numérique", parce que beaucoup en ont entendu parler mais sans être capables de l'expliquer. C'est l'occasion de rappeler que, si l'on parle de Namur, Intelligente et Durable (NID) c'est parce que le NID a vocation de permettre, avec les citoyens, de co-construire la ville de demain et comment on va mieux appréhender les questions de mobilité, d'aménagement du territoire, de logements, de lutte contre la précarité, de ceinture alimentaire, de développement territorial. Ce sera inauguré d'ici quelques semaines. J'espère que chacun en mesurera mieux désormais la portée.

Madame Klein,

Par rapport à la question des primes régionales de 2.500 €, elles ne sont accessibles que pour les particuliers.

Par contre, pour les PME et indépendants, il y a un mécanisme distinct qui a été mis en œuvre par la Région, permettant de bénéficier jusqu'à 50.000 €, via la Sowalfine, de prêt à taux 0.

Pour les grandes entreprises, il y a également un mécanisme qui lui passe via la Sogepa.

Voilà, pour ce qui me concerne les quelques éléments clés.

Je voudrais, avec l'appui d'un Powerpoint, vous exposer maintenant quel est le plan d'actions que le Collège a évoqué. Une fois que ce plan aura été présenté, cela permettra aux collègues de compléter les éléments de questions que vous aviez, en s'appuyant aussi sur les mesures pour expliquer.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Excusez-moi mais je crois que Monsieur Philippe Noël, qui est à vos côtés, souhaiterait quand même répondre à l'une ou l'autre questions.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Il n'y a pas de problème.

Je ne voulais pas l'empêcher de répondre. S'il veut le faire avant l'exposé du plan d'actions, il n'y a pas de problème.

M. Ph. Noël, Président du CPAS:

Je pense que c'est plus approprié dans ce que vous venez d'évoquer, Monsieur le Bourgmestre.

J'ai une réponse à apporter peut-être aussi à Monsieur Martin sur la question qu'il a posée en termes de relogements et cela corrobore une expression de Monsieur Bruyère.

En termes de relogements, les configurations rencontrées sont mixtes: à la fois des relogements temporaires ou définitifs. A l'heure où je vous parle, toutes les personnes qui se sont manifestées ou qui ont été rencontrées sur le terrain ont toutes retrouvé une situation que l'on considère comme suffisamment stable, à l'horizon de 6 mois.

Je l'exprime de la sorte parce que, effectivement, les situations individuelles peuvent encore évoluer. On a encore eu récemment une personne qui s'est manifestée, début septembre, donc plusieurs semaines après les inondations, avec une situation qui nécessitait une prise en charge.

Je remercie les sociétés de logements publics qui contribuent largement à trouver des solutions.

Vous posiez la question par rapport à la réunion que vous avez appelée "plateforme logement". Elle a eu lieu le 17 août dernier. Elle a rassemblé les trois sociétés de logements publics, GLN (Gestion Logement Namur) et la Régie foncière, justement dans un processus uniformisé de réflexion par rapport à cette capacité de logement, pour que quel que soit l'opérateur concerné, les réponses soient identiques et les éléments apportés soient aussi identiques.

L'objectif étant évidemment d'éviter que les personnes ne soient baladées d'un opérateur à un autre. Tout cela est fait autour d'un service qui fonctionne toujours – là, je réponds peut-être aussi partiellement à Monsieur Bruyère – qui est le service Action logement du CPAS de Namur qui reste la plateforme d'entrée par rapport à toutes ces questions de logement.

Si je puis me permettre je vais rappeler le numéro de téléphone, puisqu'il a été très largement diffusé mais il peut toujours être réutilisé à loisir: 081/33.74.14. C'est bel et bien Action logement qui coordonne cela et qui a fait l'objet – et là, je réponds aussi à une de vos questions Monsieur Martin – d'un renfort spécifique. Outre les missions habituelles qu'Action logement rencontre, on est convaincu que la situation va encore évoluer, on est convaincu que des situations vont encore émerger, on est convaincu que certains logements vont, au fur et à mesure du temps, encore malheureusement se dégrader et vont nécessiter de devoir accompagner les personnes vers une solution plus pérenne.

Je souhaitais vraiment rappeler le fait que nous avons été sur place, que nous continuons à être disponibles, que nous continuons à aller sur place mais à travers les propos, que je trouve parfois peut-être un peu inélégants, je veux quand même rappeler que la communication reste un enjeu à part entière et je pense que le Bourgmestre l'a évoqué lorsqu'il a évoqué les différentes disciplines qui concerne le dispositif d'urgence. La communication reste un enjeu permanent.

On se rend bien compte que les réseaux sociaux ne sont pas l'exclusivité en termes de communication, même si certains les utilisent beaucoup. Cela reste aussi nécessaire d'accompagner toute communication, d'envois papier, de dépose-papier. C'est ce que nous avons fait, c'est ce que nous continuons à faire. Je pense que les éléments qui ont été évoqués par le Bourgmestre tout à l'heure, par rapport à la traduction en plusieurs langues, l'adaptation aussi avec des visuels, des pictogrammes pour essayer de rendre accessible, pour encore une autre tranche de la population, qui sont des personnes qui ont des difficultés d'apprentissage ou de lire et écrire simplement, sont des éléments très importants. Donc cette communication doit toujours être travaillée, toujours être accentuée. Je pense que l'on peut peut-être continuer à s'améliorer mais l'intention, à travers tout ce qui a été mis en place et qui continue d'être mis en place, c'est de veiller à multiplier les canaux de communication, de veiller à répéter les choses.

C'est pour cela que je me suis permis de rappeler qu'Action logement reste, par rapport à des problématiques spécifiques, accessible et a été renforcé en conséquence.

Voilà, je ne serai pas beaucoup plus long, Madame la Présidente. Je vous avais dit deux minutes, c'est respecté.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Maintenant, c'est à vous, Monsieur le Bourgmestre.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Merci Madame la Présidente.

Je vais effectivement vous exposer le fruit des réflexions du Collège et les arbitrages qu'il a opérés, sur le plan budgétaire, la semaine dernière.

Il faut savoir que durant nos 3 jours de conclave, nous avons consacré un très grand nombre d'heures à débattre de toutes ces mesures. Il ne s'agit pas juste de jeter des chiffres. Il faut savoir à quoi on les affecte, de manière pertinente et pour cela, on a débattu de très longues heures, pas juste entre nous mais surtout avec les agents des services concernés; tant ceux de la Propreté publique, dont je souligne à nouveau le travail remarquable qui a été réalisé tout au long de la crise et encore après; tant par les services plus stratégiques de réflexion de l'Aménagement du territoire, de lutte contre le changement climatique, les services techniques, bien entendu, de la Voirie, des bureaux d'études et j'en passe.

C'est suite aux discussions que nous avons eues avec eux que nous allons alors établir ce plan.

→ Un PowerPoint est diffusé en séance.

Les réponses que nous comptons apporter sont de 3 types: des réponses techniques, des réponses humaines et des réponses stratégiques.

En sachant, comme cela a été dit, que l'on est déjà dans un contexte budgétaire qui, dans l'absolu, ne nous permettrait même pas de débloquer le moindre euro puisque, déjà à l'heure où nous nous parlons, on va vers un décrochage budgétaire.

Nous faisons le choix, non pas de l'austérité ou de l'irresponsabilité. On sait que la Wallonie, qui est déjà au plus mal aussi, n'aura pas le choix et devra débloquer à son niveau, plusieurs milliards pour répondre aux défis, notamment sur le territoire liégeois. A notre échelle, nous faisons un effort complémentaire important, pour lequel on devra consacrer les emprunts mais qui nous apparaît être une réponse utile.

Une réponse que l'on peut estimer, budgétairement, à 6 millions d'euros et qui se ventile comme suite.

Je vous l'ai dit, 3 types de réponses: techniques, humaines et stratégiques.

Premier volet: la réponse technique.

5,5 millions d'euros vont être débloqués, d'ici la fin de la législature en sus – j'insiste – des crédits habituellement déjà dévolus. On ne part pas d'une page blanche. Il y a déjà, chaque année, des crédits qui sont dans les postes de la voirie pour du travail sur les égouttages, de

la réparation, du curage, etc.

Ici, on donne un coup de booste supplémentaire et en sus de cela, rappelons que tous les frais qui seraient liés à des dégâts sur les égouts, suite aux inondations, seront intégralement pris en charge par la SPGE.

Vous savez que, habituellement, il y a une part communale. Ici, circonstance exceptionnelle, réponse exceptionnelle: la SPGE prendra 100% des coûts. Donc il nous faudra affiner les égouts qui sont concernés, qui ont été impactés pour pouvoir les faire prendre en charge par la SPGE. Mais c'est potentiellement des centaines de milliers d'euros, voire millions, qui pourraient être économisés de la sorte mais qui seraient des réponses complémentaires sur le territoire namurois.

Comment cette somme se ventile-t-elle sur base des discussions que nous avons eues avec les techniciens, les services, les bureaux d'études ? Nous, finalement, on n'a pas l'expertise permettant de dire: "Il faut plus mettre dans ce paquet-là que dans l'autre".

C'est 300.000 € pour pouvoir affiner le cadastre des égouts et fossés mais surtout, de leur état. On a grosso modo une idée assez fine des plans des égouts, où ils se trouvent mais pas toujours de leur état. On a des égouts qui parfois existent depuis plus d'un siècle. On a des endroits où l'on se dit que l'eau passe normalement et puis, quand on regarde avec une caméra, on se rend compte que la voûte est à moitié écroulée et ne permet donc pas le débit normal ou bien, comme Monsieur l'Echevin montrait les illustrations tout à l'heure, des raccordements qui se sont faits par des particuliers, qui créent des problèmes, des obstructions, etc. Donc tout cela, on va devoir le contrôler.

En parlant de contrôle aussi on va, pour 150.000 €, faire appel à un marché de services pour envoyer des inspecteurs. On s'est rendu compte que quand nous délivrions les permis, avec des impositions claires formulées par le Bureau d'études sur la manière dont les raccordements devaient se faire, il n'y avait pas après de suivi systématique pour aller voir sur place, si Tartempion, quand il construit sa maison, le fait bien en mettant les tuyauteries comme cela lui avait été imposé. On va donc maintenant contrôler cela pour éviter que chacun fasse finalement comme il l'entend et puis on viendra s'étonner que la mécanique se grippe et que cela ne fonctionne plus.

Nous allons également rajouter:

- 300.000 € pour des réparations ponctuelles et urgentes d'égouts;
- 1,5 million pour le curage de fossés et de ruisseaux en sus des obligations de la Province qui, pour rappel et c'était l'intérêt de l'exposé introductif, est en charge de tout ce qui concerne notamment les ruisseaux de seconde catégorie, nonobstant l'aide procurée avec la Ville en convention pour les troisièmes;
- 400.000 € précisément pour pouvoir faire une inspection par caméra d'une série d'égouts et procéder au curage;
- 200.000 € pour poursuivre les études de bassins hydrographiques. On a vu que, dans certains cas de figure, l'enjeu n'était pas que celui des égouts mais aussi des eaux de ruissellements, vu les configurations. Il y a déjà une étude qui a été faite, souvenons-nous, sur le versant de Belgrade-Flawinne. On doit continuer aussi ce type d'études ailleurs;
- 2.200.000 € de moyens supplémentaires pour pouvoir faire toute une série de travaux sur le réseau d'égouttage et d'éventuels bassins d'orage. Je ne parle pas ici de bassins d'orage qui sont de compétence régionale où là, c'est la Wallonie qui va assumer. Nous, pour apporter des solutions dans toute une série de situations, nos experts nous disent: "Parfois, le plus simple cela va être qu'à l'échelle communale, on recrée des petits bassins d'orage ci et là" donc on va s'y atteler;

On va également opérer une révision du schéma de structure, vous le savez, ce document qui depuis 2012 balise un peu la manière dont le territoire namurois se développe, pour pouvoir y intégrer, outre toute une série d'autres enjeux, notamment une adéquation plus fine

sur les aléas d'inondations. On reste sinon encore avec des cartes de la Région qui datent et qui ne sont plus nécessairement le reflet de la réalité d'aujourd'hui.

Nous allons, pour 600.000 € par marché de services, opérer un curage intensifié des avaloirs des communes périphériques, je parle bien donc de nos villages périphériques. Madame Deborsu a pu expliquer tout à l'heure qu'avec le matériel dont on dispose et les hommes dont on dispose, on arrivait à faire 3 fois par an les avaloirs des pôles urbains les plus denses mais seulement 2 fois par an, ceux qui étaient en périphérie. Il nous semble essentiel que tout le monde soit traité de la même manière et de pouvoir avoir une attention particulière également dans les villages et quartiers périphériques. On va donc faire appel à un "renfort-caisse", si je puis dire, de l'extérieur pour venir spécifiquement travailler aussi sur les villages périphériques.

On va lancer un processus de création ou d'adaptation d'un guide d'urbanisme, par rapport aux questions d'imperméabilisation des sols. La volonté est réellement, pour toute construction future, d'avoir des guidelines contraignantes sur les principes à respecter pour éviter une trop grande artificialisation des sols et garantir la plus large perméabilité.

500.000 €, donc un demi-million, sont dévolus à la mise en œuvre, pour ces premières années, du plan d'adaptation climatique mais je rappelle, qu'à l'initiative de l'Echevine, ce plan a été validé, adopté en 2019. Il y a 2 ans déjà que le marché a été lancé et que nous sommes maintenant en train de tirer les fruits de tous ces enseignements.

Preuve s'il en est que l'on n'a pas attendu d'être confronté aujourd'hui à ces inondations pour anticiper la nécessité d'adapter notre territoire à tous ces enjeux climatiques.

Et puis 65.000 € – on en a beaucoup parlé aussi – pour venir, en complément des initiatives régionales, favoriser les plantations agricoles pour contrer les coulées de boue. C'est un élément à ne pas négliger.

Pour donner quand même une perspective de l'impact budgétaire que tout cela peut représenter, si on fait un calcul des crédits de l'Echevin Gennart en matière d'égouttages, les sommes que nous venons de décider de débloquer et que je viens de vous exposer, vont représenter, par rapport au budget figurants cette année-ci dans la maquette:

- de la création de nouveaux budgets (parce qu'il n'y avait pas avant de sommes pour le cadastrages des égouts, fossés et leurs états; il n'y en avait pas non plus pour les prescriptions urbanistiques, il n'y en avait pas pour ce curage de fossés et de ruisseaux ou les études de bassin hydrographiques);
- pour les autres crédits, déjà existants, on va les augmenter de 173% à presque 500%. Dans certains cas, on fait donc fois 3 jusqu'à fois 6 les moyens budgétaires qui sont ainsi débloqués.

In globo, on augmente donc de 353% les crédits. C'est juste pour mettre cela en perspective et se rendre compte que l'effort que l'on fait en débloquant 6 millions d'euros est extrêmement conséquent. Il sera aussi pénalisant pour notre trajectoire budgétaire – en cela, mon cœur d'Echevin des Finances saigne, comme dirait l'autre – mais il nous semble par contre qu'il est indispensable de le faire pour être au rendez-vous de la responsabilité et de la solidarité.

J'évoquais 6 millions d'euros et vous pourriez me dire, Monsieur le Bourgmestre, sur votre slide, il est mis 5,5 millions. C'est quoi la différence? C'est simplement le 2^{ème} type de réponse: ce sont les engagements humains, les renforts.

Je vais laisser le soin à mes collègues du Département des Voies Publiques (DVP), Monsieur Gennart et du Département du Cadre de Vie (DCV), Madame Deborsu de pouvoir exposer ces aspects-là et le coût de ces renforts en personnel, qui seront structurels dans le temps, avoisinent grosso modo le demi-million supplémentaire, d'où les 6 millions d'enveloppe dégagés.

Et puis, il y a tout le volet stratégique avec toute la réflexion sur les enjeux de permis d'urbanisme, de transition écologique, d'aménagement du territoire que mes collègues vous exposeront également.

Je vous en prie, Monsieur Gennart.

→ Un PowerPoint est diffusé en séance.

M. L. Gennart, Echevin:

On commence par le renfort en personnel pour le service du DVP et, comme vous pouvez le voir, je l'ai réparti en deux tranches: une pour le service technique voirie et l'autre pour le bureau d'études des voies publiques.

Il s'agit de 6 personnes, de qualification élevée (D7, D8, A1) que l'on aura même probablement des difficultés à recruter parce que ce sont des métiers pointus où l'on attend beaucoup de ce personnel-là.

Le premier que vous pouvez voir au niveau du service technique voirie devrait renforcer le staff technique relatif aux sentiers, chemins et cours d'eau.

Vous savez que l'on a mis en place un groupe de travail "Sentiers". Il faut de l'appui technique pour remplir cette fonction-là. Si on peut qualifier quelqu'un dans ce domaine-là, ce serait très profitable à toute cette dynamique.

On souhaite, en deuxième fonction, un agent D7 qui puisse se qualifier ou se spécialiser dans la gestion des cimetières. Pourquoi? Parce que, aujourd'hui, on a des chefs de secteur. On en avait 5, il y a plusieurs années et il y en a 3 maintenant. Les Chefs de secteur sont confrontés à des grandes difficultés pour aborder tous les domaines auxquels ils sont confrontés. Donc en consacrer un plus particulièrement sur les cimetières permettrait de soulager ceux qui sont plus responsables de leur secteur. C'est une meilleure répartition du travail qui permettra d'embrasser plus de matières.

Le troisième est justifié par la gestion des dossiers d'expertises. On sait qu'il y a certains dossiers qui sont très demandeurs en main d'œuvre (la rue Marcel Lecomte a généré plus de 400 mails). Quelqu'un qui puisse se consacrer essentiellement sur ces dossiers difficiles et trouver les pistes de solutions, c'est vraiment important.

Aujourd'hui, c'est de nouveau les Chefs de secteur, le Chef de service, qui doivent se partager les données et n'arrivent pas à garder le suivi. Donc engager quelqu'un pour cela est vraiment important. Il pourra donc aborder aussi ces dossiers complexes d'écoulement des eaux.

Au niveau du Bureau d'études des Voies publiques, on commence par un agent qui aurait pour responsabilité le contrôle des prescriptions urbanistiques. Comme on vous l'a dit, c'est très bien d'émettre toutes ces règles, les contrôler est important donc il faut quelqu'un qui puisse s'occuper de ces matières-là. Le contrôle, c'est facile à dire mais vous savez très bien que contrôler dans des sous-sols, des caves, des tuyauteries, c'est quand même compliqué. Il faut donc avoir quelqu'un qui sache comment assurer ces contrôles.

On doit engager un agent technique de niveau A, qui sera vraiment responsable de la gestion des eaux. Tout ce qui est étude des bassins hydrographiques, des mesures à prendre pour réduire les écoulements, gérer les bassins, etc. donc l'étude globale hydrologique doit être faite par un spécialiste de niveau A aussi. C'est vraiment ici que l'on répond, au niveau stratégique, à ces demandes d'études de voies publiques.

Enfin, on effectue un renfort aussi de la Cellule études. Vous savez que de nombreux dossiers sont arrivés avec le Plan d'Investissement des Villes (PIV). Tous ces dossiers demandent beaucoup de main d'œuvre et de recherches. De l'argent est disponible et il s'agit d'avoir un renfort pour assurer les nombreux dossiers qui doivent être gérés et coordonnés, et coordonnés dans tous leurs aspects parce que l'on va avoir le plan trottoirs, le plan voiries et le plan égouttages ici. Ce Bureau d'études doit donc avoir des solutions dans ces trois plans, de manière cohérente.

Je viens avec la place suivante.

C'est évidemment le plan égouttages et ruissellements des eaux pluviales. C'est quelque chose que l'on a indiqué dans le PST. Jusqu'à présent, on n'avait pas vraiment les moyens disponibles, avec le nombre de tâches que le Bureau d'études doit effectuer. Donc on espère

vraiment pouvoir développer, assez rapidement, ce plan égouttages. C'est un plan vaste qui doit, comme on l'a dit d'ailleurs dans d'autres aspects, prévoir les priorités, lister ces priorités et les engager une après l'autre.

Mme Ch. Deborsu, Echevine:

Du côté du DCV, et plus particulièrement du service Propreté publique, voici ce qui nous nous sommes engagés.

Dès 2022, nous allons engager 4 nouveaux ouvriers au sein de notre service, afin d'augmenter nos moyens humains.

Une nouvelle balayeuse sera intégrée au budget de l'année prochaine et ce, en complément, de l'hydrocureuse que vous avez validée lors de notre dernier Conseil. J'en profite d'ailleurs pour rassurer Monsieur Damilot, il est vrai que nous avons connu quelques petites péripéties administratives, quelques grosses péripéties mêmes, mais soyez sans crainte parce que nous disposons toujours actuellement d'une hydrocureuse qui reste opérationnelle ainsi que, comme je l'ai dit tout à l'heure, 3 balayuses qui servent à déboucher les avaloirs.

Monsieur le Bourgmestre l'a également déjà mentionné, nous allons procéder à un marché de services pour appuyer – je précise – notre service dans l'entretien quotidien du réseau d'avaloirs de notre périphérie. Ce marché aura une durée limitée. Il permettra surtout de faire la transition avant l'arrivée du nouveau matériel.

Nous allons également porter une attention particulière au respect des règles autour des installations de chantiers sur la voie publique, notamment par le biais des Gardiens de la paix.

Enfin, une nouvelle campagne de sensibilisation, sur l'interdiction du rejet des déchets quelconques vers l'égout public, sera également lancée sur base de l'article 71 de notre RGP qui, je le rappelle ici pour votre bonne information, paragraphe 3: "Il est interdit de déverser dans les avaloirs, toute substance solide ou liquide susceptible de les obstruer et d'engendrer des inondations".

Mme S. Scailquin, Echevine:

Je prends le relais par rapport au volet plus stratégique d'abord en matière d'urbanisme et puis d'aménagement du territoire pour Madame Mouget.

Comme l'a bien exposé Monsieur Giot, nous sommes déjà exemplaires dans le cadre de l'instruction de demandes de permis, nous suivons toujours les avis qui sont émis par rapport à la question de la gestion des eaux.

Si on prend le relevé des permis qui sont refusés, on peut dire que le grand pourcentage des permis refusé est dû à un manque d'anticipation du demandeur par rapport à la question de la gestion des eaux. On l'a encore vu la semaine passée, pour un dossier qui était présenté au Conseil, avec un avis défavorable pour une seule et unique raison: la non prise en compte de la gestion des eaux de manière acceptable au niveau des avis des services.

Néanmoins, nous souhaitons aller plus loin par rapport à l'instruction des permis et des conditions du cadre émis par rapport à ces questions. On doit donc se tourner, à la fois vers le pouvoir régional mais également bien sûr, en ce qui nous concerne plus particulièrement, Monsieur Giot a exposé tout à l'heure l'existence d'une circulaire wallonne de 2003 sur la composition des dossiers. Comme il l'a dit, celle-ci est en cours de révision, à l'initiative du Ministre Borsu. Cette circulaire donnera un cadre complémentaire et plus stricte encore, par rapport à la composition des dossiers (les pièces que l'on demande) pour pouvoir assurer, rassurer par rapport à la question de la gestion des eaux.

Nous pouvons aussi contribuer et participer à cette nouvelle circulaire par des avis que nous pouvons émettre, des recommandations que nous pouvons émettre au niveau de la Wallonie pour que cette circulaire corresponde aussi à la réalité des uns et des autres.

Deuxième point, au niveau local.

Si nous avons déjà les avis du DVP notamment concernant la gestion des eaux, on souhaite prendre un guide d'urbanisme. Rappelez-vous, la semaine passée lors du Conseil

communal, nous avons parlé du guide sur les enseignes. Ici, nous aurons ce deuxième guide de cette série des guides d'urbanisme qui donne un cadre légal et réglementaire plus important, plus contraignant par rapport à la question de la gestion des eaux. Ici, ce guide aura pour objectif de limiter l'imperméabilisation des sols. On va aussi accompagner les demandeurs en mettant clairement, dans ce document, ce à quoi ils sont attendus sur la question de l'imperméabilisation des sols, sur deux points.

D'abord, limiter cette imperméabilisation et puis, pour ce qui serait imperméabilisé, que peut-on faire pour le compenser et trouver des solutions pour, de manière globale, mieux gérer la demande de permis et donc là, le permis en tant que tel sur un terrain. Ces deux axes vont pouvoir être développés.

Un guide d'urbanisme, cela voudra dire que nous allons désigner un auteur d'études agréé et faire toutes les étapes que nous avons connues pour le guide enseignes. C'est vraiment cet objectif de pouvoir donner des conditions plus strictes, un cadre plus contraignant et aussi transparent, avec des propositions très claires et très concrètes qui sont formulées pour les demandeurs de permis. Ce sera plus facile aussi, pour les demandeurs de permis dans ce cadre.

Ces deux points répondent aussi en partie à une série d'interventions des Conseillers et des Conseillères, de bien prendre en compte ou encore plus, encore mieux les conditions liées à la gestion des eaux dans l'instruction des demandes de permis.

Dernier point et cela fait le lien aussi avec le propos de mon collègue, Monsieur Gennart, par rapport aux permis. A l'avant mais surtout à l'après. Cela répond également à une des interpellations de Monsieur Capelle de bien systématiquement, en bout de course et donc en bout de chaîne, une fois que le permis a été mis en œuvre, de pouvoir contrôler que ce qui a été demandé est bien réalisé et est conformément réalisé. C'est un renforcement externe de la cellule Enquêtes et Inspections, (la cellule EPI pour le jardon du service Urbanisme) qui a déjà été renforcée par des ressources humaines complémentaires depuis quelques mois. Ici, il y a aura cet apport supplémentaires avec ce focus particulier par rapport à la question de la gestion des eaux, de la réelle mise en œuvre en pleine conformité; des conditions qui sont émises par le Collège communal dans le cadre de la délivrance des permis.

Cet apport nous permettra aussi, à la fois de vérifier la mise en œuvre de ces conditions mais également d'avoir un focus encore plus important sur la recherche d'éventuelles infractions et de pouvoir aussi avoir ce regard particulier sur les infractions éventuelles sur ces thématiques, avec ce renforcement des équipes.

Mme Ch. Mouget, Echevine:

Pour ce qui concerne le volet de la planification territoriale, j'ai été suffisamment explicite dans le cadre de mon intervention.

Ici, brièvement: je peux préciser que nous avons décidé d'ores et déjà de procéder à la révision du schéma de développement communal. L'évaluation est donc en cours actuellement. C'est une évaluation qui se fait aussi de manière participative en sollicitant divers acteurs du secteur ou divers intervenants concernés.

Cette évaluation nous permettra d'intégrer différentes dimensions, notamment cette couche "aléas d'inondation" qui doit être actualisée, qui doit tenir compte des spécificités du territoire communal.

On devra travailler aussi à identifier des zones non aedificandi.

On devra aussi, je l'évoquais, identifier des zones qui permettent le débordement des cours d'eau, pouvoir aussi inscrire dans ce schéma, l'intégrer véritablement cette trame bleue, cette trame verte et pouvoir aussi travailler à l'intégration des zones à risques qui sont relatives aux vulnérabilités du territoire.

Monsieur le Bourgmestre le précisait, cela va bientôt faire 2 ans que le marché pour cette grande étude a été attribué. Depuis quelques semaines, quelques mois, le service Air Climat Énergie a vu le jour. Damien Foguette, qui en est donc le responsable, nous fait le plaisir d'être là ce soir pour nous faire part de sa grande expertise.

Je vais lui demande de faire spécifiquement la présentation des différentes mesures d'atténuation qui ont été envisagées et qui ressortent de cette étude.

Il faut savoir que le Collège a pris connaissance, assez brièvement, des conclusions de cette étude, il y a 10 jours. On doit encore se réunir en sous-groupes de travail, en fonction des services qui sont concernés même si, évidemment, l'atténuation et les vulnérabilités de notre territoire, c'est quelque chose d'éminemment transversal. On va quand même continuer à travailler en sous-groupes avec les services qui sont concernés, pour pouvoir faire remonter sur la table du Collège (pas demain mais plutôt après-demain), une proposition de priorisation des actions sur lesquelles on va devoir travailler. On sait déjà que dans le cadre du budget qui a été décidé ici, des 5.500.000 €, on a déjà une part conséquente pour pouvoir lancer ce travail d'atténuation, en sachant bien évidemment que nous n'avons pas attendu les conclusions de ces études pour pouvoir déjà œuvrer à construire demain encore mieux qu'aujourd'hui.

M. D. Fogueue, Chef ff. du Service Air Climat Énergie (SACÉ) – Ville:

Merci.

Voici la liste des actions qui étaient proposées par l'auteur de l'étude et qui impacte les inondations ou leurs effets. Certaines de ces actions sont déjà en cours ou programmées. Certaines ont aussi été abordées ce soir. Il est donc proposé ici, par rapport à ces actions, de les continuer, de les renforcer ou de les initier.

La première de toutes les actions et de toutes les mesures, c'est l'atténuation, c'est-à-dire diminuer nos émissions de gaz à effet de serre.

Concernant les actions qui permettent de lutter contre l'imperméabilisation, il y a:

- la stratégie de limitation de l'imperméabilisation des terres, c'est-à-dire définir une trajectoire qui anticipe l'objectif wallon 2050;*
- le guide d'urbanisme sur l'imperméabilisation des terres;*
- la promotion des constructions non imperméabilisantes, à savoir, par exemple, les habitats légers ou les habitats surélevés.*

Concernant les actions qui permettent de gérer l'eau de pluie, que ce soit au niveau des infrastructures ou de la végétation, il y a:

- le développement d'outils de gestion de pluie sur les parcelles afin qu'aucun ruissellement résiduel ne sorte de celles-ci. Par exemple, une citerne d'eau de pluie, toitures de stockage, bassins de rétention, d'infiltration, revêtement perméable du sol.*
- la renaturation des berges des cours d'eau de 3^{ème} catégorie*
- l'étude et la mise en œuvre de nouvelles rivières urbaines. Ce sont des aménagements qui permettent de stocker, d'infiltrer voire de réutiliser les eaux pluviales comme par exemple des noues, des bassins, des arbres de pluie, des parkings imperméables.*
- la distribution d'arbres, d'arbustes et de plantes grimpantes pour aider les citoyens à planter chez eux. Toute la végétation intercepte une partie des eaux de pluie et permet de diminuer les effets des inondations;*
- priorisation de la localisation des haies et plantation sur les parcelles publiques;*
- coordonner les capacités de production de plants de haies. Il faut anticiper les nombreuses plantations qui sont nécessaires dans l'avenir;*
- prévoir des primes pour la végétalisation des toitures. Une bonne partie aussi des eaux de pluie peut être interceptée dès les toitures.*
- En ce qui concerne les actions de gestion des risques:*
- renforcer le plan d'urgence "inondations", particulièrement pour les établissements à risque;*

- *prévoir des normes urbanistiques sur la résilience aux inondations, c'est-à-dire diminuer la sensibilité du bâti aux inondations par des aménagements;*
- *une action de sensibilisation qui a un réseau de gîtes découvertes des mesures d'adaptation. C'est de la sensibilisation par l'expérience.*

Concernant la problématique des coulées de boues, la question liée aux inondations, il y a comme actions:

- *sensibiliser et inciter la plantation en milieu agricole qui a été prévu dans la liste présentée par Monsieur le Bourgmestre;*
- *préserver les terres agricoles de tout usage non agricole ou lié à la diversification du secteur agricole;*
- *toute une série de différentes mesures de soutien aux pratiques agroécologiques.*

Merci.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci aussi Monsieur Foguenne.

Je suppose que tous les membres du Collège qui devaient s'exprimer ont pu le faire? Oui?

La parole, en dernier lieu, appartient toujours aux Conseillers et Conseillères pour une dernière réaction.

Je vois Monsieur Damilot, Monsieur Warmoes et Monsieur Demarteau.

Dans l'ordre que j'ai cité, Monsieur Damilot.

M. J. Damilot, Conseiller communal PS:

D'abord, une réflexion sur la réponse du Bourgmestre aux différentes interpellations. Il a pu ironiser en faisant la comparaison en ce qui concerne les événements qui interviennent tous les 200 ans. Je rappelle quand même que le quartier dont j'ai parlé a été inondé 4 fois en 50 jours, ce n'est pas une fois en 200 ans. Je voudrais quand même que l'on remette les choses à leur place.

La deuxième question, c'est concernant les montants qui ont été cités ce soir, 6,5 millions €, 5,5 millions € et 500.000 €, j'aurais bien voulu savoir quelle est la ventilation entre l'extraordinaire et l'ordinaire? J'imagine que le personnel relève de l'ordinaire, 500.000 €, cela doit correspondre à peu près à 12 emplois en début de carrière, à mon avis, c'est à peu près cela. Les 5,5 millions, j'imagine que ce n'est pas tout de l'extraordinaire et qu'il y a des dépenses de fonctionnement dedans, est-ce que vous avez une idée de la ventilation à l'extraordinaire?

La troisième réflexion par rapport à ces montants, vous dites "en plus que ce qui était prévu". Je ne sais pas ce qui était prévu, je connais le budget 2020 point barre et le moins que l'on puisse dire, c'est que ce n'était pas très important. Ici, je sens quand même qu'il y a un effort substantiel qui est fait.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci Monsieur Damilot.

Je passe aux autres réactions.

Monsieur Warmoes.

M. Th. Warmoes, Chef de groupe PTB:

Merci Madame la Présidente.

Pour commencer, je voulais juste très brièvement préciser mes propos. Je n'ai jamais dit, Monsieur le Bourgmestre, que tout Namur était bétonné. Je sais très bien, je me balade beaucoup sur le territoire namurois, j'aime bien les promenades aussi bien en zone agricole qu'en zone forestière, j'en suis bien conscient. Je ne connaissais pas le pourcentage, 75 % sont des terres agricoles et des forêts. Je voulais répondre à cela. Je n'ai jamais dit que c'était 100 %. Je n'ose pas penser ce qu'il se serait passé si 50 % du territoire avait été

urbanisé. Il ne faut pas oublier que Namur est une cuvette et les inondations que l'on a connues sont heureusement d'ailleurs des inondations locales, ce sont des problèmes locaux et j'ai voulu, par l'exemple du Fond d'Arquet, j'aurais peut-être pu prendre un autre, montre qu'au niveau local, cela pose vraiment problème cette artificialisation des sols. Pour preuve, le fait que vous présentez des mesures par rapport à cela montre bien que vous aussi en êtes conscients. J'avais juste regretté que dans la motion sur l'urgence climatique que l'on n'avait pas été plus loin sur cette ambition.

Pour le reste, je voulais réagir au plan que je viens de découvrir avec vous, surtout avec des questions. Je suppose que l'on recevra le Powerpoint, comme cela on pourra regarder cela plus en détails.

Je constate, si je puis dire, je cherchais mes mots tantôt, je n'avais pas trouvé mais le mot que je cherchais était électrochoc. L'électrochoc des inondations a fonctionné, je ne vais pas m'étendre si on avait pu faire cela avant ou pas, je me réjouis que le Collège a pris conscience de la gravité de la situation et ait quand même débloqué 6 millions, ce qui n'est pas rien, pour des mesures qui me paraissent toutes utiles et positives.

J'avais quand même des questions. D'abord, sur les cadastres des égouts, 300.000 €, je voulais savoir: est-ce que cela veut dire que c'est le cadastre des égouts sur tout Namur? Puisqu'en juin, je vois déjà Monsieur Gennart qui hoche la tête d'un non, il avait dit qu'il y a une étude qui a été faite sur Belgrade et Flawinne et que l'on est en train d'en faire une sur Jambes et qu'il y avait beaucoup de boulot à ce niveau-là. Je voulais avoir un peu de précision là-dessus.

J'ai aussi une question sur ces 5,5 millions, est-ce qu'ils sont récurrents ou pas récurrents? Le cadastre des égouts, j'ose espérer que si on l'a fait une fois, on est quand même tranquille pour un petit temps et on va tenir cela à jour. Par contre, quand vous parlez des contrôles et des obligations urbanistiques ou du curage des avaloirs en périphérie, forcément, on ne va pas faire cela 1 an et puis arrêter. Je suppose que là, on est dans du pérenne. Du coup, il y a plusieurs fois où vous avez dit que vous faisiez un marché de service pour le contrôle des obligations urbanistiques, pour le curage des avaloirs en périphérie, je me posais la question: pourquoi pas du personnel de la Ville? Puisque ce sont des tâches qui devront de toute façon continuer à être faites? Marché de service, cela veut dire faire appel à une société privée, je suppose, je ne comprends pas pourquoi on n'engage pas du personnel pour cela de manière permanente?

Vous avez parlé des bassins d'orage et j'avais noté comme remarque, en soi, des bassins d'orage, c'est bien mais on a parlé dans l'exposé, je ne sais plus lequel, de la Province, des zones inondables temporaires. Je pense qu'il faut cela aussi. Je sais bien par après, si j'ai bien compris l'exposé de Madame l'Echevine Madame Mouget, que l'on parlait, je regarde mes notes, elle a utilisé un autre mot... ce que je voulais dire, je pense que là où on peut, au moins on aura construit en zone inondable, au plus on pourra, dans des petites vallées comme celle du Frizet, celle d'Arquet (elle est déjà bien bâtie), aller plus loin qu'un bassin d'orage et prendre ce que se fait ailleurs, prévoir d'inonder plutôt des prairies que des maisons, prévoir des infrastructures pour cela car cela coûte mais ce qui est quand même fort utile. C'est quelque chose qui est prouvé dans des zones plus inondables encore comme au Pays-Bas que l'on fait quand même à plus grande échelle, ici, on est avec des petits ruisseaux.

Je regarde mes notes, le plan d'adaptation climatique, j'ai noté, je n'ai pas très bien compris, on a depuis 2 ans, ce n'est pas très clair, j'aimerais avoir plus d'explications sauf si c'est l'explication que vous avez donnée après, Madame Mouget.

Mme Ch. Mouget, Echevine:

Le marché a été attribué il y a 2 ans.

M. Th. Warmoes, Chef de groupe PTB:

Mais l'étude n'est toujours pas finie.

Mme Ch. Mouget, Echevine:

Elle est en cours de finalisation.

M. Th. Warmoes, Chef de groupe PTB:

Si j'ai bien compté, il y aurait 3 équivalents temps plein pour le service Technique Voirie, 3 équivalents temps plein pour le Bureau d'études de voies publiques, ce sont donc des nouveaux équivalents temps plein, je suppose? Sur la dia de Monsieur Gennart, il y avait à chaque fois une où il était écrit "prévu dans le plan d'embauche 2022", chez les autres pas. Je voulais juste savoir ce que cela voulait dire concrètement.

Cela fait 6 + 4 ouvriers pour le DCV si j'ai bien compris? Cela fait 10 personnes que vous allez engager en plus pour ces différentes tâches qui ont été expliquées.

Un sentiment un peu mitigé quand même, je vous en fais part, c'est que l'on a mis l'accent sur le contrôle des infractions, Madame Deborsu, sur la question que l'on ne peut pas mettre d'huile et de graisse dans les avaloirs et tout cela est très vrai. Je fais part de mon sentiment, il faut le faire, bien sûr, cela n'a aucun sens d'avoir des règlements d'urbanisme sans contrôler après si ce que l'on a mis comme conditions a été respecté ou pas, je sais aussi d'expérience que ce n'est souvent pas le cas. Je veux juste avertir contre le danger de dire que c'est la faute aux citoyens. Je pense qu'il y a des citoyens, je ne vais pas défendre l'incivisme, qui font des choses qu'ils ne peuvent pas, le sachant ou ne le sachant pas. Cela n'empêche pas que la Ville doit faire ce qu'elle à faire aussi. C'est juste le sentiment que je voulais partager.

Je suis quand même un petit peu sceptique par rapport à la fin du Powerpoint sur le fait de préserver les terres agricoles de tout usage non agricole, les dernières années, on n'a pas arrêté aussi d'avoir des terres agricoles qui disparaissent, que ce soit le P+R à Bouge, que ce soit des projets immobiliers par-ci, par-là, ce sont quand même toutes de terres agricoles, je pense à Erpent aussi, qui ont disparu. Bien sûr, je souscris à cet objectif, j'espère qu'il va être pris au sérieux. Volà.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Vous avez fini Monsieur Warmoes?

M. Th. Warmoes, Chef de groupe PTB:

Oui oui.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

La parole est à Monsieur Demarteau.

M. L. Demarteau, Chef de groupe DéFI:

Merci Madame la Présidente.

Ouf, je rattrape un petit peu le sourire parce qu'enfin, on peut avoir une perspective de quelque chose et avoir un vrai plan en face de soi. J'espère que les citoyens seront rassurés que cela a été entendu, que tout ce qui a été fait et la démarche constructive qu'ils ont pu faire vers la Ville, en donnant un maximum d'informations sur ce qui s'était passé, ont eu écho. Certes, on sait que cela va avoir des conséquences sur le budget de la Ville par la suite, sur notre futur. Mais il y a quelque chose sur lequel on doit pallier maintenant et il y a du travail. Que l'on ait déjà une réponse et une lumière au bout du tunnel, comme j'ai pu le voir tout à l'heure, j'en suis rassuré.

Je trouve juste dommage que l'on n'ait pas pu l'avoir directement ou même que l'on ait pu l'avoir en primeur sur d'autres sujets. J'en resterai là pour ce volet-là.

J'ai quelques petites questions. Quand on voit 65.000 € pour la plantation de haies, d'arbres, comment allons-nous ventiler cela car cela me semble être un petit budget pour des grandes surfaces? Quel sera l'endroit que l'on va privilégier? Sur quelle base? Est-ce qu'il y a une étude qui va être consacrée à cela ou est-ce que c'est intégré dans quelque chose d'autre?

Au niveau du guide d'urbanisme, quels seront les mécanismes pour qu'ils soient contraignants? Est-ce que l'on va "devoir encore se mettre dans les mains de la Justice"? car cela peut parfois prendre des années sur un projet ou est-ce qu'il y aura une méthode communale pour être contraignant?

Je pense, vu la bonne gestion et les perspectives du plan de gestion des voiries, que d'en avoir un pour l'égouttage, ce n'est pas du tout du luxe, que l'on puisse enfin y voir plus clair

et voir quelque chose à long terme. Alors que l'on sait très bien que chacun aimerait que cela se passe dans sa rue, dans son quartier. On ne peut pas être utopiste et dire que tout va arriver en même temps. Au moins, avoir une vision claire, c'est ce qui nous est présenté en début de législature par l'Echevin Luc Gennart et cela permettra de voir enfin aussi un avancement et voir où on va.

Je suis soulagé. On pourra en rediscuter par la suite car on prend vraiment connaissance maintenant de ceci et il y a plein de choses à améliorer. Je pense surtout au niveau de la communication. On se rend bien compte que tout cela est compliqué mais se rendre disponible pour les citoyens pour répondre à ses questions. "Est-ce que maintenant que je vois ce genre de choses, au fond de mon jardin, je pense peut-être que j'ai remblayé quelque chose qui était peut-être nécessaire?" "Il n'y a rien eu ici actuellement dans mon village mais peut-être que si j'ai fait cela, plus tard, cela aura un impact si cela se passe chez nous." Être vraiment à disposition et pouvoir, soit répondre à la question du citoyen, soit l'envoyer vers les bons contacts. Je pense qu'il faut aussi une campagne de communication là-dessus, c'est quelque chose d'important.

En tout cas, merci après ce long Conseil communal d'avoir pu enfin avoir des pistes et des solutions pour la suite.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Je vois encore Monsieur Bruyère et puis nous donnerons la parole aux membres du Collège pour les dernières réponses aux questions.

Et Monsieur Martin, excusez-moi Monsieur Martin.

Allez-y Monsieur Bruyère.

M. R. Bruyère, Conseiller communal PTB:

Merci Madame.

D'abord, sur la forme. Il y a eu de la forme et du fond. Tantôt, sur la forme, je prends les remarques Monsieur Prévot et les assimile. Sur le fond, j'avais quand même des questions et je trouve que c'est quand même bien que la forme n'éclipse pas le fond.

Je vais quand même me permettre de poser 5 questions, je ne vais pas être long et je vais être clair. Après, à vous d'y répondre.

Peut-être que je ne l'ai pas fait dans les règles de l'art, est-ce que la Ville prévoit de commander ou pas des déshumidificateurs?

Deuxièmement, est-ce que c'est possible de fournir des containers aux gens qui, pour l'instant, doivent faire parfois 5, 10 aller-retour pour vider leur cave?

Est-ce que pour des personnes qui – cela a été évoqué – ont encore plein de soucis, est-ce que l'on va ou pas renvoyer du personnel sur le terrain? C'est la 3^{ème} question.

La 4^{ème}, vous y aviez répondu.

Une 5^{ème} qui m'est venue pendant les débats, je sais que parfois, quand on envoie des SMS pour lesquels on ne peut pas avoir de réponse, est-ce que c'est possible d'envoyer ici des SMS avec réponse possible? Courte pour ensuite beaucoup plus facilement et centralement récupérer par exemple des informations du style "avez-vous besoin d'aide?" qui peuvent aider le personnel de la Ville.

Merci beaucoup.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci.

Monsieur Martin.

M. F. Martin, Chef de groupe PS:

Merci Madame la Présidente.

D'abord, une série de questions, qui n'ont pas obtenu de réponses, sur les chiffres, je renverrai des éléments.

Je suis par contre assez étonné tant sur le prêt de 2.500 € sans intérêt et tant sur les aides APE qui pouvaient être octroyés à la Ville de Namur puisqu'elle a été reconnue, comme les 200 autres communes, en tant que calamité publique suite aux dégâts causés dans les premières vagues. La province de Namur est concernée et l'information qui me revient du cabinet, c'est que Namur pouvait profiter de ces mesures et qu'il n'est pas trop tard. La question est de savoir si les aides de 2.500 € ont déjà été fournies? Si elle peuvent être fournies ou pas? Et si les APE pouvaient être activées avant le 30 septembre? Je pense que c'est une opportunité qu'il faut saisir.

Monsieur Noël, sur la plate-forme logement, l'appellation que l'on reprenait sur la précédente législature avec Madame Scailquin, la question que je posais était de savoir sur les aides en matière de logement modulaire temporaire, s'il y avait une réflexion qui avait été emmenée? Parce qu'avec le Foyer Jambois, on avait un terrain qui avait été identifié comme propice pour développer ce type de logement et que c'était une opportunité de pouvoir la saisir. Je pense qu'il serait intéressant d'aller plus loin dans cette démarche, c'était le sens de ma question.

Sur la mobilité gratuite, la SNCB, le Tec, De Lijn – pour ne pas le citer – offrent aussi aux sinistrés la possibilité d'avoir des libres parcours solidaires. La question est de savoir si l'information a percolé? Est-ce que la Ville a une personne qui gère ce type de demande? C'est l'occasion de pouvoir aider aussi les sinistrés sans que cela puisse coûter à la Ville et c'est une opportunité aussi pour les sinistrés de pouvoir augmenter leur mobilité à partir du moment où ils ont perdu leur mobilité par les inondations.

Je voudrais aussi saluer le plan qui vient d'être proposé parce que ce sont des moyens importants qui ont été débloqués, et sans doute qu'il en faudrait plus, mais on est aussi intellectuellement correct dans la manière dont les choses ont été présentées. On y reviendra sans doute lors des discussions budgétaires. Ma question essentielle est: quid des résultats des autres études qui vont arriver, des analyses qui arriveraient et qui nécessiteraient de pouvoir débloquer des fonds supplémentaires? Est-ce que vous avez prévu cette opportunité?

J'ai parlé tout à l'heure aussi de l'étude que le BEP menait, j'imagine qu'il y aussi des éléments de réponses précises qui arriveront pour Namur et qui seront sans doute utiles pour développer l'une ou l'autre action en cette matière.

Concernant le plan Air, Climat, j'imagine que déjà des budgets pour les actions nous seront présentées lors du budget initial 2022. Non pas encore? Ce sera trop tôt? Ok.

Merci en tout cas pour les discussions et les éléments de réponses apportés.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

La parole est d'abord à Monsieur le Bourgmestre et puis aux autres membres du Collège qui souhaitent...

Madame Klein, je vous en prie.

Mme D. Klein, Cheffe de groupe cdH:

Ce ne sera pas très long.

Je voudrais d'abord saluer la réaction du Collège qui est à la mesure du traumatisme vécu par la population.

Effectivement, tout ce plan d'égouttage et d'avaloir, je pense qu'il est attendu depuis longtemps, c'est vraiment une bonne chose. On a entendu aussi beaucoup de suggestions qui allaient dans le même sens de ce qui avait été dit précédemment, aussi bien au niveau des infractions urbanistiques que de la plantation de haies etc.

J'avais une question concernant le Schéma de Développement Communal, vous avez dit qu'il était en cours, Madame l'Echevine, et que cela se faisait de façon participative. Cela veut dire que cela se passe comment?

Merci.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci.

Je vais d'abord céder la parole à Monsieur le Bourgmestre, comme prévu, puis Madame Mouget répondre à toutes les questions qui lui étaient adressées, Monsieur Gennart.

Mme Ch. Deborsu, Echevine:

Moi aussi Madame la Présidente.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Madame Scailquin, Monsieur Noël, Madame Deborsu et Monsieur Auspert.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Merci Madame la Présidente.

Juste quelques éléments de précision aux questions complémentaires.

S'agissant des aspects budgétaires, Monsieur Damilot, l'essentiel de la ventilation des 6 millions que nous venons de vous exposer impactera surtout le budget extraordinaire. Mais l'estimation de l'impact sur l'ordinaire est de l'ordre de 430.000 € par an quand on intègre le coût des dépenses ordinaires, des dépenses de personnel et de la charge liée aux emprunts contractés.

Par contre, Monsieur Warmoes, c'est bien un montant de 6 millions qui est dégagé pour 2022-2023-2024. On ne dégage pas des moyens encore sur la prochaine législature mais je prends votre question comme une incitation à le faire.

M. Th. Warmoes, Chef de groupe PTB:

C'est 6 millions sur 3 ans.

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Voilà.

M. Th. Warmoes, Chef de groupe PTB:

Ce n'est pas 6 millions en 2022, en 2023 et en 2024?

M. M. Prévot, Bourgmestre:

Ce n'est pas 6 millions par an.

Non non, c'est 6 millions sur 3 ans.

Monsieur Bruyère, a-t-on l'intention d'acheter des déshumidificateurs? Non.

A-t-on l'intention d'aller replacer des containers? Non.

Par contre, s'agissant des aides à pouvoir apporter pour celles et ceux qui sont confrontés à un besoin d'évacuation, il y a un numéro de contact qui existe, qui a été précisé d'ailleurs sur les documents qui ont été distribués pour permettre qu'il y ait une intervention à domicile qui se fasse. Plutôt que d'amener un container dans un quartier suscitant d'ailleurs 40 demandes en domino cascade dans d'autres et dont on doit constater, parce que c'était objectivement le cas les derniers jours, que la moitié du container est rempli de choses qui n'ont rien manifestement rien à voir avec des dégâts d'inondations mais que l'on en a profité pour vider le grenier, on privilégie désormais les interventions à la demande. Il n'y a pas de problème, si vous avez des cas de figures de personnes, vous pouvez leur communiquer le numéro à composer pour se manifester et la Ville fera le nécessaire dans les mesures de ses disponibilités.

Est-ce que l'on va renvoyer des agents sur le terrain? Non. Par contre, on n'exclut pas de pouvoir redistribuer, singulièrement dans la zone de Bomel, à nouveau le feuillet en langues multiples redonnant toutes les infos, en espérant que ceux à qui cela avait échappé puissent à nouveau s'appuyer sur ce document pour téléphoner à qui de droit. Si un accompagnement social est nécessaire, une aide psychologique, une guidance administrative, aucun problème. Tout cela figure sur le document. On répondra. Mais ce serait disproportionné de renvoyer des agents faire la tournée de tous les porte-à-porte sans être certain d'ailleurs que l'on tomberait sur la personne qui a réellement besoin d'aide parce que, peut-être qu'à ce moment-là, elle ne serait pas là.

(Interventions hors micro).

Voilà.

Par contre, le mécanisme alerte SMS qui est donc organisé par le Fédéral, c'est un accord au niveau national avec les opérateurs de téléphonie, là, on n'a pas nous de maîtrise. On peut l'utiliser mais ce n'est pas nous qui le configurons. Il n'y a pas de possibilité de réponse. De mémoire, c'est 140 caractères maximum le message qui doit être envoyé. Il n'y a pas de configuration permettant à quiconque reçoit un SMS de faire une réponse en manifestant quoi que ce soit. C'est pour cela que, souvent, quand on envoie un message de la sorte, on indique dans le SMS un numéro de contact si jamais il y a une nécessité, par exemple, urgence sociale, on rajoutait le 0800 qui est un numéro vert ou bien un numéro de téléphone pour la SWDE ou des choses pareilles, on essaie de le faire pour qu'il puisse y avoir un relais.

Voilà pour ce qui me concerne.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Madame Mouget.

Mme Ch. Mouget, Echevine:

Je vais essayer d'être brève. C'est promis.

Madame Klein, j'étais en train de vérifier, vous me posez la question de la participation concernant l'évaluation, en tout cas, en ce qui concerne la révision, le cahier des charges n'est pas encore fait mais on procèdera comme Monsieur Gavroy l'avait fait à l'époque, c'est-à-dire que l'on ira de bourgade en bourgade pour pouvoir travailler avec les riverains comme cela avait été fait à l'époque. C'est concernant la révision à venir mais on est dans un temps plus long.

En ce qui concerne l'évaluation en cours actuellement, le Conseil communal s'est prononcé en septembre 2020 sur la composition de ce volet participatif. Juste pour citer quelques membres qui ont été sollicités pour participer à ce processus, la réunion a lieu dans un petit mois si mes souvenirs sont bons, il y a un membre de la CSC, CCATM, du CCA, de l'association des commerçants et bien évidemment des représentants de chaque administration concernée tant au niveau régional que communal. Il y a aussi des représentants de l'ordre des architectes, des représentants de Namur Centre-Ville, du BEP, du Conseil agroalimentaire durable namurois, parce qu'il y a aussi ce regard concernant la présentation des terres agricoles qui est importante.

Monsieur Martin, concernant les moyens pour le Plan Air, Climat, Energie 2022, il faut savoir que cette semaine-ci est lancé ce grand appel participatif pour que l'on puisse savoir constituer un panel de 20 citoyens et 20 citoyennes. Ce panel va travailler pendant 1 an à travers diverses réunions sur diverses thématiques à formuler des recommandations. On n'est pas encore à ce stade-ci à la budgétisation des différentes actions qui doivent être mises en œuvre.

Monsieur Demarteau, il faut savoir que dans le cadre de l'étude de vulnérabilité du territoire communal et des adaptations que l'on doit mettre en place, il y a un an déjà, le service Air, Climat, Energie, le bureau d'études (l'ICEDD) et le service Nature et Espaces Verts ont commencé à sillonner le territoire communal pour identifier les parcelles en domaine public pour pouvoir procéder à la plantation de haies, tout cela est mis en concordance évidemment avec les résultats qui sont faits, les études théoriques, on va mettre cela en concordance avec les consultations pratiques. Vu l'apparition des intempéries cet été, j'ai demandé qu'il y ait un focus particulier, ils sont retournés sur le terrain pour avoir un regard supplémentaire et une casquette supplémentaire pour pouvoir être sûrs que l'on n'a pas loupé un endroit ou l'autre. Là, on a déjà obtenu des informations supplémentaires pour Vedrin et Bouge notamment. On y travaille tous les jours. Les plantations commencent cet automne-ci. D'ailleurs, c'est paru dans Namur'Mag qui est sorti hier ou aujourd'hui, on organise une séance d'informations à destination des agriculteurs le 07 octobre. On espère qu'ils seront présents. L'idée, c'est de les inciter, les sensibiliser et de leur faire comprendre les avantages qu'il y a à planter chez eux. Ici, le travail que l'on a fait, c'est sur les propriétés

publiques, on ne peut pas contraindre les agriculteurs sur leurs propriétés privées de faire ces plantations. Par contre, on va essayer de leur montrer tous les avantages et les inciter et de les accompagner aussi notamment dans le cadre des démarches administratives.

On peut déjà annoncer la plantation de plus de 20 km cet automne en ce qui nous concerne sur le territoire communal, des plantations qui seront effectuées par le service lui-même, au-delà de toutes les initiatives citoyennes.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci Madame Mouget.

Votre voisin maintenant a la parole.

M. L. Gennart, Echevin:

Merci Madame la Présidente.

Les cadastres, 300.000 €, le curage et inspection caméras d'égouts, 400.000 €, finalement, ce sont des montants fort importants et qui sont complémentaires. Vous savez que l'on avait lancé l'étude de Flawinne-Belgrade dans les années 2014 avec des effets qui n'ont pas pu être mis en œuvre. On a commencé le cadastre de Jambes, surtout pour pouvoir dimensionner correctement le nouveau Plateau de Bellevue et pouvoir imposer aux lotisseurs les bassins tampons ou les citernes tampons qu'ils puissent gérer les quantités d'eaux pluviales. Il faut poursuivre ce travail de cadastre. C'est vrai que l'on a eu un cadastre catastrophe qui va nous profiter maintenant, qui va enregistrer les endroits où il y a eu les débordements. Cela n'empêche qu'il faut quand même modéliser les tuyauteries existantes. On parle quand même de 7.500 chambres de visite, à peu près, dans le namurois. Les modéliser en leur donnant la hauteur, la taille, etc. pour pouvoir travailler sur des débits exceptionnels ou des débits de rajoute par des nouveaux lotissements ou par les lotissements existants.

Modéliser est toujours important. On a une demande de mise à jour d'un travail qui a été fait pour la rue Marcel Lecomte auprès de l'Inasep. Au niveau du centre-ville, on s'est aperçu que l'on avait beaucoup de tuyauteries inconnues et qu'il était important de faire un état des lieux de cette tuyauterie. Malheureusement, elle est fort embouée. Le cadastre n'est peut-être pas trop cher mais on ne sait pas aller voir ce qu'il s'y passe. Il faut faire du curage et du cadastre en même temps.

C'est évident que ce sont des étapes de base. On devra les poursuivre probablement à la prochaine législature. Mais tant que l'on n'a pas ce cadastre pour la majeure partie du territoire, il est difficile de mettre en œuvre toutes les applications. C'est une étape obligatoire. Néanmoins, avec ces montants-là, on pourra être déjà bien avancés.

Au niveau du Frizet, je vais encore revenir dessus parce que l'on travaille beaucoup avec l'Inasep mais ces études prennent beaucoup de temps et ils n'ont pas 10 ingénieurs qui s'occupent de ce genre d'étude non plus. C'est un travail lourd, en collaboration avec le service Technique Voirie, il ne faut pas croire que parce qu'une étude met longtemps, elle est simplement relayée au placard, cela prend du temps malheureusement ce genre d'étude. Les ressources humaines qui peuvent s'occuper de ce dossier-là ne sont pas pléthores et on y prête toute l'attention voulue.

Il y a des bouchons dans les tuyauteries aussi. Le sous-sol est toujours inconnu. Si on doit ouvrir une chambre de visite pour aller voir ce qu'il y a dans la tuyauterie, cela fait partie du cadastre aussi, il faut faire des travaux. Et si pendant ces travaux, on rencontre une conduite de gaz et électrique qui n'était pas recensée, cela fait que ces chambres de visite que l'on avait imaginées n'auront peut-être pas la taille adéquate pour envoyer les engins adéquats dans la canalisation. Malheureusement, le sous-sol est très difficile à inspecter, à étudier, à analyser. Une fois que c'est fait, on dispose d'un outil qui peut être utilisé pendant de très longues années et qui devra être mis à jour. Une mise à jour sera beaucoup plus simple que le départ initial de ce cadastre. C'est pour cela que l'on se réjouit d'avoir pu débloquent des moyens importants pour le lancer.

Dans le contrôle, je vais encore revenir là-dessus, on espère avec une personne de pouvoir vérifier et cibler correctement les contrôles parce que l'on passe quand même à un millier de

permis par an. Si on devait contrôler tous les permis, vous pensez bien qu'avec une personne, c'est difficile. On va avoir cette possibilité de mettre en place une procédure, avec quelqu'un de niveau A, qui devrait mettre en place cette manière de contrôler et contrôler de manière ciblée ce qui doit l'être et en exigeant peut-être des documents ou des certifications. On sait CertIBEAU arrive tout doucement en Wallonie et pour avoir de l'eau, il faudra pouvoir prouver que le raccordement des eaux usées est fait dans les règles de l'art. Ces matières-là vont mettre en place petit à petit. Mais avec le budget que l'on a, on arrivera à faire ce qu'il faut.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci.

Madame Scailquin.

Mme St. Scailquin, Echevine:

Je prends le relais. D'abord, j'ai bien noté vos questions Monsieur Martin sur les questions de chiffres au niveau des nombres de permis, nombres de permis en zones aléas, etc., vous comprendrez que donner ce soir ou ce matin les chiffres, c'est un peu compliqué. On doit faire quelques manipulations. Monsieur Giot est là aussi, il sait qu'il a un devoir à faire dans les prochains jours et on reviendra vers vous.

Pour répondre aussi à la question de Monsieur Demarteau, en faisant le lien aussi avec les propos de Monsieur Gennart, avec ce guide sur la lutte contre l'imperméabilisation, les choses sont claires. Je parle sous le regard de Monsieur Giot, j'espère que je ne me tromperai pas, j'en suis certaine que non, vous n'aurez un permis que si vous respectez ce qui est inscrit dans le guide. Vous déposez une demande de permis qui intègre les éléments du guide, vous aurez a priori votre permis. Vous déposez une demande de permis qui n'intègre pas ce qui est mis dans le guide, vous pourrez peut-être avoir votre permis avec des conditions qui seront mises par le Collège communal, sur base des avis du service mais sur base de ce qui est inscrit dans ce guide. Cela fait aussi le lien par rapport aux propos de Monsieur Gennart si on doit en aval faire des contrôles, ici, en amont, il y aura aussi des consignes beaucoup plus claires et beaucoup plus strictes pour les demandeurs de permis.

Ensuite, comme l'a dit Monsieur Gennart et moi-même, on aura ce renfort en termes de contrôle, il y aura vraiment ce poids, des consignes claires dans le guide, permis uniquement si vous respectez le guide et puis un contrôle en aval; par rapport à ce qui aura été imposé, demandé par le Collège communal. Et si vous ne respectez pas in fine, on enclenche effectivement la procédure infractionnelle comme je l'avais expliquée la semaine passée. On aura ici l'avantage pour prendre les choses en main de manière plus fortes comme on ne peut le faire aujourd'hui.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci Madame Scailquin.

Monsieur Noël.

M. Ph. Noël, Président du CPAS:

Merci Madame la Présidente.

Si cette fois, j'ai mieux compris votre question Monsieur Martin. Le recours en capacité à avoir de l'habitat modulaire, capacité qui est donné par le Gouvernement wallon, notamment au SLSP, oui, il y a eu une démarche proactive de la Joie du Foyer par rapport à cela. On attendait un certain nombre d'éléments relatifs au marché groupé qui est fait par la Région. Sur base des informations qui nous ont été fournies, on a la capacité, soit de louer, soit d'acheter. La problématique de la location, c'est qu'elle est déconseillée par la Société Wallonne du Logement, notamment parce que le différentiel entre le coût de la location obtenu sur le marché et le coût que l'on pourrait demander aux occupants nécessite une contribution de l'ordre de 670 € à financer par quelqu'un et on ne sait pas qui. C'est un élément déjà suffisant que pour considérer que la location n'est pas l'optimum.

Concernant l'acquisition, là aussi, il y a un petit nœud, le loyer acquisitif nécessiterait, en gros, un retour sur investissement au bout de 27 ans. Il faut savoir que les conditions qui ont été mises dans le marché, notamment en ce qui concerne le PEB font que ces éléments

modulaires seront périmés, du point de vue PEB, dans 2 ans. C'est une vraie difficulté puisqu'il faut un amortissement qui est beaucoup plus long que les 2 années qui existent. La réflexion à ce stade-ci était de se dire, est-ce qu'avec ces éléments-là, on prend le risque ou pas d'investir dans ces éléments modulaires qui, par la suite, pourraient être utilisés sur d'autres lieux? On pourrait imaginer un usage ultérieur mais avec la difficulté qu'au moment où on le déplacerait, on se retrouve avec une difficulté de mettre aux normes PEB des containers que l'on sait déjà être hors critères énergétiques d'ici 2 ans. La réflexion est déjà bien avancée mais la décision définitive n'est pas encore prise, on est favorable.

Je terminerai en disant que nous avons pour l'instant trouvé une solution pour toutes les personnes sinistrées et en recherche de logement sur Namur. La réponse qui pouvait être apportée pourrait être une contribution par rapport à d'autres situations potentiellement même en-dehors du territoire communal.

Voilà, j'espère avoir été un peu plus complet et plus précis par rapport à votre question Monsieur Martin.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci Monsieur Noël.

Madame Deborsu.

Mme Ch. Deborsu, Echevine:

Merci.

Au vu de vos 2 interpellations, Monsieur Bruyère et Madame Jacquet qui, visiblement, ne sont plus ici dans la salle, ce n'est pas grave, je vais répondre à l'assemblée car je suis sûre que cela intéresse tout le monde pour cet aspect-là. Je me suis mal exprimée et si c'est le cas, je présente mes excuses. Mon but n'était évidemment nullement de fustiger les citoyens ou, pire, de les tenir responsables des inondations que nous avons connues, ce n'était vraiment pas le but. J'ai simplement fait part d'une constatation de nos agents qui sont sur le terrain et qui observent que les avaloirs sont bouchés, soit de façon naturelle, soit à cause d'abus de certains citoyens, ce sont juste des constatations que nous rapportent nos agents.

Je tiens également à préciser que, de toute façon, d'emblée, j'avais indiqué que les avaloirs ne pouvaient de toute façon pas être tenus comme principaux responsables des inondations que nous avons connues, notamment à cause de la quantité d'eau phénoménale qui s'est déversée. Comme je le disais avec l'exemple de tout à l'heure, même avec un avaloir 100 % curé top nickel, ce n'est pas en capacité d'absorber de telles quantités d'eau. Cela n'enlève en rien au fait que la commune a quand même l'obligation évidemment d'entretenir tous les avaloirs de son territoire, bien sûr.

Par rapport à la question de Monsieur Warmoes pour le marché de service, pourquoi ne pas engager de nouveaux agents? Justement, c'est la décision que l'on a prise puisqu'il y a quand même, en 2022, 4 nouveaux agents au niveau du service Propreté qui vont arriver, c'est une arrivée qui ne s'était plus produite depuis quelques années. Le service en est évidemment très heureux. De toute façon, avec les contraintes que nous impose le CRAC, on ne sait pas engager un million d'agents. Ici, 4 agents, c'est déjà une très belle avancée si je puis dire.

Ce qui est aussi important de comprendre, c'est que le marché de service va vraiment venir de façon complémentaire à l'entretien que fournissent nos agents, c'est un soutien à nos agents et au travail qu'ils font déjà. Ici, ce qui est important aussi de préciser, ce marché de service sera limité dans le temps. C'est vraiment en transition en attendant l'arrivée du nouveau matériel, nouvelle hydrocureuse et nouvelle balayeuse.

Monsieur Bruyère est de retour, juste une précision

M. R. Bruyère, Conseiller communal PTB:

Je vais encore en prendre pour mon grade.

Mme Ch. Deborsu, Echevine:

Pardon?

Vous m'avez peut-être entendue là où vous étiez.

(Rires dans l'assemblée).

C'est pratique ces petits haut-parleurs partout.

Je pense que vous m'avez fait part de rues qui n'auraient pas été entretenus au niveau des avaloirs encore maintenant, ce qui m'étonne étant donné qu'avec les inondations, on a vraiment mis le focus sur les zones qui avaient été justement sinistrées. S'il y a des rues qui ont été oubliées, ce que je n'exclus pas mais cela m'étonnerait grandement mais si vous me le dites, je vous crois bien sûr, il ne faut pas hésiter à m'envoyer un mail et je ferai le suivi.

M. R. Bruyère, Conseiller communal PTB:

Je me suis permis de prendre une petite photo évidemment.

Mme Ch. Deborsu, Echevine:

Vous pouvez m'envoyer un mail et je ferai le suivi auprès du service.

Merci.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci aussi.

Monsieur Auspert pour terminer ce tour du Collège.

M. T. Auspert, Echevin:

Merci Madame la Présidente. Je serai bref.

Juste pour rassurer Monsieur Bruyère, s'il doit informer Madame Chantal ou Madame Jacqueline concernant les déshumidificateurs, il n'y en avait plus nulle part de disponibles d'abord. Nous avons été nous-mêmes dans le cas. Je tiens à le rassurer, il doit passer le bon message, les compagnies d'assurances prennent en charge les déshumidificateurs, les nettoyages de cave et les évacuations des déchets suite à des inondations. Il faut inviter Madame Chantal et Madame Jacqueline à s'adresser à leur compagnie d'assurances.

Juste un petit détail, tantôt on me parlait de tout ce qui a été fournitures, Monsieur Martin parlait des sacs de sable, je tiens à rassurer aussi, nous n'avons jamais eu de rupture de stock. Suite aux orages du mois de juin, les services de la logistique, de l'économat et du prêt matériel avaient pris leurs dispositions. Nous avons même eu des fournitures le samedi soir, le dimanche, en semaine à 22h, par camions parce que l'on devait travailler à flux tendus, nous n'avons jamais eu de rupture, ni chez nous, ni chez les pompiers.

Voilà, tout simplement. Merci.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Merci aussi.

Pouvons-nous clore le débat ou certains Conseillers ou Conseillères souhaitent à nouveau réintervenir pour la dernière fois?

Monsieur Warmoes pour le mot de la fin.

M. Th. Warmoes, Chef de groupe PTB:

Ce ne sera pas le mot de la fin, j'espère, enfin, je ne sais pas.

J'ai juste omis de dire deux choses, qui sont un petit peu en marge.

C'est d'abord par rapport à l'attaque aussi gratuite qu'aussi inutile de Madame Absil par rapport à mon parti. Je veux juste dire, oui, on a envoyé 2.500 personnes sur le terrain en Belgique et on est fier de cela. Que cela vous gêne, je comprends mais c'est notre style de mettre la main dans le cambouis et d'être avec les gens, cela permet aussi, comme Robin l'a fait, de pouvoir parler concrètement de quoi il s'agit.

Oui, on a communiqué là-dessus sur les réseaux sociaux, je ne pense pas qu'ici, aujourd'hui, j'ai pu m'en vanter, pas du tout. Je ne vois pas pourquoi il y a cette attaque. Cela démontre en tout cas la faillite de l'état, la faillite de l'état que votre parti a organisée Madame Absil puisque, Monsieur le Bourgmestre en a parlé, le démantèlement de la protection civile, c'est

vous qui l'avez organisé, le Gouvernement Michel. Si après, vous voyez des bénévoles quand il y a des catastrophes naturelles, on en est là.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Je suis désolée. Je trouve cela dommage de terminer par une polémique. J'aime autant que vous terminiez par une réaction autre qu'une réaction de position.

M. Th. Warmoes, Chef de groupe PTB:

Je n'ai pas démarré la polémique, ce n'est pas moi qui ai lancé un scud, c'est Madame Absil qui a lancé un scud, alors j'en renvoie un.

Je voulais juste terminer, oui, on a communiqué sur les réseaux sociaux mais regardez alors les communications de votre Président de parti Madame, les âneries que celui-là raconte. On a parlé toute la soirée du changement climatique, lui, il dit que tout ce que l'on a vécu, cela n'a rien à voir avec le changement climatique. Réfléchissez à cela.

Deuxièmement, Monsieur le Bourgmestre, je voulais juste dire par rapport à mon camarade Robin, il a fait amende honorable sur la forme, je pense qu'ici, chacun a son style. Personne n'est parfait et chacun peut s'améliorer. Cela vaut pour chacun de nous, cela vaut pour moi aussi. Cela vaut aussi pour les membres du Collège. Je n'ai pas trop apprécié que vous aviez dit qu'il devait prendre exemple sur moi. Je pense que chacun a son style. Vous-même, je pense que vous êtes un peu moins fougueux qu'au début de mon mandat, moi-même aussi, probablement.

Je veux juste dire que ce qu'il a dit, je suis tout à fait d'accord avec lui et je ne veux pas que l'on puisse penser ici qu'il y a 2 PTB, nous sommes tout à fait d'accord sur ce que nous disons et chacun a son style. Je voulais préciser cela aussi.

Mme A. Oger, Présidente d'assemblée:

Bien.

Y a-t-il des questions orales d'actualité en fonction du Règlement d'Ordre Intérieur? Non?

Merci beaucoup. N'oubliez pas d'aller signer la feuille de présences et bonne nuit.

Merci à nos intervenants extérieurs, particulièrement aux membres des services présents.

Vu le Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation dont notamment les articles L1122-12, L1122-13 et L1122-30;

Vu le Règlement d'Ordre d'Intérieur du Conseil communal;

Considérant les inondations qui ont touché la Ville de Namur les 14 et 24 juillet derniers;

Sur proposition du Collège du 07 septembre 2021,

Entend M. le Bourgmestre, divers Echevins et Echevines et intervenants et intervenantes à propos des épisodes d'inondations vécus à Namur en juillet 2021.

La séance est levée à 01h51.

Par le Conseil,

La Directrice générale,

Le Bourgmestre,

L. Leprince

M. Prévot